

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

Ministère de l'Economie et des Finances
Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique



RAPPORT TRIMESTRIEL
SUR LES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

PREMIER TRIMESTRE & Avril 2007

JUILLET 2007

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. Recettes.....	4
1.1. Recettes fiscales.....	5
1.1.1. Ecart entre Recettes fiscales prévues et perçues	5
1.1.2. La répartition des performances par nature.....	6
1.2. Recettes non fiscales & dons	8
2. Dépenses.....	11
2.1. Dépenses de fonctionnement	12
2.2. Dépenses d'investissement.....	13
3. Solde	14
4. Financement	16
4.1. Financement intérieur	17
4.2. Financement extérieur	17
5. Classification fonctionnelle	18
5.1. Classification générale.....	18
5.2. Dépenses de lutte contre la pauvreté.....	19
6. Analyse du mois d'avril.....	21
6.1 Recettes.....	21
▪ 6.1.1 Recettes fiscales.....	21
▪ 6.1.2 Recettes non-fiscales et dons	25
6.2 Dépenses.....	27
▪ 6.2.2 Dépenses de fonctionnement	28
▪ 6.2.3 Dépenses d'investissement	30
6.3 Solde	31
6.4 Financement.....	32
▪ 6.4.1 Financement intérieur	32
▪ 6.4.2 Financement extérieur	34
6.5 Comportement global du premier tiers de l'année par rapport au programme annuel	35
7. Erreurs et omissions	36
Annexe 1 : Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) (haut de la ligne) ...	39
Annexe 2: Compte pétrolier et bas de la ligne du TOFE	40
Annexe 3 : Présentation en pourcentage du PIB estimé (février 07).....	42
Annexe 4 : la note de clôture.....	44
Annexe 5 : Evolution du suivi des instances du trésor.....	49
Annexe 6 : Les recettes non ventilées	52
Annexe 7 : Quelques questions courantes et les observations y afférant.....	53
Annexe 8 : Observations relatives au TOFE du 1 janvier au 10 mai 2007	57
Annexe 9 : Mémoire du 15 mai 2007 – Note Interne DTCP/2007	58
Annexe 10 : Explications des erreurs et omissions	60
Annexe 11 : Commentaire du comportement du compte courant du trésor à la BCM durant la période du 21/03/2007 au 02/04/2007).....	62

INTRODUCTION

Le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale ont mis en place l'IADM¹ en 2005, dont l'objectif est d'annuler la totalité de la dette des pays ayant atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE² envers trois institutions multilatérales : FMI, Banque Mondiale et Banque Africaine de Développement.

La Mauritanie s'est qualifiée fin 2005 au titre de cette initiative, sous réserve du suivi de certaines mesures correctrices durant les six premiers mois de 2006. A la fin du mois de juin, le FMI et les autres institutions multilatérales ont jugé que la Mauritanie satisfait aux exigences d'admissibilité à l'IADM, et peut enfin bénéficier de l'annulation irrévocable et immédiate du stock de sa dette.

A partir d'Octobre 2006, la Mauritanie a aussi bénéficié de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC), octroyé par le FMI afin d'appuyer le programme économique et financier établi sur 3 ans, mis en oeuvre par les autorités mauritaniennes (d'octobre 2006 à septembre 2009).

Les performances de la Mauritanie ont été évaluées à travers un Programme de suivi par les services du Fonds Monétaire International (SMP), mis en place du 1^{er} janvier au 30 juin 2006. Dans ce cadre, le Gouvernement Mauritanien s'est engagé, entre autres, à produire un tableau mensuel des opérations financières, extrait de la balance du Trésor ; et à élaborer un rapport trimestriel des opérations financières de l'Etat.

Après la fin de la période de six mois définie par le programme suivi par le FMI, la Direction du Trésor et de la Comptabilité publique continue la production périodique de ce rapport puisqu'elle l'a intégré dans son programme d'activité annuel.

Ce rapport trimestriel présente une synthèse de l'exécution budgétaire de janvier à Avril 2007, et il récapitule l'ensemble des opérations financières de l'Etat réalisées durant l'année (cf. Annexe 4 et 5). Le TOFE annuel a été réalisé suivant la classification standard enrichie au niveau du poste erreurs et omissions. Il décrit l'évolution des grandeurs budgétaires d'un mois à l'autre et mesure les performances par rapport aux prévisions du programme du FMI.

En continuité avec les précédents rapports, celui-ci passe en revue les différentes catégories constituant les recettes de l'Etat (recettes fiscales, non fiscales et pétrolières) et analyse la structure du financement de l'Etat en la comparant aux plafonds fixés par le programme du FMI. Quant aux dépenses de l'Etat, elles sont tout d'abord analysées selon la classification standard (économique), et ensuite selon une nomenclature fonctionnelle. Cette dernière permet d'identifier des fonctions spécifiques permettant d'isoler les dépenses orientées vers la lutte contre la pauvreté, et ainsi les quantifier.

A l'occasion de ce rapport du premier trimestre de l'année 2007, des évolutions importantes ont eu lieu dans le cadre de la production du TOFE et de sa lisibilité. Pour faire part aux lecteurs du rapport des échanges et des réflexions qui ont eu lieu pour aboutir à ces évolutions, les annexes en fin de document ont été enrichies.

¹ Initiative d'allègement de la dette multilatérale

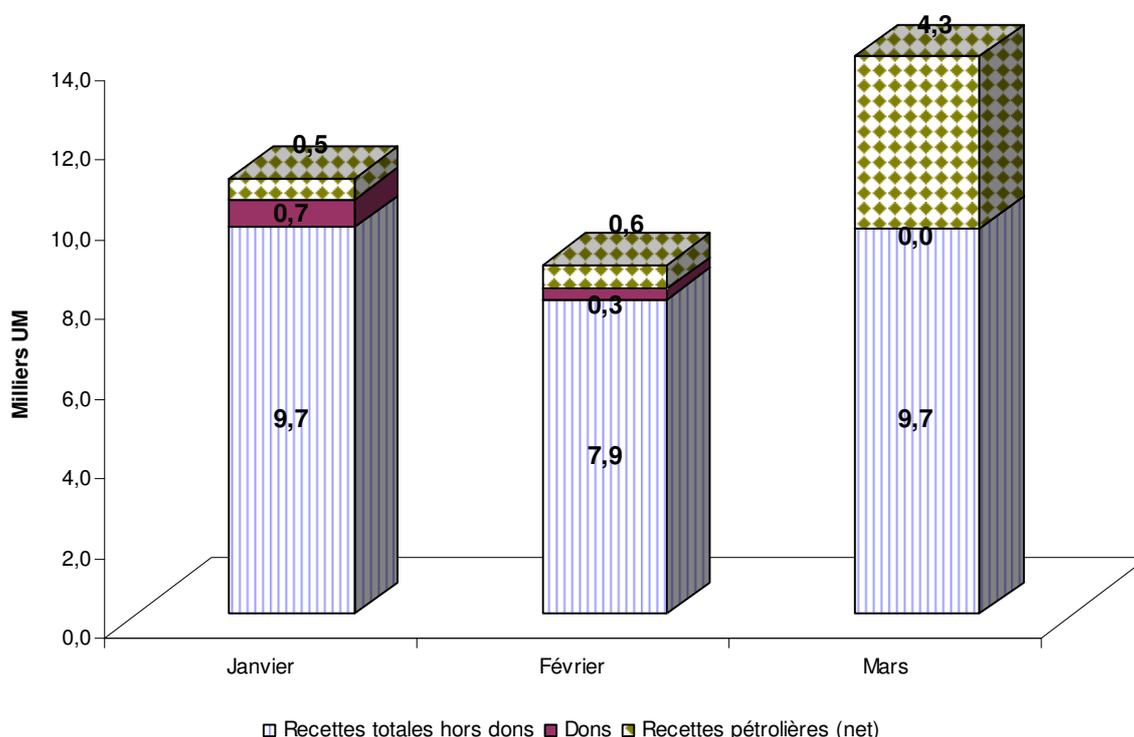
² Pays Pauvres Très Endettés.

1. Recettes

Les recettes totales de l'Etat au premier trimestre 2007 s'élèvent à 33,7³ milliards UM, contre 29,8 milliards UM l'année dernière pour le même trimestre, soit un accroissement de 13%. Cependant, le montant total de ces recettes se situe en dessous des prévisions du programme du FMI (de 39,9 milliards UM), ce qui est dû principalement à la non prise en compte du budget de formation du secteur pétrolier estimé à 23 millions de dollars pour le premier trimestre; d'où une baisse considérable des recettes pétrolières prévues.

L'évolution des recettes totales a été marquée par une baisse durant le mois de février, suivi par une hausse plus importante en mars, à l'image des fluctuations observées au premier trimestre 2006. Ces fluctuations sont dues en premier lieu au « profit oil », perçu en mars et en second lieu à l'intensification du recouvrement de l'impôt sur le bénéfice (BIC) de l'exercice précédent, puisque le 31 mars marque la date limite pour son paiement.

Graphique 1: Recettes totales (pétrole et dons compris)



Le graphique-1 met en évidence l'importante évolution des recettes pétrolières au mois de mars : en janvier et février l'Etat a perçu uniquement les revenus fiscaux du

³ Recettes totales et dons, y compris les recettes pétrolières.

pétrole, et ce n'est qu'en mars qu'il a reçu les produits de la vente de l'unique enlèvement du trimestre, le profit oil⁴.

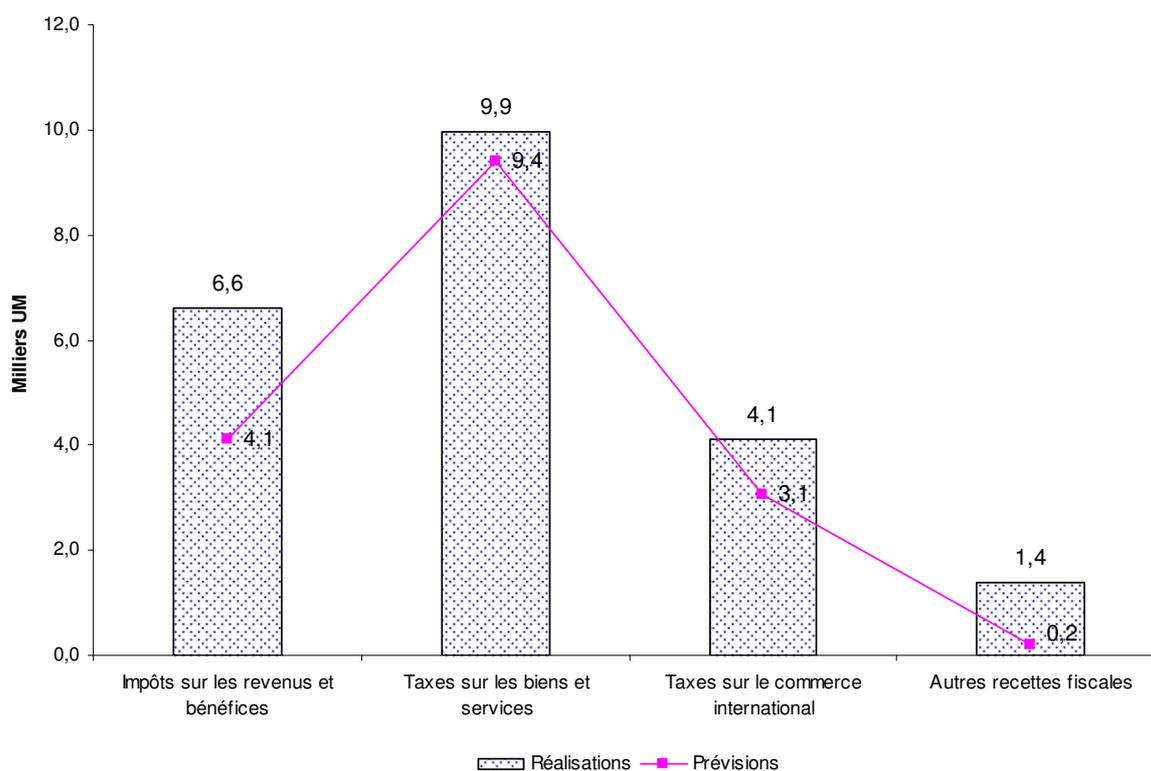
1.1. Recettes fiscales

L'ensemble des recettes fiscales du premier trimestre 2007 s'élève à 22,0 milliards UM, ce qui est légèrement supérieur aux prévisions du FMI (22,5 milliards UM) ainsi qu'aux recettes fiscales de l'année dernière pour ce même trimestre (20,2 milliards UM).

1.1.1. Ecart entre Recettes fiscales prévues et perçues

Le renforcement du suivi des recettes fiscales a permis ce trimestre aussi d'augmenter sensiblement l'effort de recouvrement et de dépasser les objectifs du programme du FMI pour tous les postes.

Graphique 2: Ecart entre les recettes fiscales prévues et réalisées

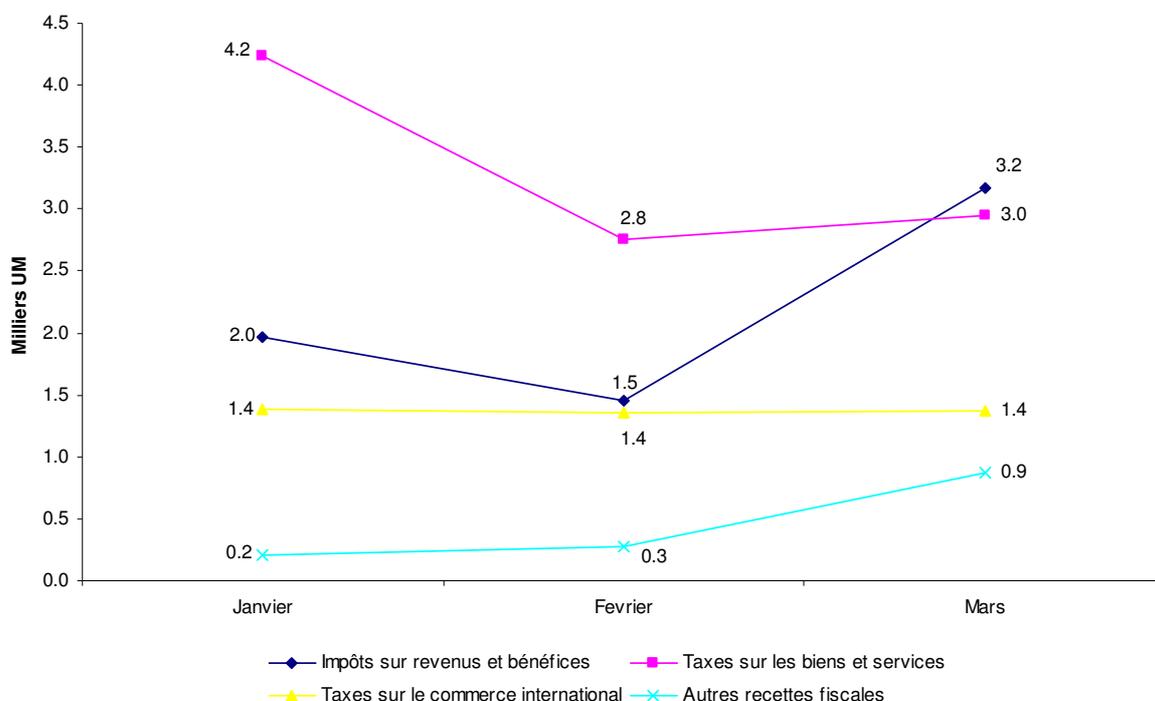


Le graphique 2 illustre bien le degré de dépassement de tous les seuils fixés par le programme suivi par le FMI⁵, qui oscille entre 0,5 milliards UM (Taxes sur les biens et services) et 2,5 milliards UM (Impôts sur les revenus et les bénéfices) .

⁴ Produit de la vente de l'enlèvement.

Ces bonnes performances générales résultent des efforts cumulés de toutes les directions concernées (Douanes, Impôts, Trésor) destinés à assurer un meilleur suivi des opérations, ainsi qu'un allégement des procédures administratives.

Graphique 3: Evolution des recettes fiscales durant le trimestre



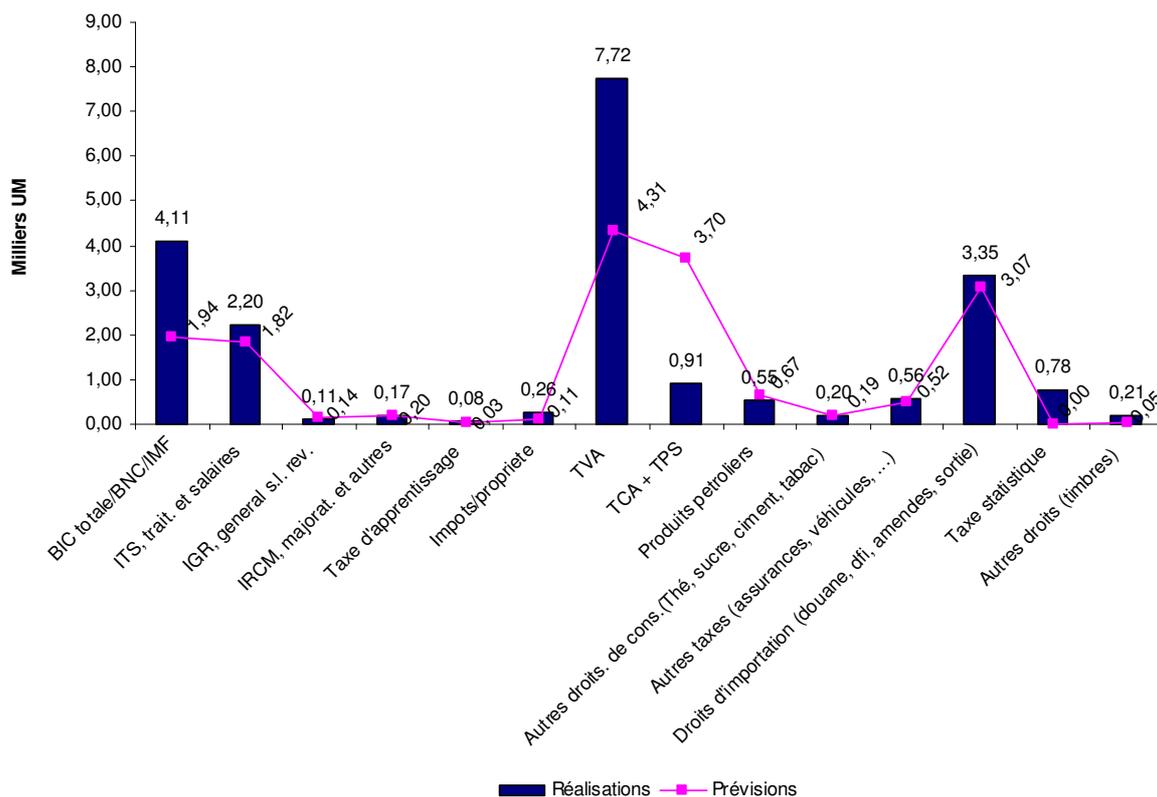
Chacun des postes constituant les recettes fiscales du premier trimestre 2007 suit une tendance qui lui est propre : les « Taxes sur les biens et services » réalisent leurs meilleures performances en janvier pour stagner par la suite, contrairement aux « Impôts sur les revenus et les bénéfices » qui atteignent leur maximum en fin de trimestre. Les « Taxes sur le commerce international » demeurent constantes durant les trois mois, alors que les « Autres recettes fiscales » croissent lentement sur la même période.

1.1.2. La répartition des performances par nature

Une analyse plus détaillée des recettes fiscales permet d'affiner leurs performances par nature :

⁵ Les prévisions ayant servi à l'analyse du premier trimestre (chapitre 1 à 5 de ce rapport) ne sont pas réactualisées. Les écarts avec les prévisions définitives qui figurent en annexe 1 sont cependant minimes.

Graphique 4: Performances détaillées des recettes fiscales



Les recettes fiscales, qui représentent ce trimestre 80% des recettes de l'Etat (hors pétrole et hors dons), contre 65% l'année dernière pour la même période, ont réalisé de bonnes performances par rapport aux prévisions.

Les divers postes des recettes fiscales ont presque tous atteint ou dépassé les prévisions du programme, sauf celui des « TCA⁶ & TPS⁷ » qui n'a réalisé que 24% de ses prévisions, et dans une moindre mesure l'« IGR », l'« IRCM » et les « produits pétroliers » (cf. graphique 3).

Les principales rubriques constituant les recettes fiscales peuvent être classées en trois grandes catégories selon leur degré de contribution. Le premier groupe est constitué de la Taxe sur la Valeur Ajoutée⁸, qui a rapporté à elle seule 35% des recettes fiscales. La TVA intérieure, collectée par la DGI, a démarré l'année à son maximum pour baisser en février et remonter légèrement en mars. Malgré ces fluctuations, ses valeurs sont restées significatives puisque comprises entre 1,1 et 1,3 milliards UM. Ce même rythme a été suivi par la TVA collectée au cordon douanier, avec des valeurs plus importantes puisque comprise entre 1,2 et 1,6 milliards UM. Si les compare les performances de ce poste par rapports aux réalisations de l'année dernière, on constate une nette augmentation des recettes recouvertes passant de 5,78 milliards UM au premier trimestre 2006 à 7,72 milliards UM en 2007.

⁶ Taxe sur le Chiffre d'Affaires.

⁷ Taxe sur les Prestations de Services.

⁸ TVA.

Le second groupe se compose du BIC⁹ (18%), et de l'impôt sur le commerce international, collecté par la Direction Générale des Douanes (DGD), et qui regroupe les Droits d'importation (15%) et l'ITS (10%). Le 31 mars représente la date limite des déclarations annuelles du BIC déposées par les grandes et moyennes entreprises dites travaillant au réel, ce qui explique l'importance de ce poste au premier trimestre. Pour ce qui est de l'impôt sur le commerce international, il est en générale régulier tout au long de l'année car il dépend directement de l'activité d'importation, obéissant à un rythme annuel quasi constant. Il faut néanmoins noter que tous les postes de ce groupe ont eux aussi enregistrés de bonne performance par rapport au premier trimestre 2006 puisque : le BIC est passé de 3,64 à 4,11 milliards UM ; les droits d'importation de 1,98 à 3,35 milliards UM et l'ITS de 1,89 à 2,20 milliards UM.

Une dernière catégorie comprends les trois derniers postes suivants : la TCA+TPS (4%), la taxe statistique (3,5%) et les produits pétroliers (2,5%). La TCA¹⁰ est un impôt régulier à déclaration trimestrielle, et c'est la SNIM qui en constitue le principal payeur.

1.2. Recettes non fiscales & dons

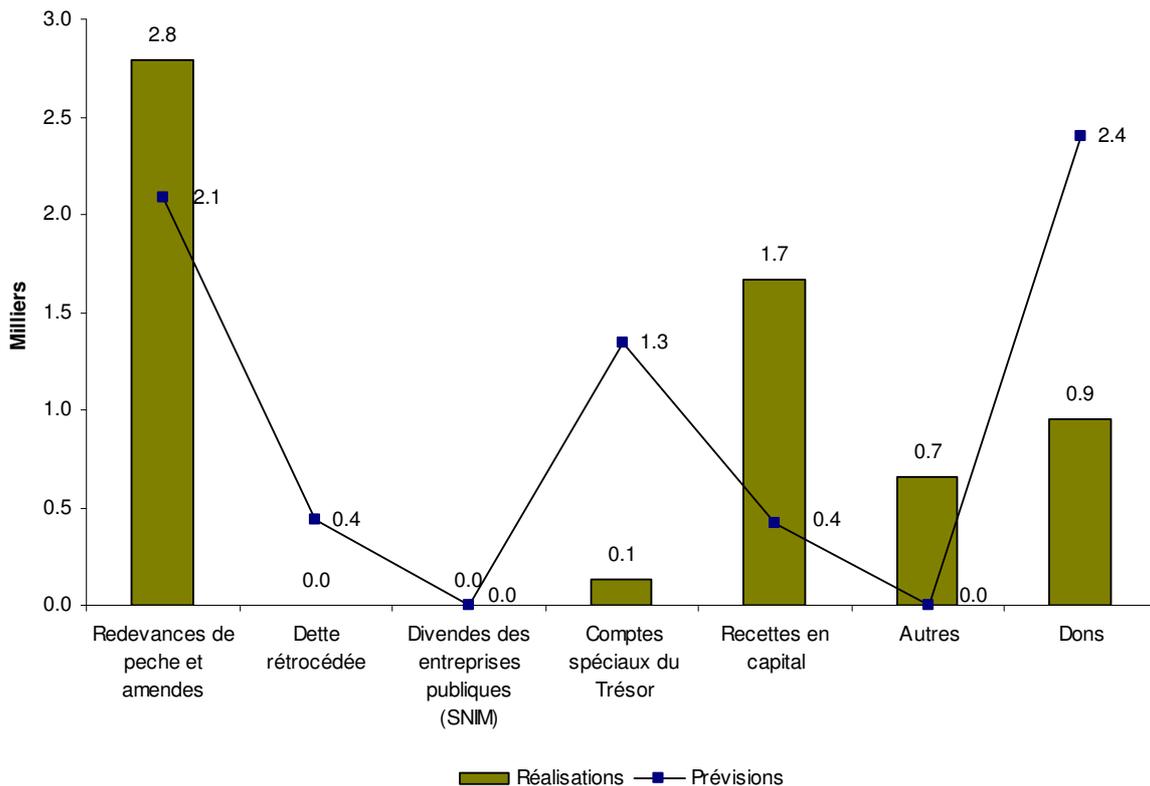
Les recettes non-fiscales ont atteint au premier trimestre 2007 5,3 milliards UM, un résultat légèrement inférieur aux prévisions de 5,7 milliards UM, qui est cependant supérieur aux performances de l'année dernière pour la même période (au premier trimestre 2006, les recettes non fiscales ont atteint 3,82 milliards UM). Contrairement aux recettes fiscales, la mobilisation de ces recettes incombe généralement à d'autres structures de l'Etat tel que le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime, et le suivi de leurs performances est donc plus difficile pour le Ministère des Finances.

Une analyse globale des recettes non fiscales souligne la prédominance des « Redevances de pêche » ce trimestre, et elles proviennent exclusivement de la redevance de pêche de l'Union Européenne. Le second poste le plus contributeur est celui des « Recettes en capital ». Les Dons, constitués principalement de ... n'ont pas atteint ce trimestre les prévisions du programme.

⁹ Impôt sur les bénéfices commerciaux.

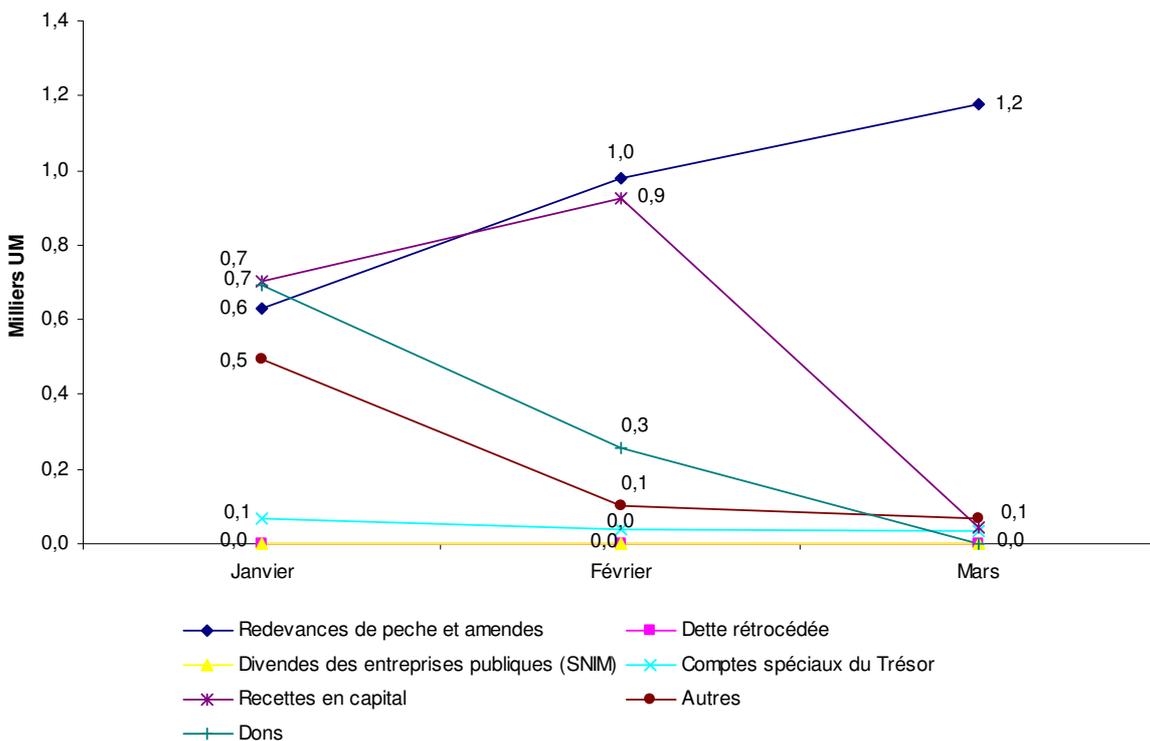
¹⁰ La TCA, pour le cas de la SNIM, a été remplacée par la Taxe Unique.

Graphique 5: Performances globales des recettes non fiscales & des dons



Les recettes non fiscales ont presque toutes baissé durant le premier trimestre 2007.

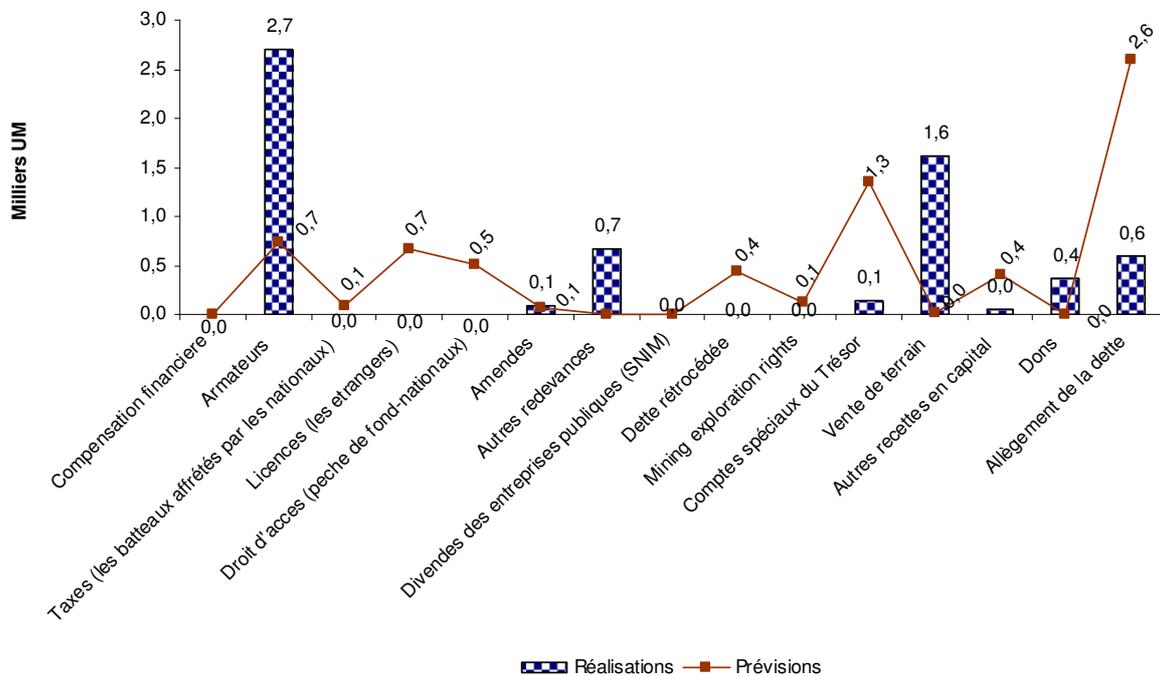
Graphique 6: Evolutions des recettes non fiscales durant le premier trimestre 2007



Les principaux postes des recettes non fiscales ont eu quant à eux une évolution plus positive, grâce à la croissance des « recettes en capital » durant les deux premiers mois et un accroissement continu des « redevances de pêche et amendes ».

Une analyse plus détaillée des recettes non fiscales montre que les catégories « armateurs », « vente de terrain » et « autres redevances » paraissent être les principaux contributeurs des recettes non fiscales, tandis que de nombreuses catégories tel que les redevances pélagiques et les droits d'accès (pêche de fond - nationaux), ont des valeurs nulles alors qu'ils ont bien été perçus. Cela traduit surtout une difficulté à procéder à l'évaluation exacte de ce poste, mais la DTCP est en cours de rapprochement des services concernés au niveau du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime, afin de corriger les données.

Graphique 7: Performances détaillées des recettes non fiscales & dons



Selon le modèle arrêté avec le FMI pour le TOFE¹¹ (cf. Annexe 1), les recettes non fiscales contiennent aussi les recettes sur comptes spéciaux du Trésor ainsi que les recettes en capital.

L'allègement de la dette, de 0,6 milliards UM, a été séparé du reste des Dons qui atteignent au premier trimestre 2007 un total de 0,9 milliards UM.

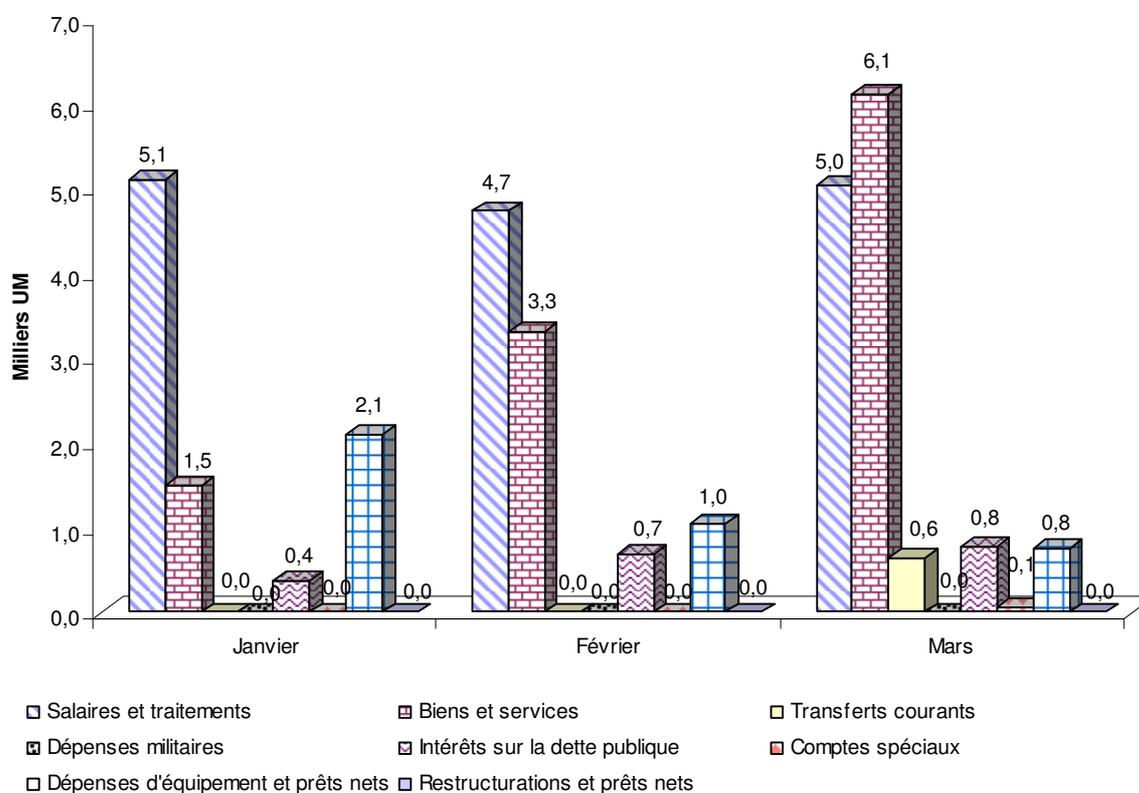
¹¹ Tableau des Opérations Financières de l'Etat.

2. Dépenses

Les dépenses totales réalisées au cours du premier trimestre 2007 s'élèvent à 32,2 milliards UM, ce qui est légèrement inférieur à ce qui a été dépensé en 2006 pour la même période, et largement en deçà des prévisions du programme (46,9 milliards UM).

Notons que la maîtrise des dépenses au premier trimestre a été facilitée par la mise en place tardive du nouveau système de gestion de la chaîne de la dépense publique RACHAD (Réseau Automatisé de la Chaîne des Dépenses). Ce système a pour objectif de rendre le circuit de la dépense plus fluide et permettre un contrôle efficace des comptes, ainsi qu'une production régulière et exhaustive des comptes de gestion et des lois de règlement.

Graphique 8 : Evolutions des dépenses et prêts nets

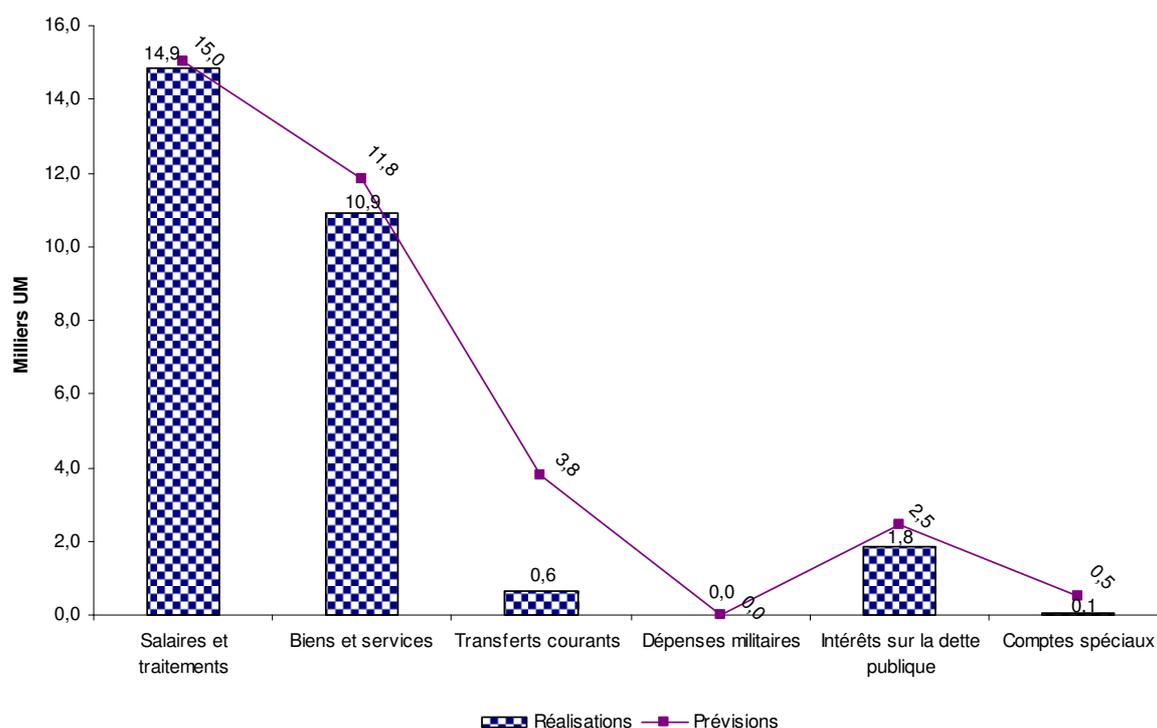


Le graphique 8 permet de souligner les tendances inverses des principaux postes des dépenses de l'Etat puisque : les « Salaires et traitements » varient peu durant le trimestre, les « Biens & services » suivent une croissance soutenue quant aux « Dépenses d'équipements et prêts nets », ils baissent d'un mois à l'autre.

2.1. Dépenses de fonctionnement

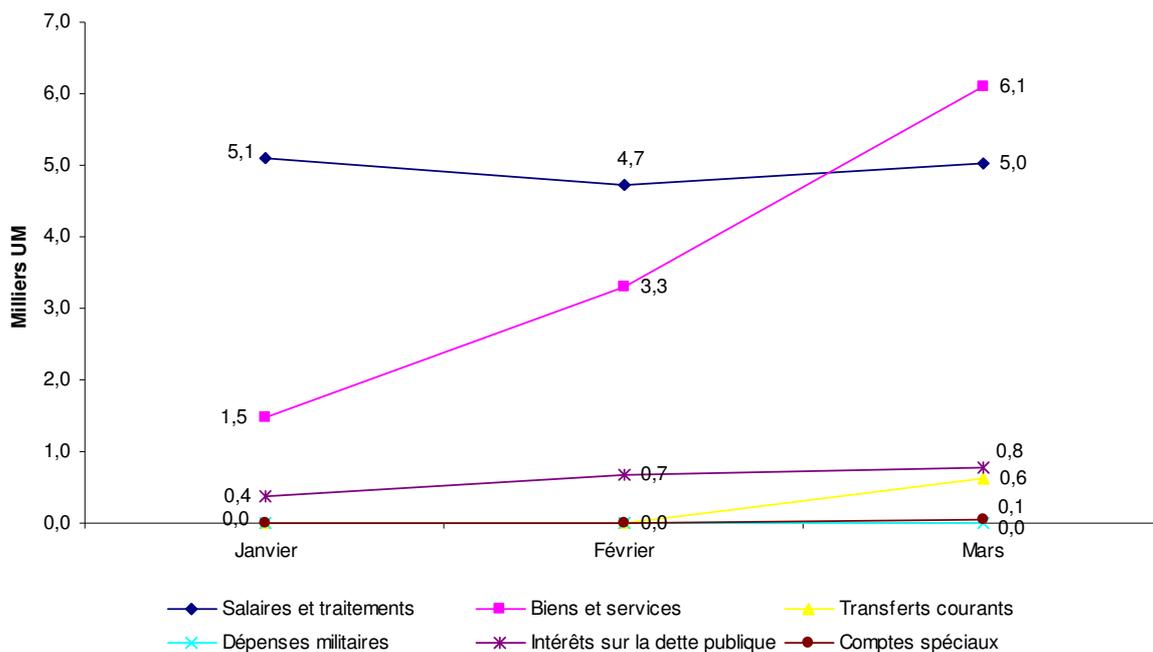
La majorité des postes des dépenses de fonctionnement de l'Etat sont restés en deça de leurs prévisions, c'est le cas notamment des principales rubriques que sont les « Salaires et traitements » (avec une différence de 0,1 milliards UM) et des « Biens et Services » (avec un écart de 0,9 milliards UM).

Graphique 9: Performances des dépenses de fonctionnement



La loi de finances de 2007 reprend les améliorations apportées en 2006, dans le cadre des lois de finances et lois de finances rectificatives de cette année là. Il a été par ailleurs procédé à la révision de la nomenclature budgétaire et en particulier son aspect administratif, et certaines natures de dépenses qui étaient inscrites sous des paragraphes budgétaires autres que les leurs ont été corrigées (salaires de militaires et des établissements publics)

Graphique 10: Evolution des dépenses de fonctionnement

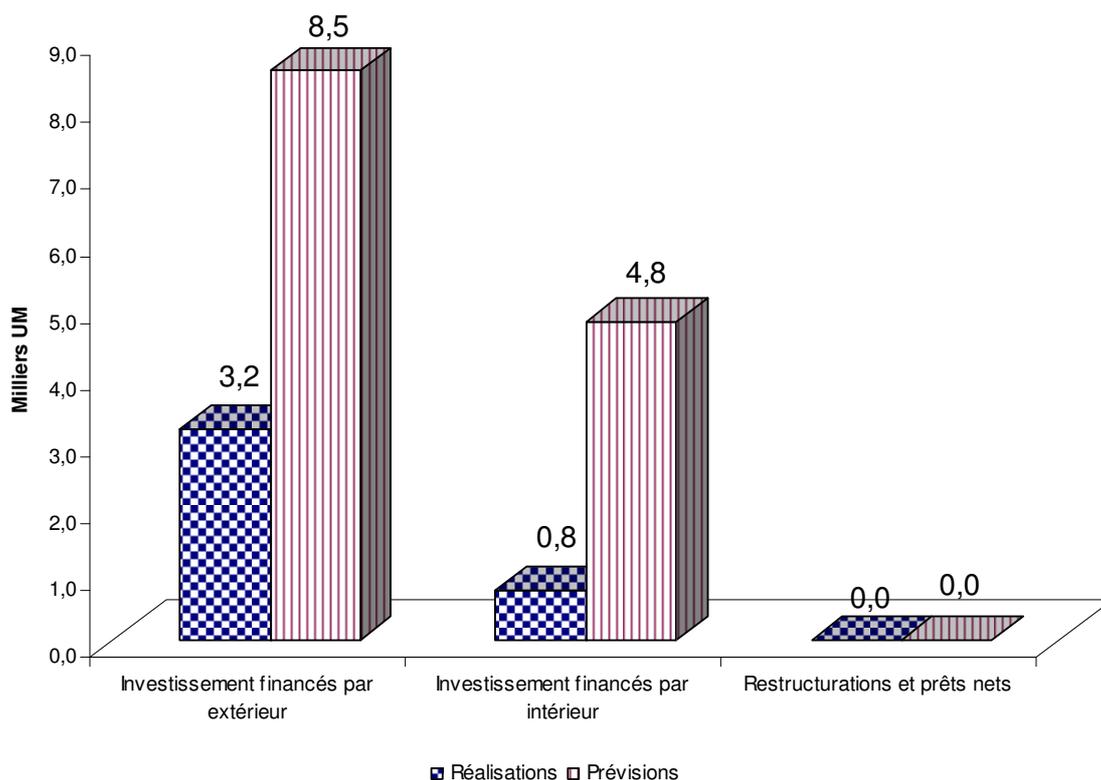


Le graphique 10 confirme l'évolution mensuelle des divers postes des dépenses de fonctionnement déjà constaté dans l'analyse des dépenses totales de l'Etat, à savoir une stagnation des « Salaires et traitements » et une croissance soutenue des « Biens et services ». Les autres postes allient une évolution faible à des montants peu élevés.

2.2. Dépenses d'investissement

Au premier trimestre 2007, les dépenses d'investissement sont restées en deçà des prévisions du programme ; alors qu'en 2006 pour la même période, ils ont dépassé le seuil prévu. C'est le cas notamment des investissements sur financements extérieurs qui sont de 3,2 milliards UM au premier trimestre 2007, contre 5,9 milliards UM en 2006 à la même période.

Graphique 11: Evolution des dépenses de fonctionnement



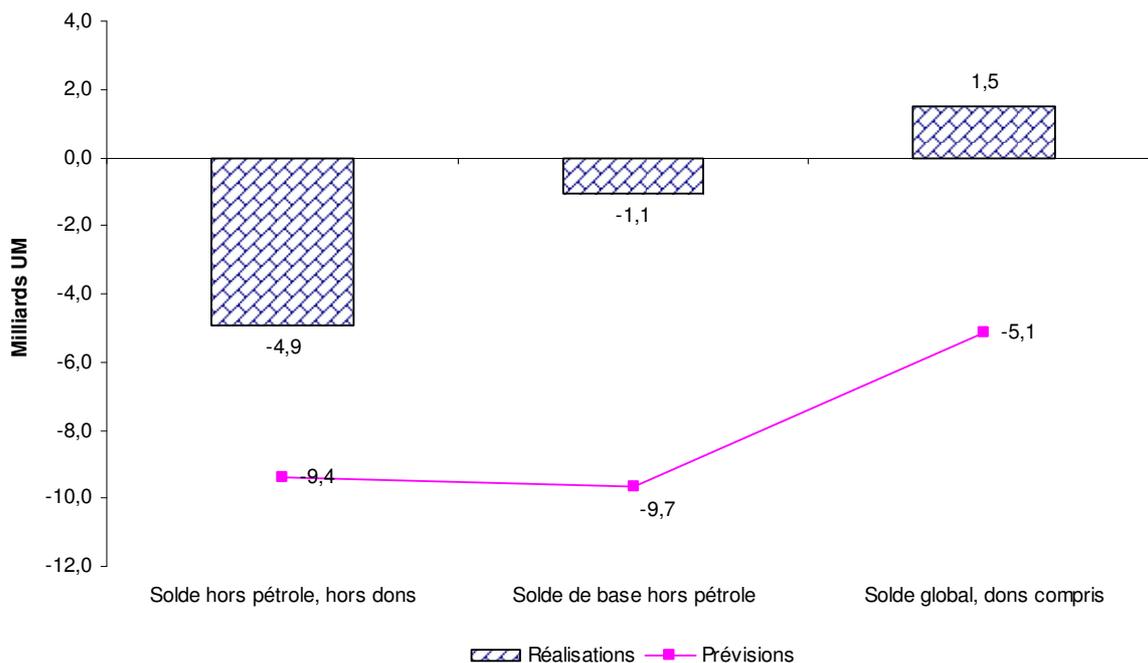
Quant aux investissements sur financements intérieurs, ils sont restés en deçà des prévisions dans les deux cas, mais ils ont eux aussi baissé d'une année à l'autre passant de 2,1 milliards UM en 2006 à 0,8 milliards UM en 2007.

3. Solde

Le Solde de base hors pétrole, qui est la différence entre les Recettes totales (hors dons et hors recettes pétrolières), et les Dépenses totales (sans les intérêts sur la dette publique extérieure, et les investissements financés par l'extérieur), a atteint au premier trimestre un déficit de **1,1 milliards UM** pour un solde programmé de -9,7 milliards UM. En 2006, le déficit était de 2,2 milliards durant le premier trimestre, pour une programmation de -10 milliards UM ; d'où une amélioration du solde dû aux efforts de maîtrise des dépenses publiques.

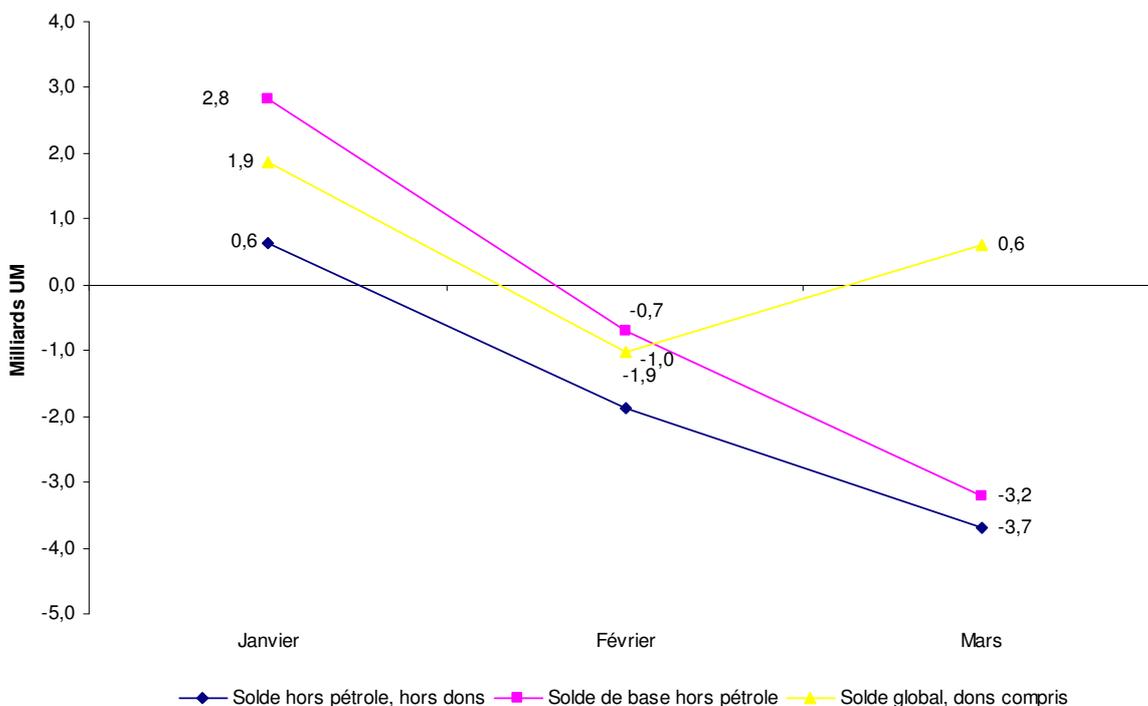
Conformément au Solde de base, le Solde hors pétrole et hors dons, résultant de la différence entre les Recettes totales (hors dons et hors recettes pétrolières) et les Dépenses totales, a enregistré un déficit de 4,9 milliards UM (pour une programmation de -9,4 milliards UM). L'amélioration des performances est d'autant plus notable pour ce solde, puisqu'en en 2006 il a atteint -9,6 milliards UM.

Graphique 12: Performance des soldes par rapport aux prévisions



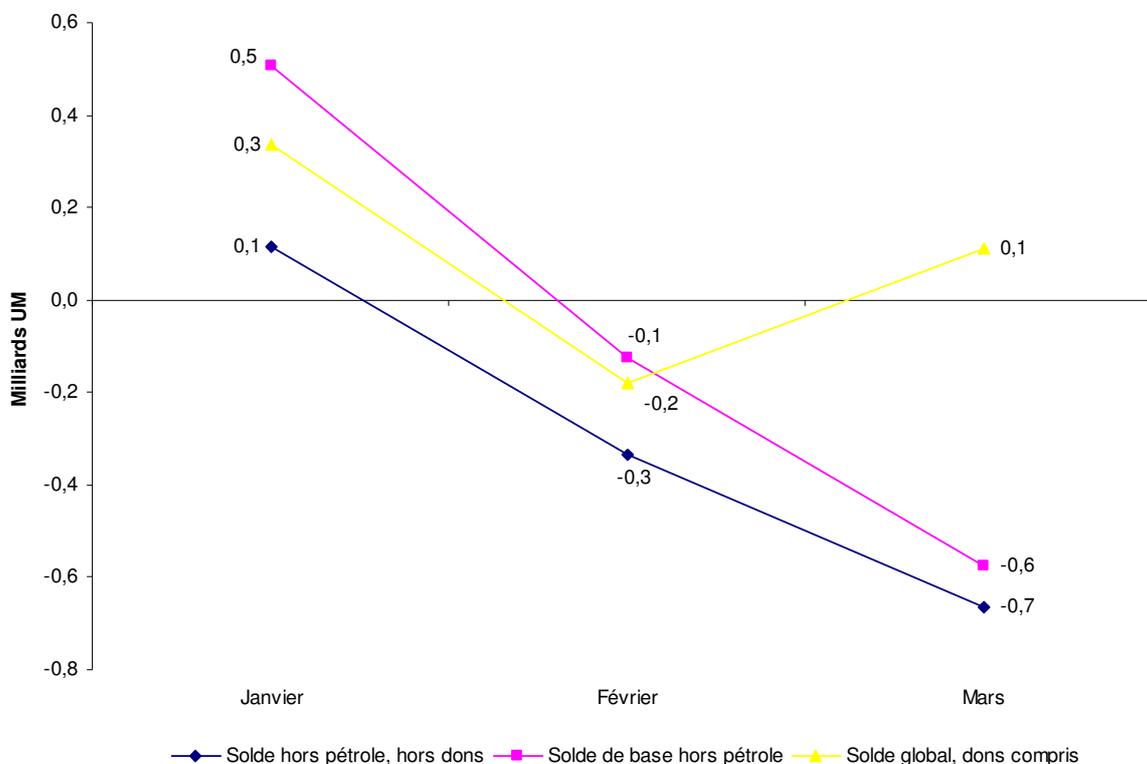
Le Solde global, dons compris a quant à lui réalisé de bonnes performances, puisqu'en deçà du seuil prévu mais surtout en raison du solde positif de 1,5 milliards UM (cf. le graphique 12).

Graphique 13 : Evolution mensuelle du solde



Le graphique 14 montre que la tendance générale est à la baisse, mais cela n'empêche pas les différents soldes de demeurer inférieurs aux seuils fixés par le programme du FMI.

Graphique 14 : Evolution mensuelle du solde en pourcentage du PIB



Les services du FMI ont fourni une estimation du Produit Intérieur Brut (PIB) en février 2007, s'élevant à 556,54 milliards UM. Ce dernier a permis de calculer entre autres, le solde de base hors pétrole en pourcentage du PIB pour ce premier trimestre, qui est de -0,2% ainsi que le solde hors pétrole et hors dons, de -0,9%.

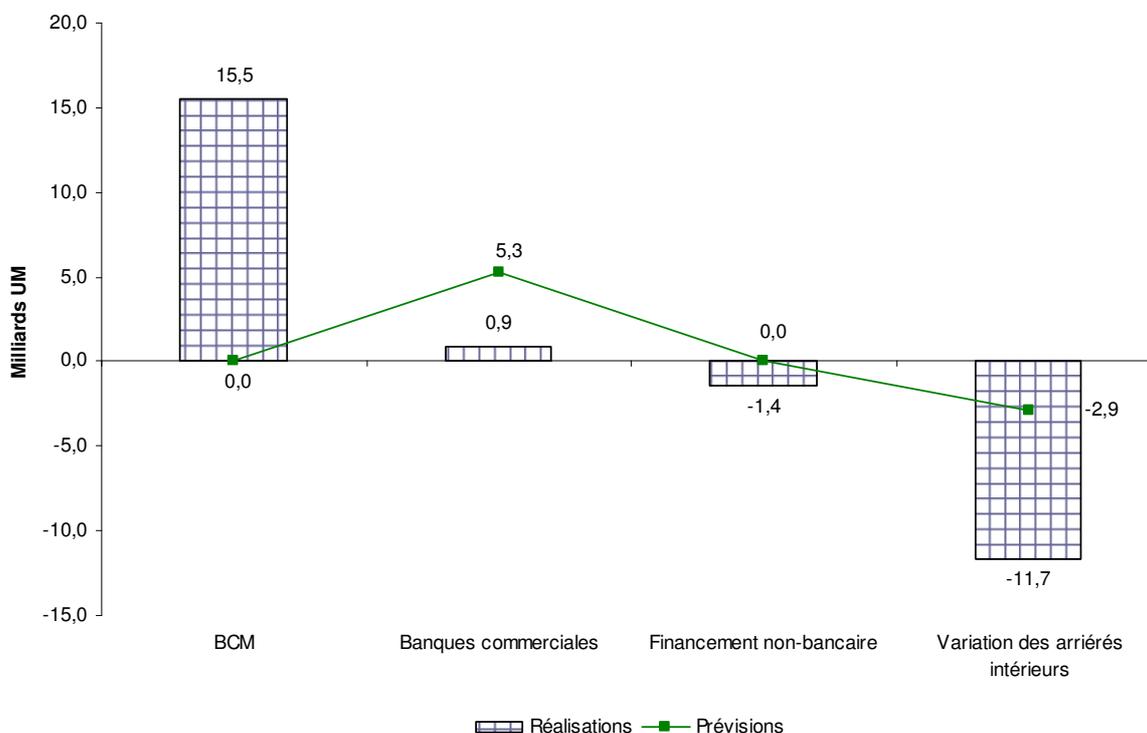
4. Financement

Le mode de financement durant le premier trimestre 2007 a été marqué par un apurement des instances liées à 2006 et aux années précédentes (cf. Annexe 4 : la note de clôture), ainsi qu'un recours accru au financement au niveau du compte courant à la BCM.

4.1. *Financement intérieur*

Le graphique 15 confirme le constat fait précédemment sur l'endettement au niveau de la BCM et sur l'apurement des arriérés. Il montre aussi le faible recours au financement au niveau des banques commerciales.

Graphique 15 : Financement intérieur et prévisions



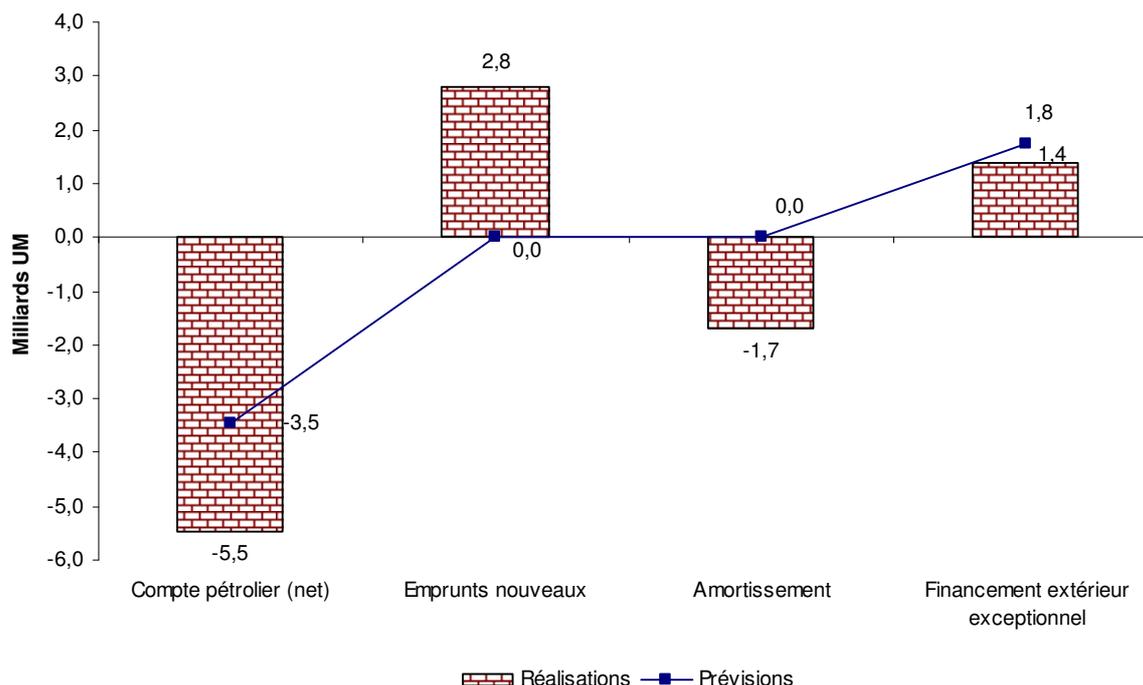
Au niveau du système non bancaire, l'Etat s'est désendetté à hauteur de 1,4 milliards UM.

4.2. *Financement extérieur*

Durant le premier trimestre 2007, le compte pétrolier a été augmenté des recettes du mois, sans qu'aucun retrait ne soit constaté sur ce compte offshore. En effet, la rubrique « Compte pétrolier » constitue la différence entre les recettes pétrolières déposées sur le compte offshore¹², et le totale des dépenses effectuées sur ce même compte.

¹² Ouvert à la Banque de France le 14 juin 2006.

Graphique 16 : Financement extérieur et prévisions



Les emprunts nouveaux (avec 2,8 milliards UM) et le financement extérieur exceptionnel (avec 1,4 milliards UM) ont constitué les sources principales de financement durant ce trimestre. Au premier trimestre 2006, ces postes étaient plus élevés avec respectivement 5,3 milliards UM et 3,2 milliards UM.

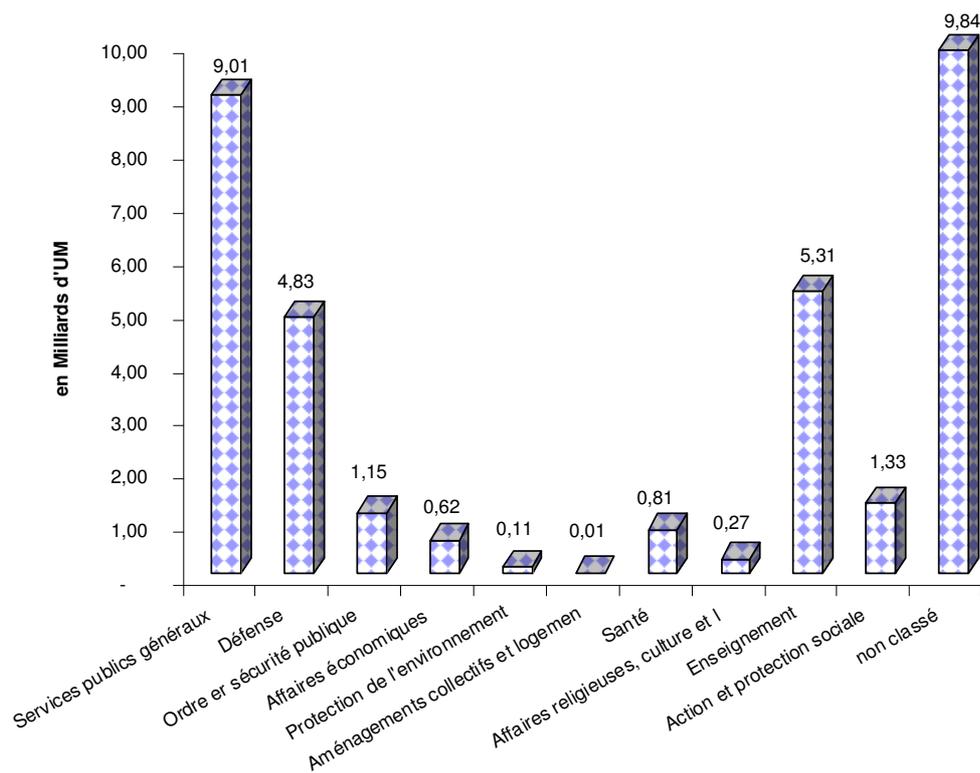
Au niveau du TOFE (cf. annexe 2), se trouve un poste à la fin de la rubrique « Financement » consacré aux erreurs et omissions, et qui correspond à la différence entre le montant total du financement, et l'écart entre les financements intérieurs et extérieurs. Cette rubrique permet de mesurer l'ampleur des erreurs d'affectations, et au premier trimestre 2007 elle est de -1,74 milliards UM, ce qui souligne les efforts entrepris pour améliorer l'information financière.

5. Classification fonctionnelle

5.1. Classification générale

Le programme suivi par les services du FMI a préconisé une classification fonctionnelle des dépenses. Le graphique ci-dessus présente l'exécution des dépenses suivant les 10 fonctions principales de la nomenclature fonctionnelle.

Graphique 17 : Résultats pour les principales fonctions

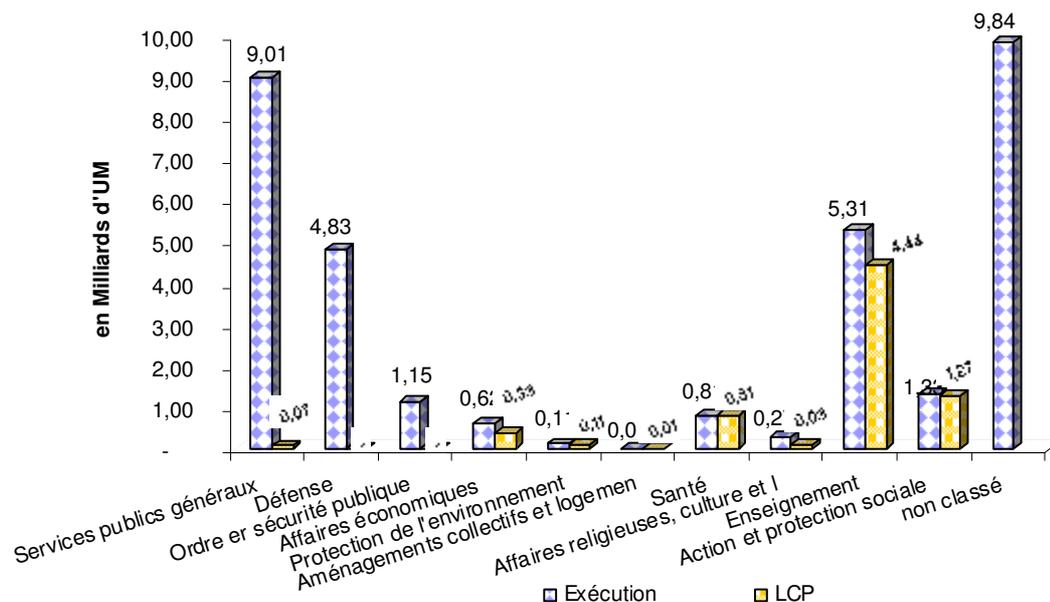


Ce graphique permet de visualiser l'importance des services publics généraux dans l'exécution budgétaire (avec presque 9,01 milliards UM), conformément à ce qui s'est passé tout au long de l'année. Le deuxième poste est celui de l'enseignement qui atteint 5,31 Milliards UM. La défense vient en troisième lieu. Le poste non classé est dû à des dépenses obligatoires avancées non régularisées durant la période.

5.2. Dépenses de lutte contre la pauvreté

Parmi les fonctions de la nomenclature, certaines ont été identifiées comme contribuant à la lutte contre la pauvreté. C'est par le truchement de ces fonctions que l'exécution des dépenses de lutte contre la pauvreté est saisie.

Graphique 18 : Exécution des dépenses de lutte contre la pauvreté



Le graphique 18 présente le niveau d'exécution des dépenses de lutte contre la pauvreté par fonction et les compare à l'exécution des dépenses totales par fonction. Les dépenses de lutte contre la pauvreté représentent la totalité des postes « Action et protection sociale », « Santé » et « Aménagement collectifs et logements ». Ils constituent aussi une part importante des dépenses pour l'éducation, mais ils ne représentent qu'une très faible part des « Services publics généraux ».

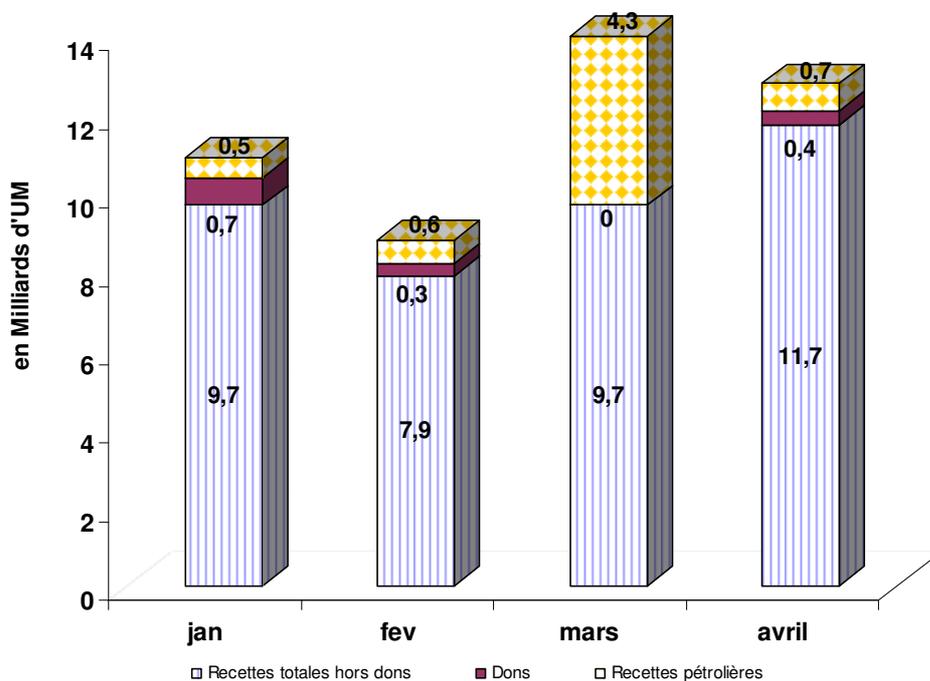
6. Analyse du mois d'avril

Afin de départager les performances du premier tiers de l'année (1 janvier au 30 avril) avec le reste de l'année et compte tenu des élections présidentielles de mars 2007 et du changement de gouvernement qui en a résulté, le rapport des opérations financières de l'état, qui est habituellement trimestriel a été étendue pour prendre en compte le mois d'avril, durant lequel le Gouvernement de la transition a été chargé par le nouveau Président élu de continuer à gérer les affaires courantes en attendant la mise en place d'un nouveau Gouvernement.

6.1 Recettes

Le mois d'avril a connu une diminution des recettes de manière générale, par rapport au mois de mars qui l'a précédé en enregistrant 12.8 Milliards. Les dons nuls en mars ont atteints 0,4 milliards en avril et les recettes pétrolières n'ont été que de 0,7 Milliards correspondant aux recettes pétrolières fiscales du mois.

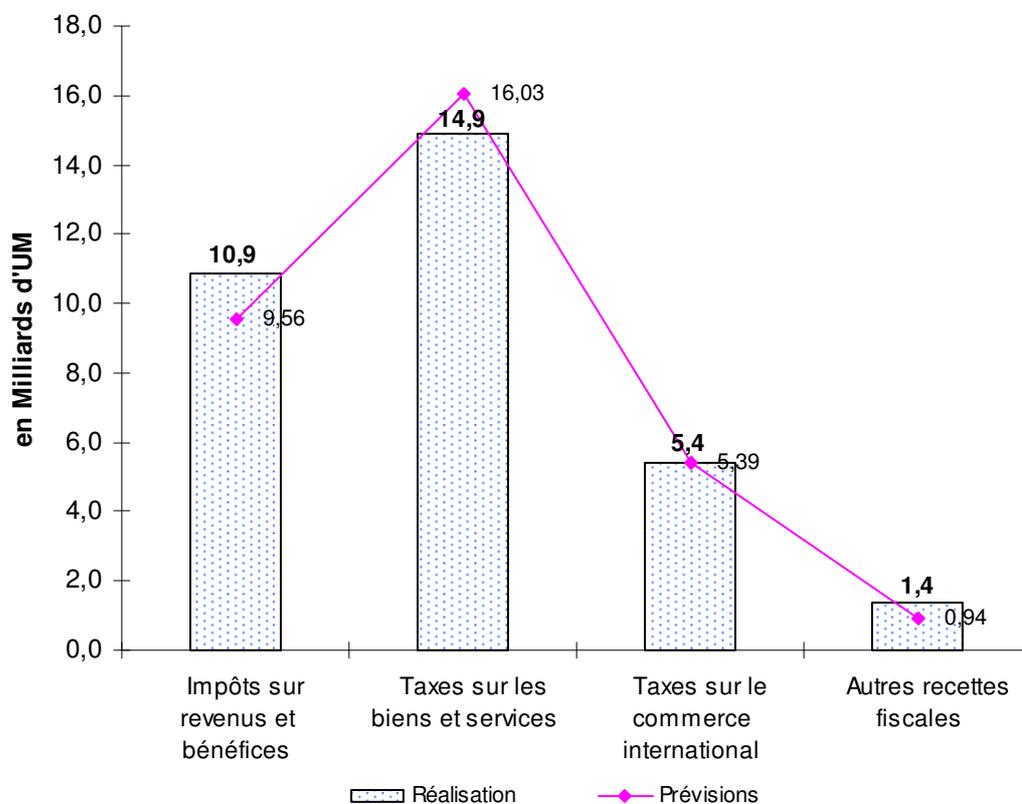
Graphique 19: Recettes totales (pétrole et dons compris)



6.1.1 Recettes fiscales

Les dépassements des prévisions en recettes fiscales constatés durant le premier trimestre de l'année, se sont confirmés pour le premier tiers de l'année malgré une décélération normale de l'économie subséquente aux élections.

Graphique 20: Ecart entre les recettes fiscales prévues et réalisées du premier tiers de l'année



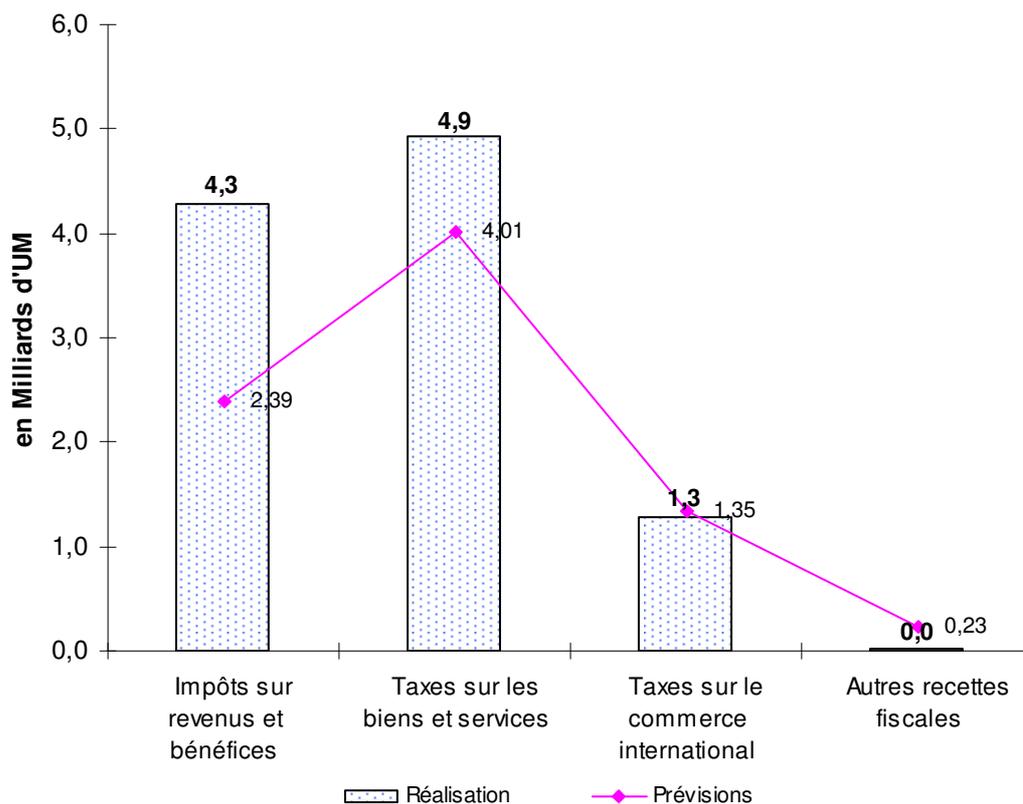
Cela est le cas pour les impôts sur les revenus et bénéfices qui ont excédés de 1,46 Milliards les prévisions. Les taxes sur le commerce international ont été quasiment égales aux prévisions et les autres recettes fiscales sont elles aussi largement supérieures aux prévisions (48,9 %). Les taxes sur les biens et services ont quant à elles été en dessous des prévisions pour le premier tiers de l'année.

Il est rappelé que l'exécution du premier tiers de l'année est ici comparée à la projection linéaire des objectifs de l'année, contrairement aux prévisions arrêtées pour les différents trimestres qui tiennent compte de tendances périodiques durant l'année.

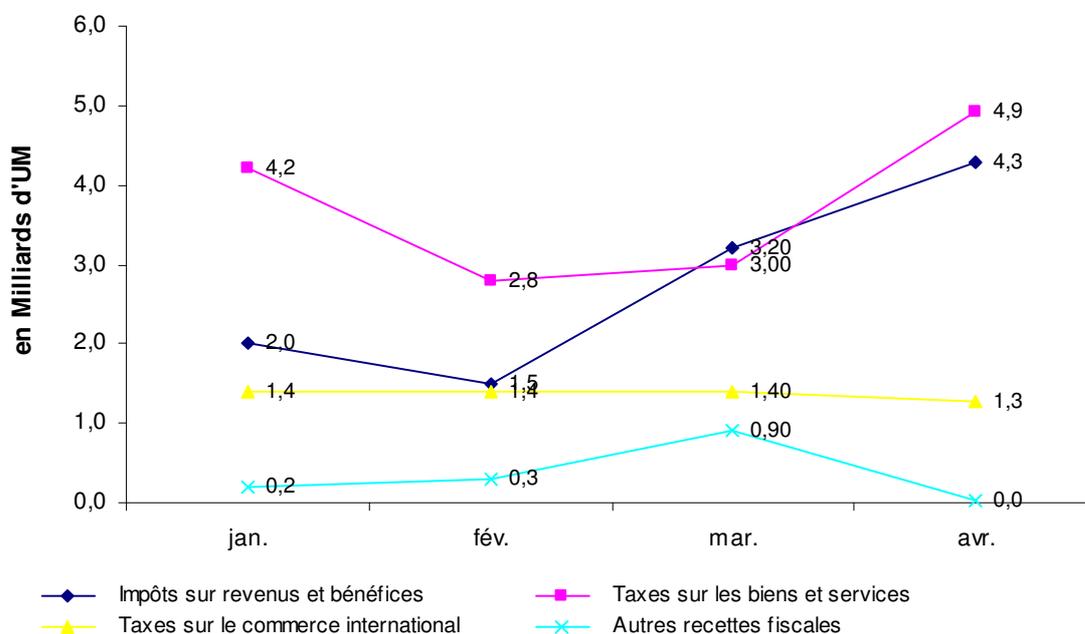
Le comportement des recettes fiscales en avril est marqué par :

- une très bonne performance des recettes BIC
- une aussi bonne réalisation des taxes sur biens et services
- une réalisation satisfaisante des taxes sur le commerce international
- peu ou pas d'autres recettes fiscales

Graphique 21: Ecart entre prévisions et réalisation pour le mois d'avril



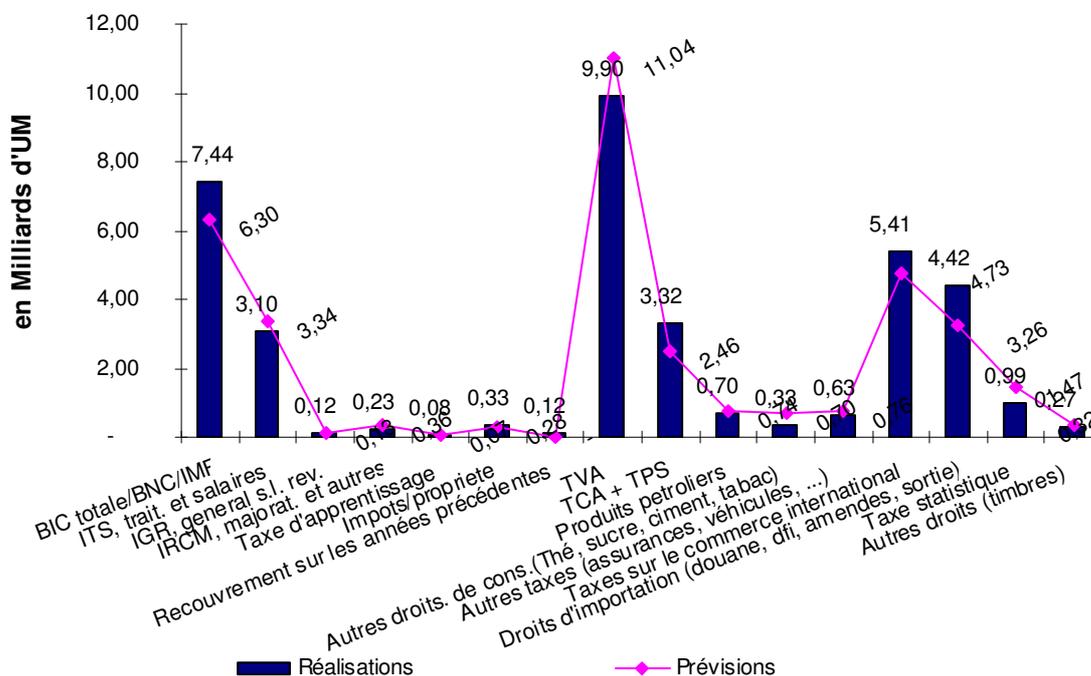
Graphique 22: Evolution des recettes fiscales



Comparé au premier trimestre, le mois d'avril connaît une nette croissance des taxes sur biens et services qui ont atteint 4.9 Milliards en avril, ainsi que les impôts sur revenus et bénéfices (4.3 Milliards). Les taxes sur le commerce international sont demeurées quasi constantes (1.3 Milliards) et les autres recettes fiscales ont été quasi-nulles en avril. Notons que ces autres recettes sont constituées essentiellement de recettes fiscales (exemple IRF) dont la responsabilité du recouvrement ne revient

plus au le Trésor. La DGI actuellement en charge des ces recettes, n'avait en avril pas encore monté le dispositif approprié pour le recouvrement de ces recettes.

Graphique 23: Performances détaillées des recettes fiscales à fin avril



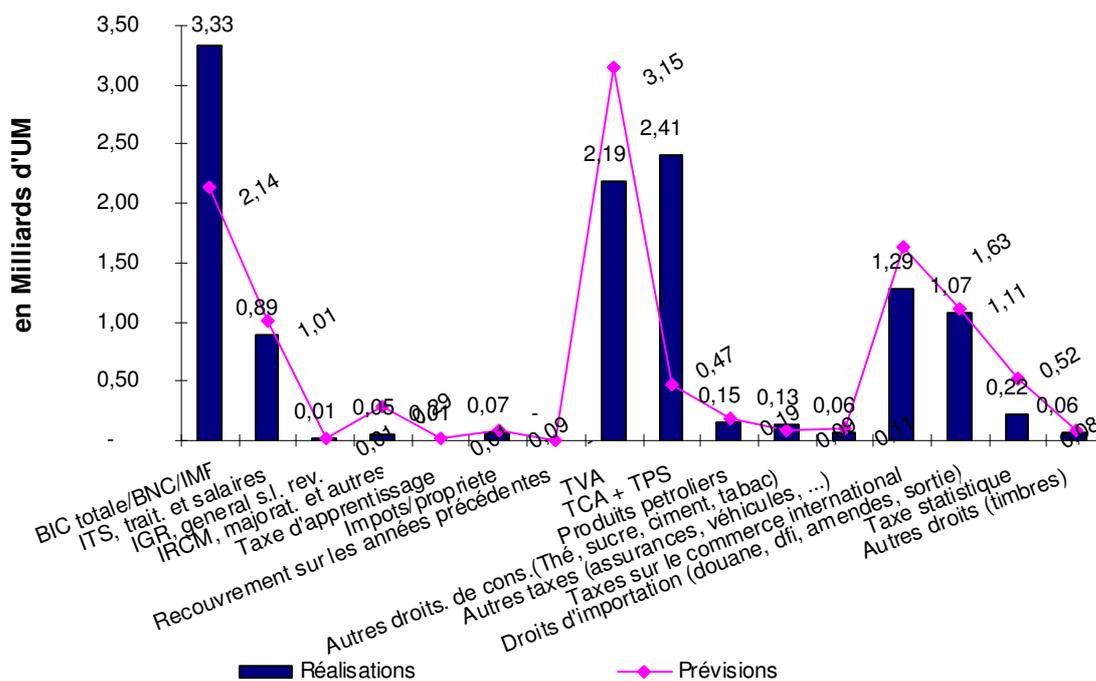
En allant plus en détail de l'analyse des recettes fiscales et en revoyant pour ce faire la base de calcul des prévisions, on s'aperçoit que les performances à fin avril sont globalement acceptables malgré que dans quelques cas (ITS, TVA) elles n'atteignent pas les prévisions (cf graphique 23).

La base affinée de calcul consiste à ajouter aux prévisions du premier trimestre (convenues avec le FMI), la projection mensuelle des prévisions du second trimestre (également convenues avec le FMI). Notons que les prévisions trimestrielles convenues avec le FMI tiennent compte du cycle annuel des recettes.

Ce constat est confirmé par l'analyse individuelle du mois d'avril (graphique 24) où quasiment toutes les recettes fiscales sont inférieures aux prévisions sauf le BIC et la TCA. Le comportement du BIC ne surprend pas car la crête provoquée par le délai de paiement du BIC par les entreprises fonctionnant au réel de fin mars s'est prolongée à début avril, tandis que des paiements TCA attendus au premier trimestre n'ont été effectués qu'en avril (TCA SNIM plus précisément la Taxe unique de la SNIM) (cf graphiques 4,23 et 24).

Cette baisse de recettes fiscales en avril est probablement due aux changements politiques intervenues durant la période, changements généralement corollaires avec une baisse de l'activité économique.

Graphique 24: Performances détaillées de recettes fiscales en avril



▪ **6.1.2 Recettes non-fiscales et dons**

Les recettes non fiscales du premier tiers de l'année 2007 ont atteint 6,5 Milliard d'ouguiya pour une prévision de 11,07 Milliards (base calcul affiné). Cette modeste performance est due au non paiement de la dividende SNIM attendue au second trimestre de l'année, mais qui ne doit pas nécessairement être libérée en avril. Le paiement de la dividende SNIM comme on le verra dans les rapports suivants ne surviendra qu'en juin.

Cet aspect sera élucidé dans l'analyse détaillée des recettes non-fiscales ci-dessous.

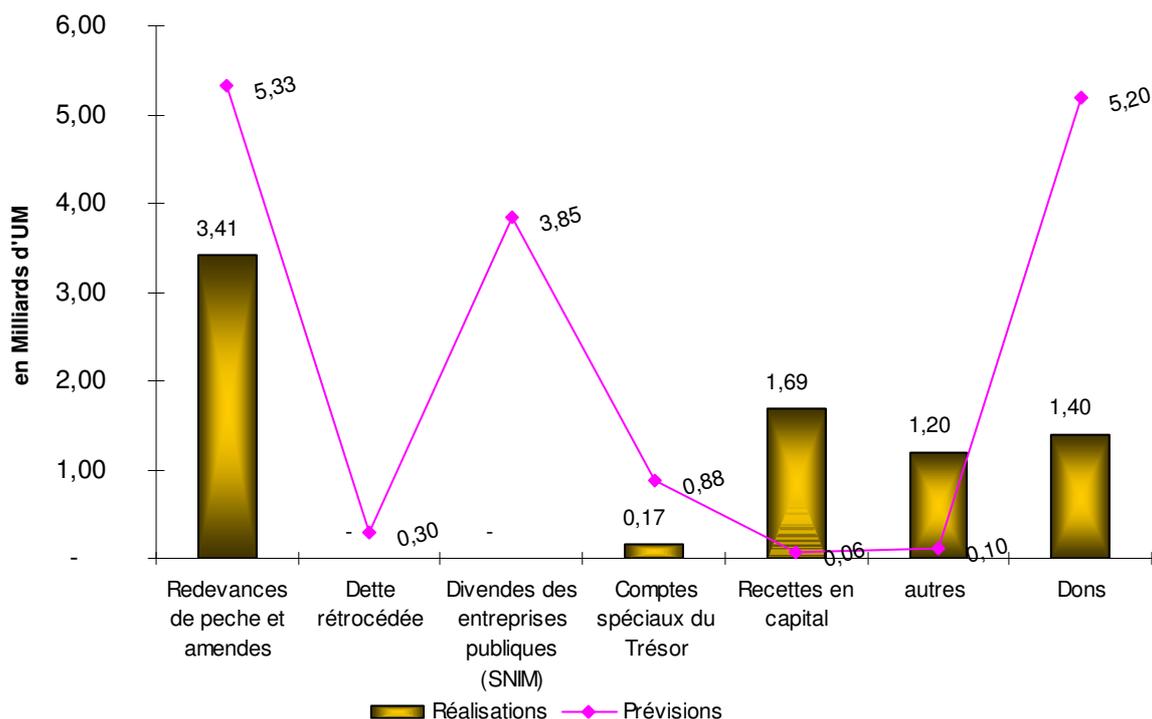
Il est aussi constaté que les redevances de pêche et amendes ne représentent pour le tiers de l'année que 64 % des prévisions de la période alors que ces mêmes recettes étaient en dessus des prévisions pour le premier trimestre de l'année. Cela dénote d'un certain relâchement du secteur de la pêche durant le second trimestre de l'année.

La dividende SNIM base de la prévision des dividendes des entreprises publiques n'a pas été payée en avril, ce qui explique l'écart avec la projection linéaire des prévisions sur le mois d'avril.

Les comptes spéciaux n'ont eux aussi été guère mieux (0.17 pour 0.88 milliards de prévisions).

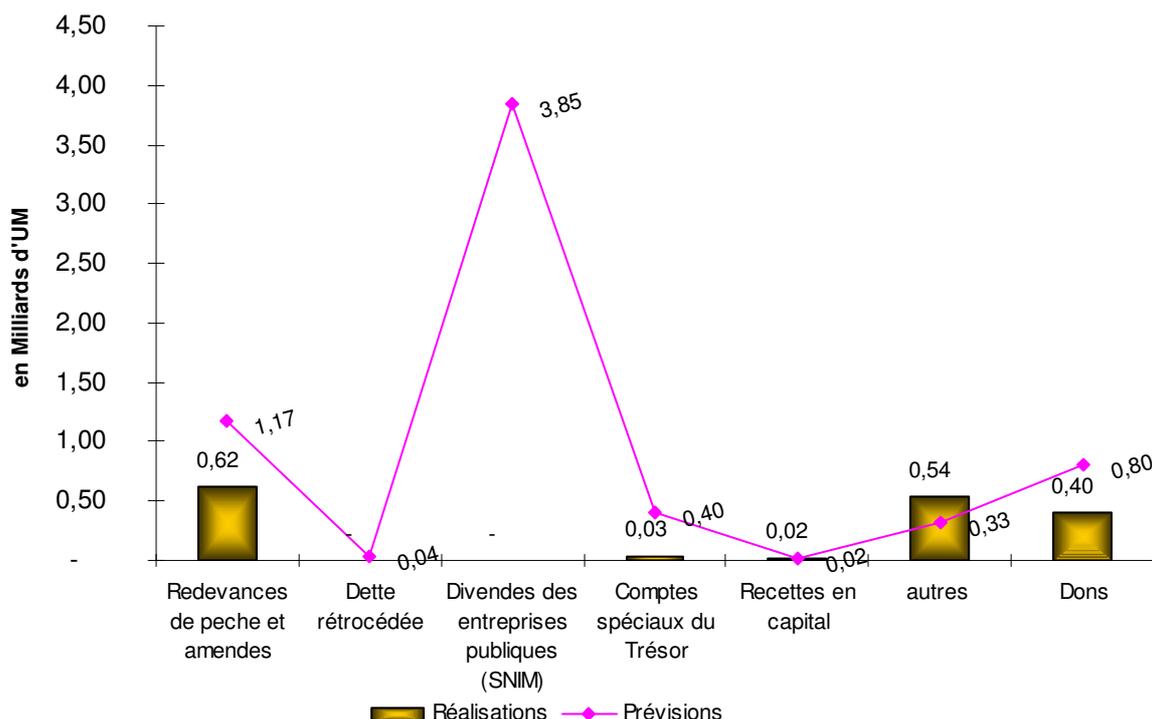
Pour les recettes en capital, les réalisations sont nettement supérieures aux attentes. Cela est probablement dû à une erreur de prévision.

Graphique 25: performances des recettes non-fiscales et dons pour le premier tiers de l'année



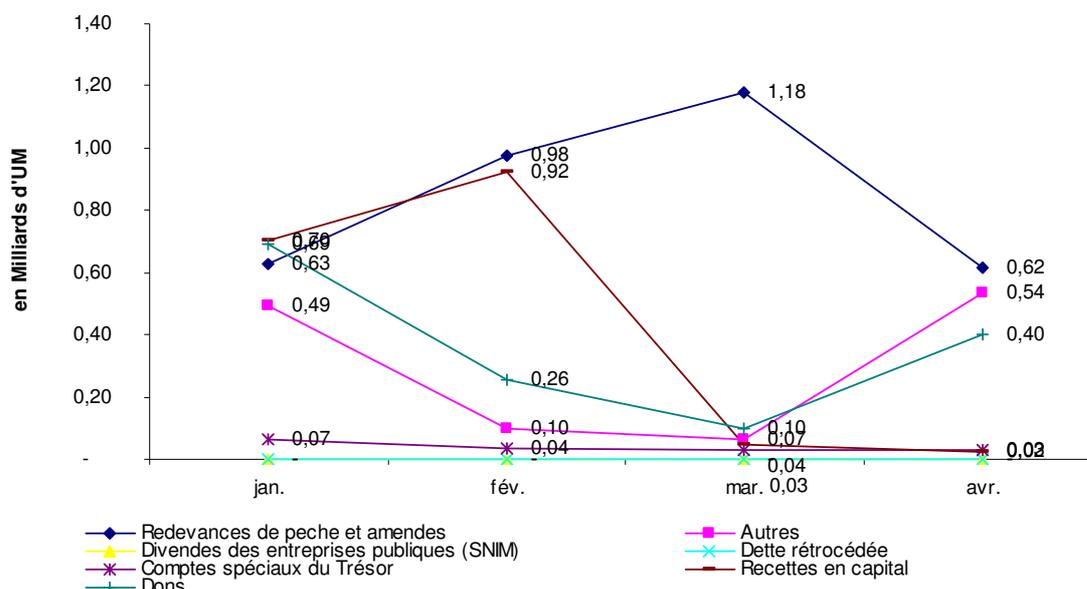
Les réalisations à fin avril de recettes en capital sont paradoxalement légèrement inférieures aux réalisations du premier trimestre, ce qui s'explique par la passation d'un redressement comptable, d'une recette imputée de manière erronée comme recette en capital.

Graphique 26: Performances du mois d'avril



Le mois d'avril s'inscrit bien dans la tendance générale sur le premier tiers de l'année de non atteinte des prévisions en recettes non fiscales.

Graphique 27: Evolution des recettes non fiscales durant le premier tiers de l'année 2007



Les redevances et amendes de pêche qui ont manifesté une hausse continue durant les 3 premiers mois de l'année ont diminué en avril pour atteindre leur niveau de janvier. La croissance d'autres recettes non fiscales distingue avril des deux mois précédents. Cette rubrique contient cependant parfois des recettes dont la nature est connue mais qui n'a pas été clairement identifiée au moment de son imputation. Ainsi l'importance de la rubrique « autres » n'est généralement pas un bon indicateur de la qualité des données, ce qui n'est cependant pas le cas ici.

Comme pour les autres mois qui ont précédé avril, les redevances et amendes de pêche demeurent à contribution principale pour les recettes non-fiscales.

6.2 Dépenses

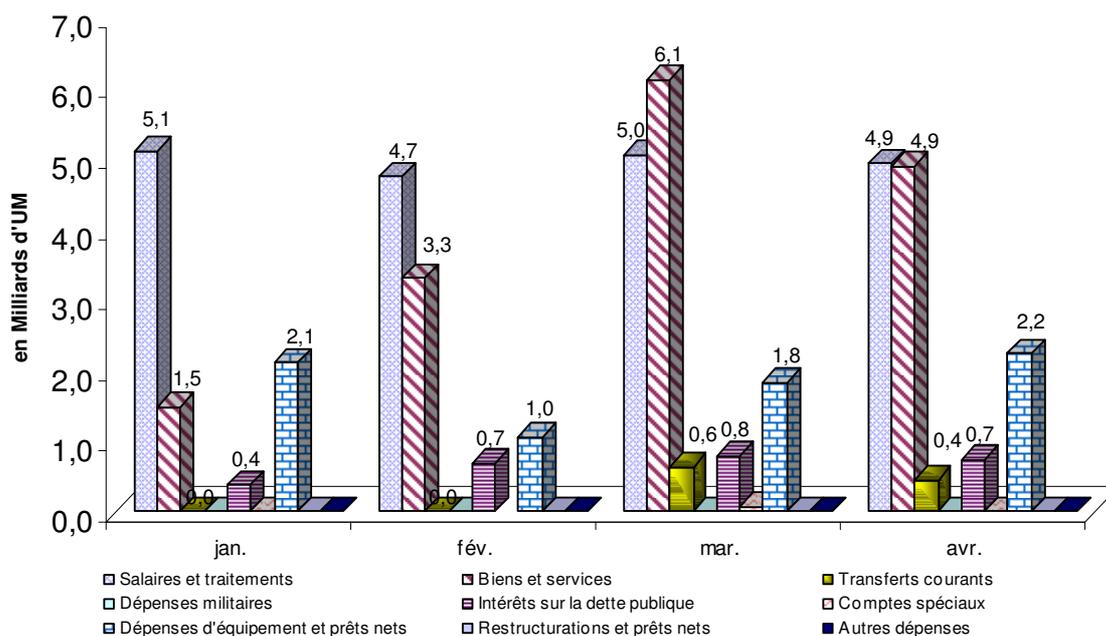
Les dépenses ont atteint durant le premier tiers de l'année 46,5 Milliards d'ouguiya pour une prévision de 63,6 milliards (prévision du premier trimestre de 46,9+tiers de la prévision du second trimestre de 50,1 milliards).

Les dépenses ont été limitées durant le premiers tiers de l'année aux dépenses obligatoires y compris les dépenses électorales qui étaient nécessaires à la bonne tenue des élections de mars 2007 et bien entendu les salaires.

La crête des dépenses sur biens et services enregistrée durant le mois de mars s'explique par les dépenses électorales.

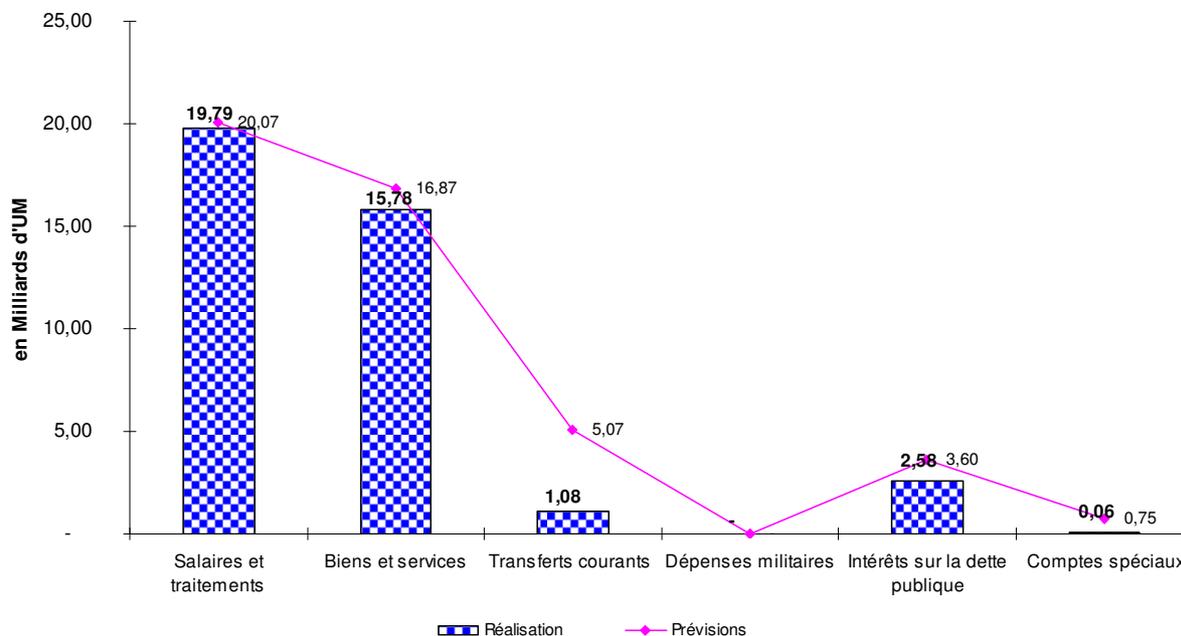
Le mois d'avril est caractérisée par une baisse de toutes les dépenses sauf les dépenses d'investissement, qui ont rejoint leur niveau de janvier.

Graphique 28: Evolution des dépenses et prêts au premier tiers de l'année



▪ **6.2.2 Dépenses de fonctionnement**

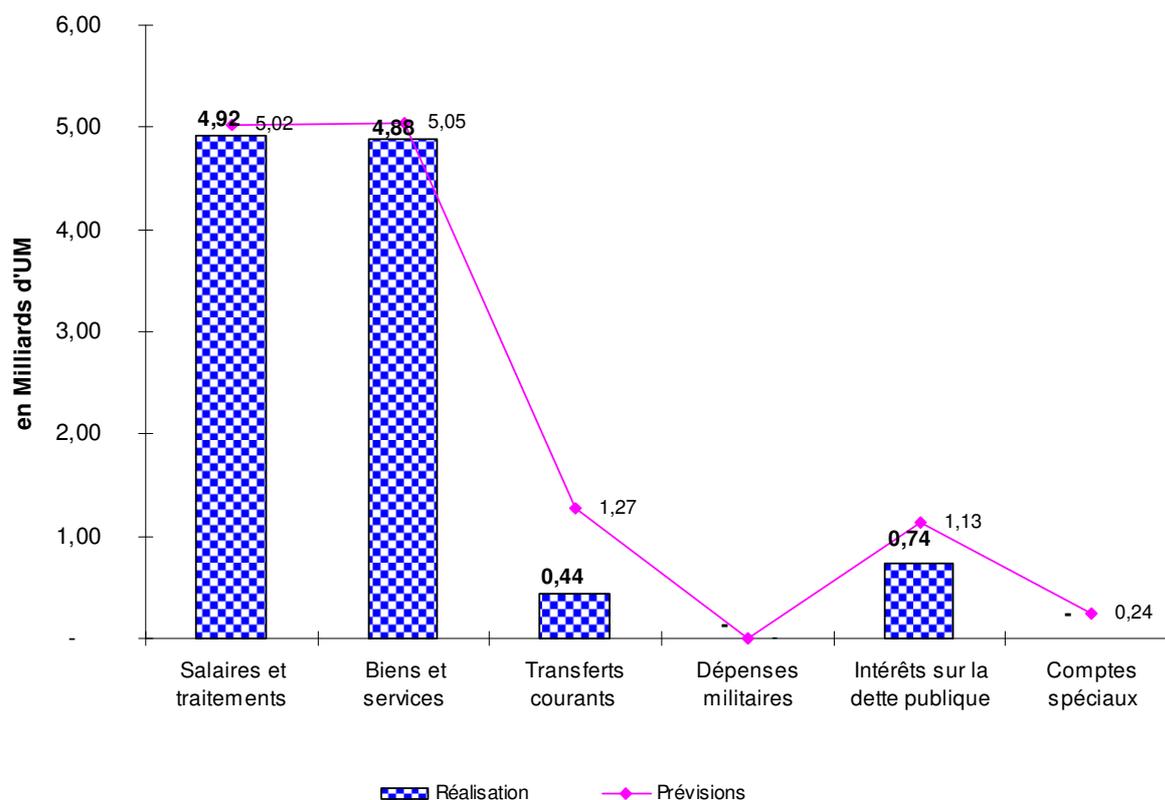
Graphique 29: Performances de dépenses de fonctionnements



Le graphique 29 est très édifiant sur le respect scrupuleux du programme durant le premier tiers de l'année. Il montre en effet que les dépenses sur les traitements et salaires et sur les biens et services ont été en dessous des seuils fixés par le programme. Les transferts courants sont très loin des seuils fixés (1,08 sur 5,07 Milliards). La même appréciation est valable pour les intérêts sur la dette publique

indicateur d'un recours moins important que prévu au financement par bons du trésor.

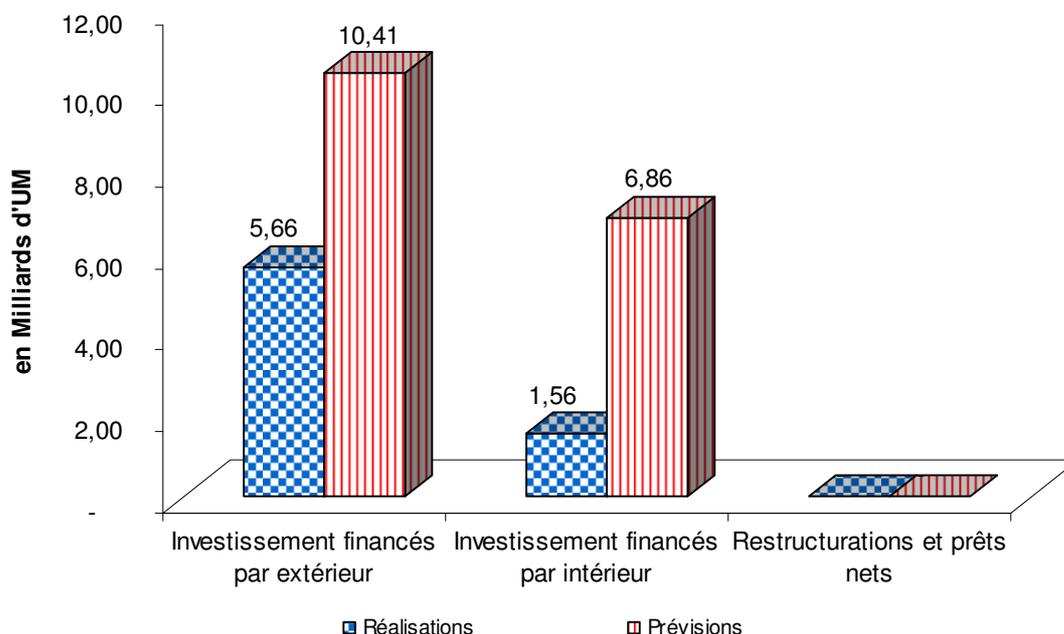
Graphique 30: Performances de dépenses de fonctionnement en avril



Le comportement constaté durant le premier de l'année ne diffère guère de celui du mois d'avril, qui montre une très bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement à la lumière du programme convenu avec le FMI.

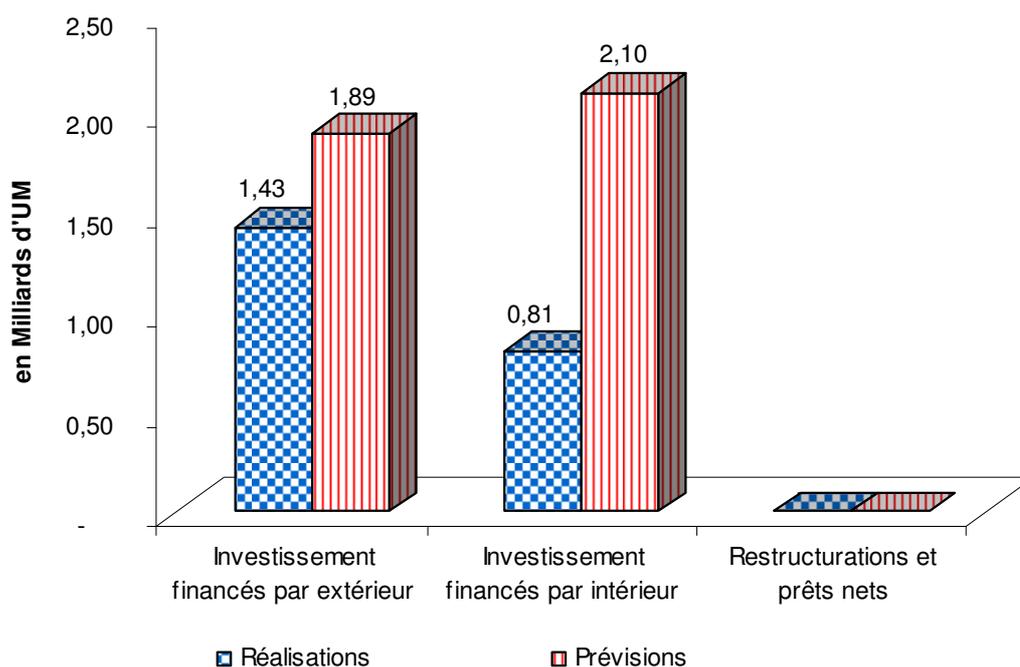
6.2.3 Dépenses d'investissement

Graphique 31: Performances de dépenses d'investissement durant le premier tiers de l'année



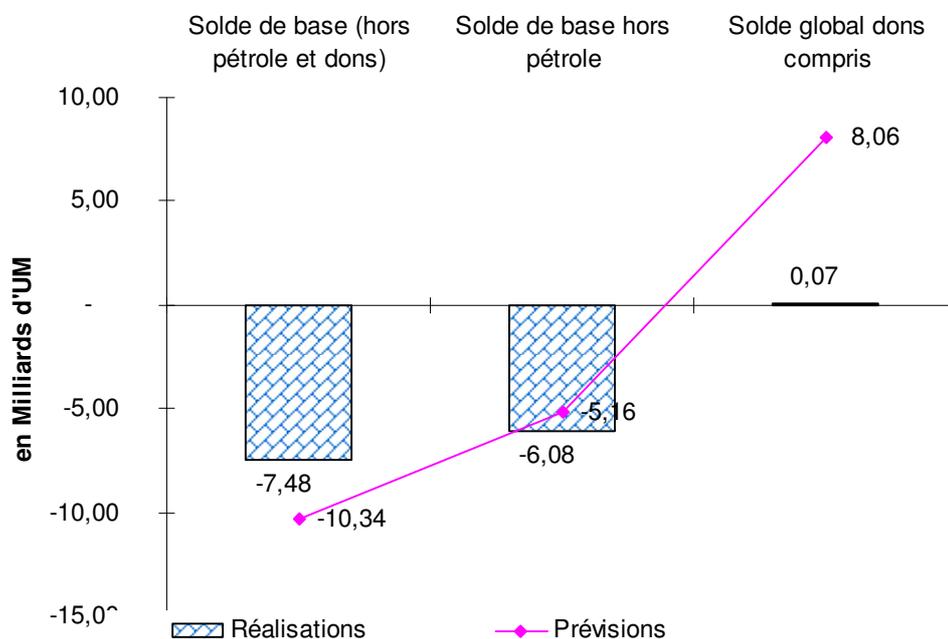
Les dépenses d'investissements sont restées modestes durant le premier tiers de l'année et bien en deçà des prévisions. Cela est valable aussi bien pour celles issues d'un financement extérieur qu'intérieur. Néanmoins une légère amélioration a eu lieu au mois d'avril où les dépenses d'investissement sur financement extérieur se sont un peu plus rapprochées de l'objectifs (1,43 et 1,89Milliards) (cf. Graphique32) .

Graphique 32 : Performances de dépenses d'investissements en avril



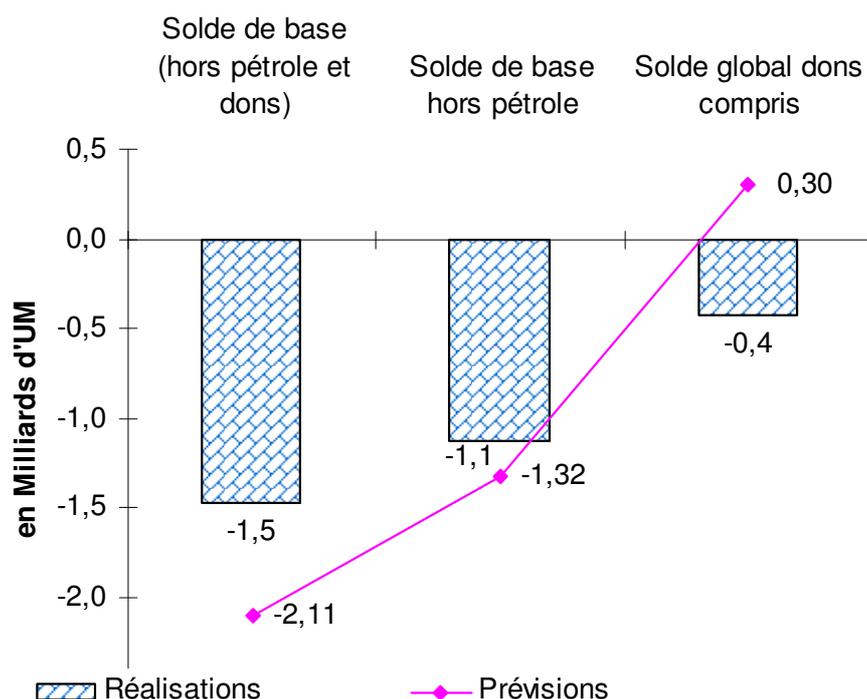
6.3 Solde

Graphique 33: Performances du solde durant le premier tiers de l'année



Le comportement du solde de base durant le premier tiers de l'année demeure satisfaisant malgré qu'il se soit globalement détérioré durant le mois d'avril. Il reste en dessus des barres des prévisions. Le solde de base hors pétrole était en dessous du seuil programmé, ce qui est dû à une estimation non confirmée des dons (estimation 5,2 Milliards, réalisation 1,4 Milliards). Le solde global est lui aussi inférieur à l'estimation du programme compte tenu du niveau modeste des recettes pétrolières et des dons.

Graphique 34: Performances du solde en avril



Les soldes du mois d'avril se sont globalement bien comportés sauf le solde global qui a été pénalisé par la faiblesse des recettes pétrolières durant ce mois.

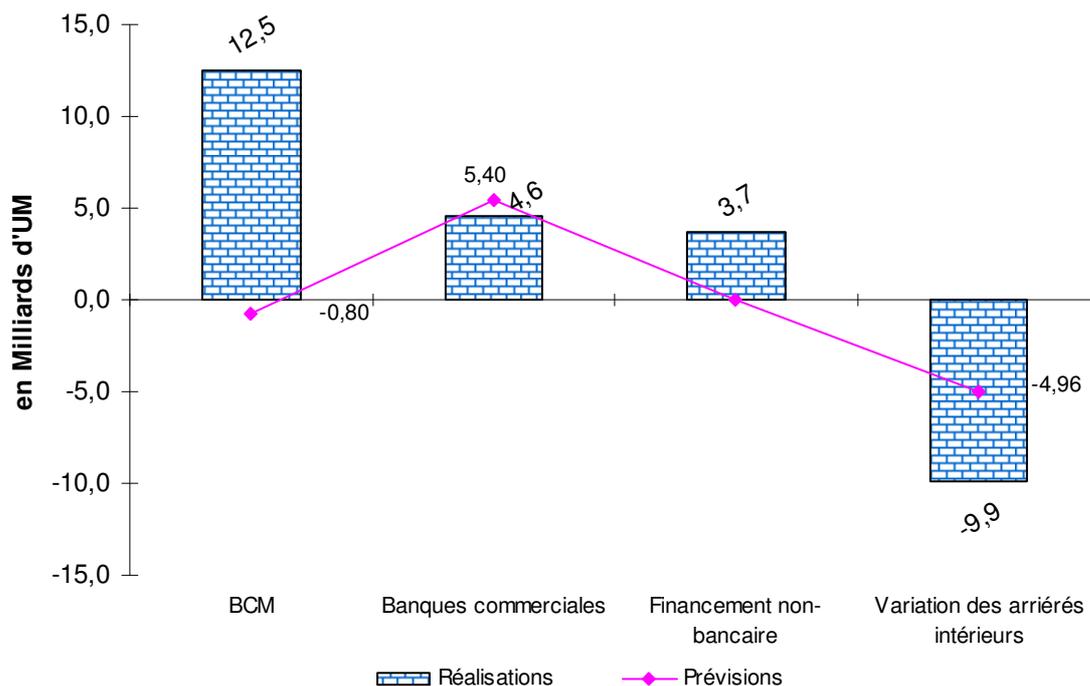
6.4 Financement

6.4.1 Financement intérieur

Le financement intérieur durant le premier tiers de l'année 2007 s'est caractérisé par une utilisation de 12,5 Milliards des crédits du compte courant issus de l'année 2006 alors qu'il était prévu d'augmenter ses dépôts de 0,8 Milliards. L'encours des bons du trésor bancaires n'a augmenté que de 4,6 Milliards pour une prévision de 5,40 Milliards. Le financement non bancaire a été de 3,7 Milliards d'ouguiya alors que la prévision n'était que nulle, ce qui dénote d'un intéressement de plus en plus grandissant des opérateurs privés outre les banques aux bons du trésor d'où l'augmentation du potentiel de financement du trésor. Les arriérés intérieurs (instances et arriérés) ont été apurés à hauteur 9,9 Milliards alors que 4,96 milliards seulement étaient prévus.

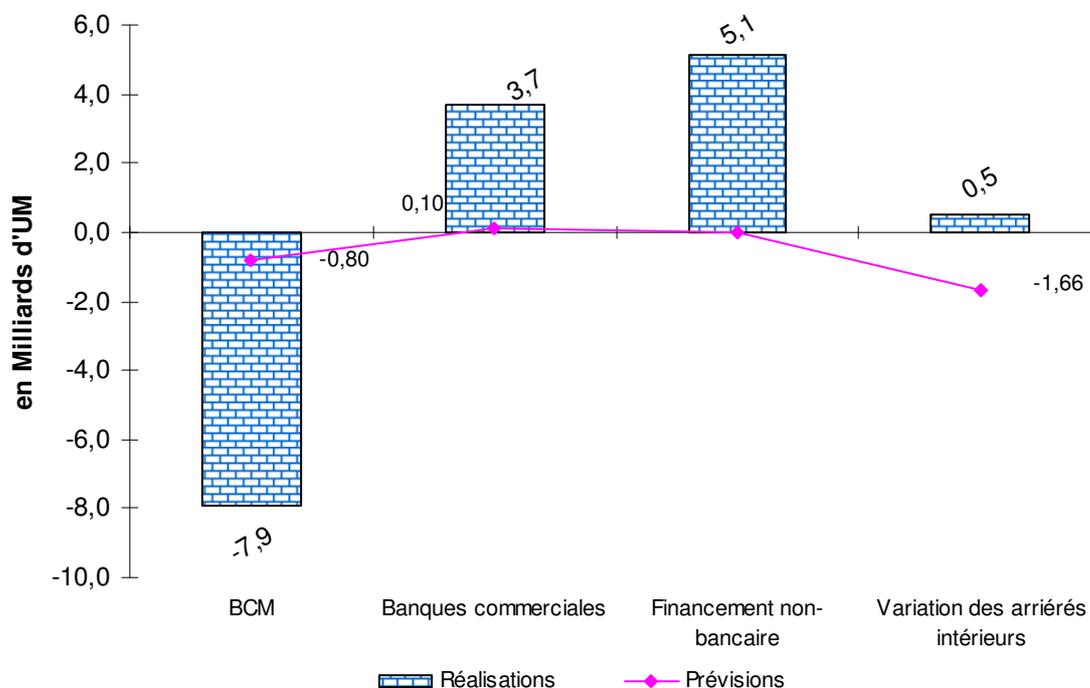
(cf. graphique 35)

Graphique 35: Comportement du financement intérieur durant le premier tiers de l'année



Rappelons que le financement par bons du trésor n'a pas été nécessaire pour le trésor, il servait à défaut de l'existence d'un marché monétaire d'instrument de régulation monétaire.

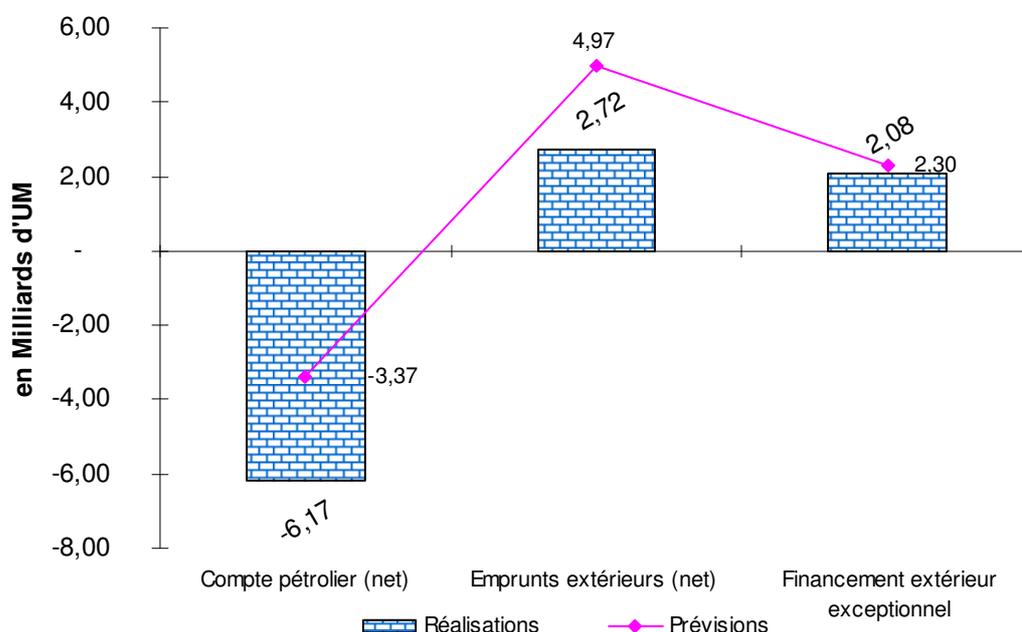
Graphique 36: Comportement du financement intérieur durant le mois d'avril



Durant le mois d'avril le fait le plus marquant en terme de financement intérieur est la reconstitution du solde créditeur du compte courant à la Banque Centrale en déposant 7,9 Milliards d'ouguiya supplémentaire sur ce compte. Le seuil des encours des bons du trésor bancaires et non bancaires a été rehaussé de 8,8 Milliards d'ouguiya et le stock d'arriérés intérieurs a augmenté de 500 Millions d'ouguiya.

6.4.2 Financement extérieur

Graphique 37: Comportement du financement extérieur durant le premier tiers de l'année



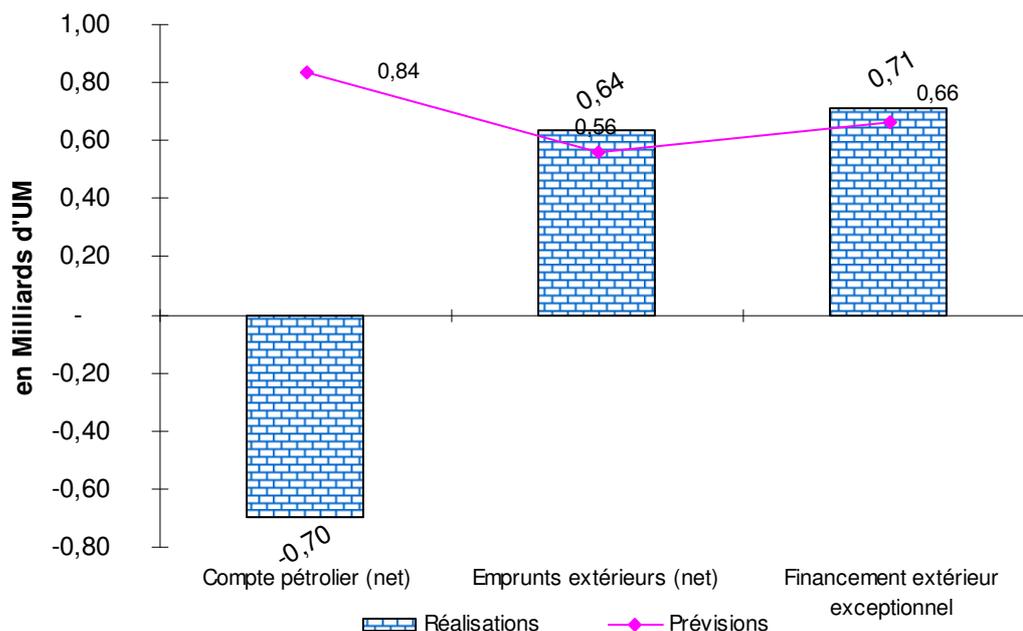
Le financement extérieur durant le premier tiers de l'année a été marqué par l'absence de retraits du compte FNRH, ce qui a permis un rehaussement de son solde de 6,17 Milliards d'ouguiya, bien que le programme ne prévoyait qu'une augmentation du solde ne dépassant pas 3,37 Milliards d'ouguiya.

Les emprunts extérieurs supplémentaires aux remboursements effectués sont de 2,72 Milliards pour une prévision de 4,97 Milliards.

Les financements exceptionnels ont atteint 2,08 Milliards pour une prévision de 2,3 Milliards (cf. graphique 37)

En avril le compte pétrolier n'a pas été sollicité comme déjà évoqué plus haut et les emprunts et financements exceptionnels étaient aux niveaux prévus (0,64 pour 0,56 Milliards et 0,71 pour 0,66 Milliards) (cf. graphique 38).

Graphique 38: Comportement du financement extérieur pour le mois d'avril



6.5 Comportement global du premier tiers de l'année par rapport au programme annuel

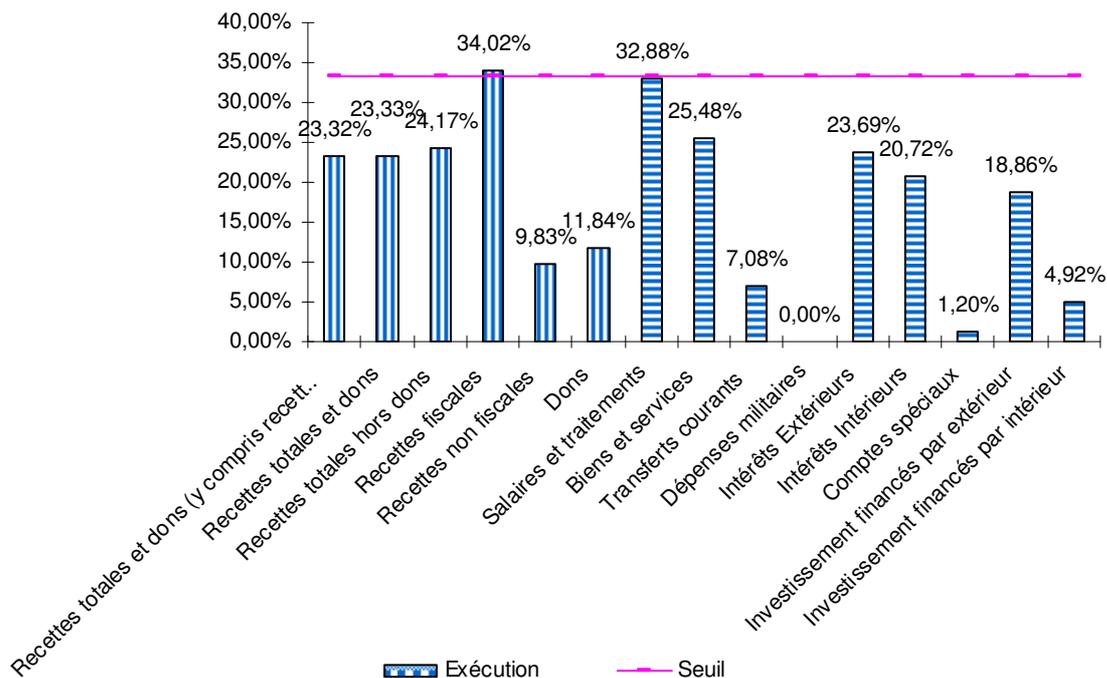
Dans tout ce qui précède du chapitre 6, les écarts étaient mesurés par rapport à la projection des différentes étapes du programme sur la période observée (soit de janvier à avril).

L'autre possibilité d'évaluer l'exécution du budget en recettes et en dépense consiste à observer dans quelle mesure le taux d'exécution des différentes rubriques de recettes et de dépenses dépasse ou ne dépasse pas le seuil de 33,33 % soit le tiers de l'année. Il est naturellement considéré performant pour les recettes de dépasser ce seuil et il est aussi plus austère pour les dépenses d'être en dessous de ce seuil.

Dans le graphique 39 on constate que seules les recettes fiscales ont dépassé le seuil pour la simple raison que ces recettes sont les mieux maîtrisées compte tenu de la multiplicité et la spécialité des administrations financières qui en supervisent le recouvrement. Néanmoins les autres natures de recettes sont relativement proches du seuil (les recettes sont hachurées verticalement).

Pour ce qui est des dépenses, on constate que celles-ci sont bien en dessous du seuil. Les traitements et salaires sont les seules dépenses qui se rapprochent beaucoup du seuil 32,88 % ce qui s'explique par la difficulté de la maîtrise de cette nature de dépense (les dépenses sont hachurées horizontalement).

Graphique 39: Comportement de l'exécution budgétaire durant le premier tiers de l'année



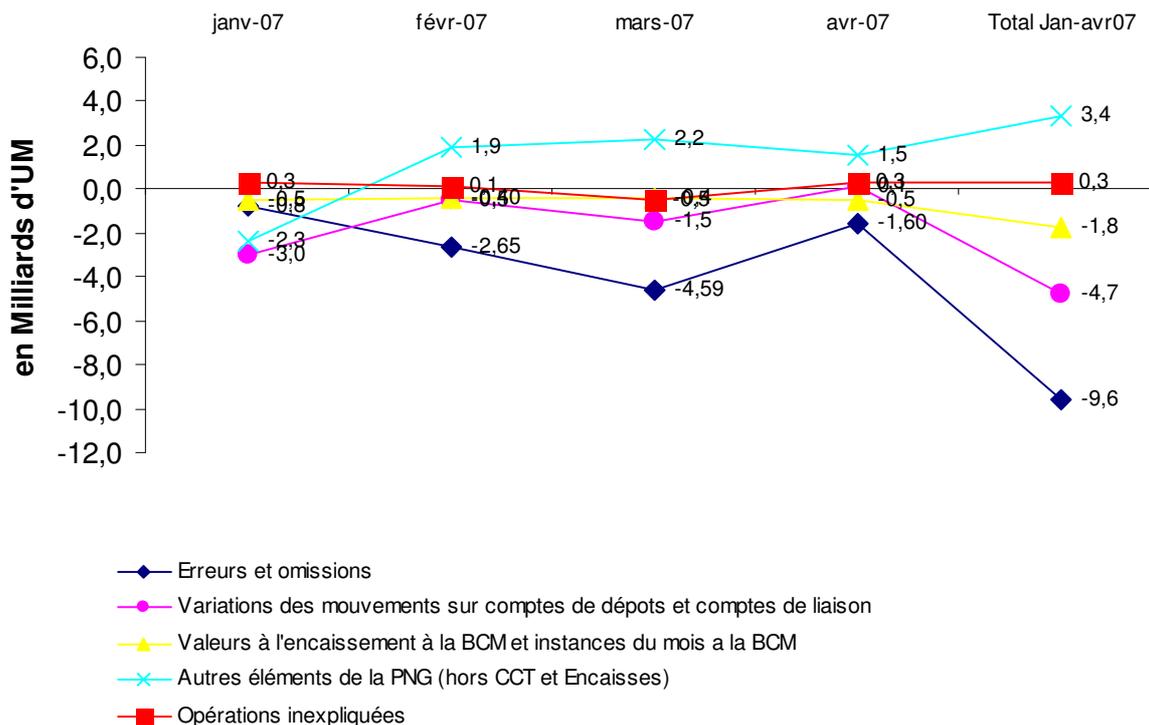
7. Erreurs et omissions

Durant le premier tiers de l'année 2007 des réflexions ont été menées dans le but d'expliquer les erreurs et omissions constatées à l'occasion de la production du TOFE mensuel et cela malgré que la majorité des chiffres du TOFE proviennent d'une comptabilité à partie double qui balance et où en principe il n'y a pas de place pour les erreurs et omissions.

Les résultats de ces réflexions figurant en annexe 9 de ce rapport ont conduit à l'adoption par les deux parties (FMI et autorités des finances publiques) du principe d'ajouter une nouvelle rubrique en bas de la ligne du TOFE intitulée mouvements internes du trésor et où est restituée la dynamique de la majorité des comptes de trésorerie (Comptes de dépôts, comptes de projets, comptes de régies, comptes de notifications, comptes de liaison des comptables secondaires).

Avec l'introduction de cette nouvelle ligne, la rubrique erreur et omission est très proche de zéro, ce qui constitue un indicateur de la précision et de l'exhaustivité du tableau des opérations financières de l'Etat.

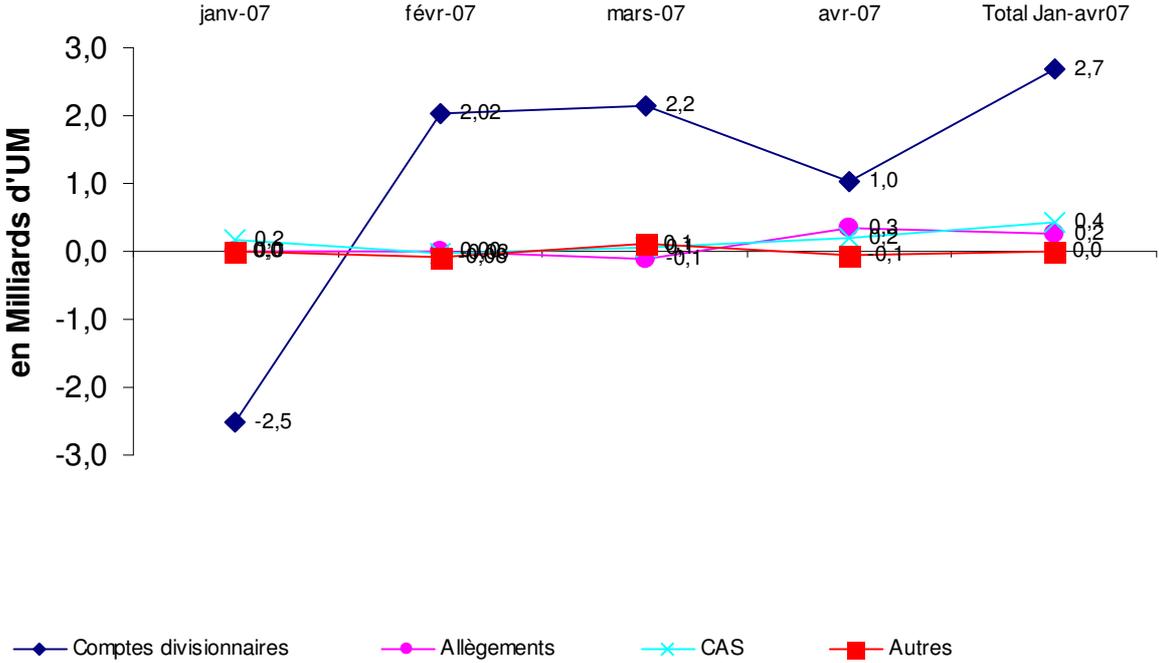
Graphique 40 : Evolution des erreurs et omissions



Le graphique 40 montre les grandes composantes qui constituaient dans les rapports précédents la rubrique erreurs et omissions (losange). Ces rubriques ne sont en effet ni erreurs ni omissions mais représentent des décalages de comptabilisation dans le cas des valeurs à l'encaissement à la BCM et instances du mois à la BCM (Triangle, issu de l'état de réconciliation bancaire Trésor-BCM), des variations des mouvements sur comptes de dépôts et de liaison qui reçoivent en effet des crédits budgétaires qui ne sont pas systématiquement dépensés ou desquels des dépenses s'effectuent durant la période et dont les crédits budgétaires correspondants sont parvenus des mois antérieurs (étoile) ainsi que d'autres éléments de la PNG (croix), qui ne sont pas pris en compte dans la comptabilité de l'état (la comptabilité de l'Etat n'intègre pas encore les établissements publics). Quant toutes ces rubriques sont ressorties des erreurs et omissions tel qu'il a été convenu avec les services du FMI, il reste comme on le voit bien sur le graphique 40 des opérations inexplicées dont le volume est vraiment dérisoire (carré). Notons que l'effet de ces différentes rubriques est parfois négatif et est parfois positif selon le cas de figure.

Le graphique 41 montre en détail l'évolution des autres éléments de la PNG non intégrés dans la comptabilité du trésor. Il s'agit principalement des mouvements des comptes divisionnaires, des mouvements des CAS Banque Centrale, des allègements de la dette non encore virés dans le compte courant du trésor à la BCM.

Graphique 41: Evolution des autres éléments de la PNG



Annexe 1 : Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) (haut de la ligne)

Tableau des opérations financières de l'Etat	janv-07	févr-07	mars-07	T1-Réal.	T1-Program	avr-07	Total Jan-avr07	Taux d'exéc / prgr année	Prg-07
Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)	10,9	8,8	14,1	33,8	43,1	12,8	46,6	23%	199,7
Recettes totales et dons	10,4	8,2	9,8	28,3	31,5	12,1	40,4	23%	173,3
Recettes totales hors dons	9,7	7,9	9,7	27,3	27,1	11,7	39,0	24%	161,5
Recettes fiscales	7,8	5,9	8,4	22,0	21,7	10,5	32,6	34%	95,7
Impôts sur revenus et bénéfiques	2,0	1,5	3,2	6,6	6,2	4,3	10,9	38%	28,7
Taxes sur les biens et services	4,2	2,8	3,0	9,9	11,7	4,9	14,9	31%	48,1
Taxes sur le commerce international	1,4	1,4	1,4	4,1	3,1	1,3	5,4	33%	16,2
Autres recettes fiscales	0,2	0,3	0,9	1,4	0,7	0,0	1,4	50%	2,8
Recouvrement sur les années précédentes	0,1	0,0	0,0	0,1		0,0	0,1		
<i>Recettes non encore ventilées</i>			0,7	0,7		-0,1	0,6		
Recettes non fiscales	1,9	2,0	1,3	5,3	5,4	1,2	6,5	10%	65,7
Redevances de pêche et amendes	0,6	1,0	1,2	2,8		0,6	3,4		
Dettes rétrocédées	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0		
Dividendes des entreprises publiques (SNIM)	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0		
Comptes spéciaux du Trésor	0,1	0,0	0,0	0,1		0,0	0,2		
Recettes en capital	0,7	0,9	0,0	1,7		0,0	1,7		
Autres	0,5	0,1	0,1	0,7		0,5	1,2		
Dons	0,7	0,3	0,1	1,0	4,4	0,4	1,4	12%	11,8
Projets	0,1	0,3	0,1	0,5	2,4	0,04	0,5	6%	8,5
Aide budgétaire	0,6	0,0	0,0	0,6	1,0	0,3	0,9	27%	3,4
<i>Dont: assistance PPTE</i>						0,3	0,3		
<i>Dont: assistance PPTE (hors BCM et SNIM)</i>									
<i>Dont: assistance PPTE (BCM et SNIM)</i>	0,6			0,6			0,6		
<i>Autres dons (IRDM, FMI)</i>					1,0		0,0		
Dépenses et prêts nets	9,1	9,8	14,5	33,3	46,9	13,2	46,5	22%	216,1
Dépenses courantes	7,0	8,7	12,6	28,3	33,6	11,0	39,3	25%	154,3
Salaires et traitements	5,1	4,7	5,0	14,9	15,0	4,9	19,8	33%	60,2
Biens et services	1,5	3,3	6,1	10,9	11,8	4,9	15,8	25%	61,9
<i>Dont: processus électoral</i>				0,0			0,0		
Transferts courants			0,6	0,6	3,8	0,4	1,1	7%	15,2
Dépenses militaires				0,0					
Intérêts sur la dette publique	0,4	0,7	0,8	1,8	2,5	0,7	2,6	22%	11,9
Extérieurs	0,1	0,1	0,5	0,7	0,5	0,3	1,0	24%	4,1
Intérieurs	0,3	0,6	0,3	1,2	2,0	0,5	1,6	21%	7,8
Comptes spéciaux	0,0		0,1	0,1	0,5	0,0	0,1	1%	5,2
Dépenses d'équipement et prêts nets	2,1	1,0	1,8	5,0	13,3	2,2	7,2	12%	61,7
Investissement financés par extérieur	2,1	1,0	1,1	4,2	8,5	1,4	5,7	19%	30,0
Investissement financés par intérieur			0,8	0,8	4,8	0,8	1,6	5%	31,7
Restructurations et prêts nets				0,0					
Autres dépenses				0,0					

				0,0					
Solde hors pétrole; dons non compris (déficit -)	0,6	-1,9	-4,8	-6,0		-1,5	-7,5	14%	-54,6
Solde hors pétrole; dons compris (déficit -)	1,3	-1,6	-4,7	-5,0		-1,1	-6,1	14%	-42,8
Idem, recettes de pêche exclues (déficit -)				0,0					
Solde de base hors pétrole (déficit -)	2,8	-0,7	-3,2	-1,1	-9,8	0,2	-0,9	4%	-20,5

Annexe 2: Compte pétrolier et bas de la ligne du TOFE

Tableau des opérations financières de l'Etat	janv-07	févr-07	mars-07	T1-Réal.	T1-Program	avr-07	Total Jan-avr07	Taux d'exéc / prgr année	Prg.07
Recettes pétrolières (net)	0,54	0,6	4,304	5,5	11,6	0,7	6,2	23%	26,4
Solde global; dons non compris (déficit -)	0,6	-1,9	-4,8	-6,0	-8,2	-1,5	-7,5	14%	-54,6
Solde global; dons compris (déficit -)	1,9	-1,0	-0,4	0,5	-3,8	-0,4	0,1	0%	-16,3
				0,0			0,0		
Financement	-1,9	1,0	0,4	-0,5	3,8	0,4	-0,1	0%	16,3
Financement intérieur	-2,6	3,4	8,8	9,5	2,0	1,4	10,9	-133%	-8,2
Système bancaire	9,2	2,2	10,0	21,4	5,3	-4,3	17,1	-494%	-3,5
BCM	8,41	3,21	8,82	20,45	0,0	-7,9	12,5	31300%	0,0
Compte courant	11,3	1,39	6,1	18,9		-9,0	9,9		
Comptes divisionnaires	-2,5	2,02	2,2	1,6		1,0	2,7		
Allègements	0,0	0,00	-0,1	-0,1		0,3	0,2		
CAS	0,2	-0,03	0,1	0,2		0,2	0,4		
Autres	0,0	-0,08	0,1	0,1		-0,1	0,0		
Créances sur l'Etat (pertes BCM+consolidation quotas FMI-FMA)				0,0					
Encaisses	-0,6	-0,09	0,4	-0,2		-0,5	-0,7		
Banques commerciales	0,79	-1,04	1,15	0,90	5,3	3,7	4,6	-130%	-3,5
Financement par bons du Trésor	1,59	-1,54	0,5	0,6		3,47	4,0		
Obligations cautionnées (traites)	-0,80	0,50	0,6	0,4		0,2	0,5		
Variationn CCP dans les banques				0,0					
Financement non-bancaire	-2,5	2,18	-1,1	-1,4	0,0	5,1	3,7	125%	3,0
Variation des arriérés intérieurs	-9,4	-0,96	-0,11	-10,43	-3,3	0,5	-9,9	128%	-7,7
Apurement	-9,4	-0,96	-0,17	-10,48		-0,15	-10,6		
Accumulation	0,0	0,00	0,05	0,05		0,65	0,7		
Instances du Trésor	-7,9	-0,44	-0,03	-8,33	-1,8	0,5	-7,8	141%	-5,5
Apurement	-7,85	-0,44	-0,1	-8,4		-0,1	-8,5		
Accumulation	0,00	0,00	0,1	0,1		0,7	0,7		
Dette croisée et autres engagements de l'Etat	-1,5	-0,52	-0,08	-2,10	-1,5	0,0	-2,1	96%	-2,2
Apurement	-1,5	-0,52	-0,1	-2,1		-0,01	-2,1		
Accumulation				0,0					
Autres	0,0	0,00	0,00	0,00		0,00	0,0		0,0
/				0,0					
Licence Télécom				0,0					
Amortissement (BTF)				0,0					
Financement extérieur	1,5	0,27	-3,81	-2,02	1,84	0,65	-1,4	-6%	23,60
Compte pétrolier (net)	-0,6	-0,60	-4,30	-5,47	-4,20	-0,7	-6,2	-196%	3,2
Recettes pétrolières (net)	-0,6	-0,60	-4,3	-5,5	-11,6	-0,7	-6,2	23%	-26,4
Contribution du compte pétrolier				0,0	7,4			0%	29,6

Autres (net)	2,1	0,87	0,5	3,4	6,0	1,4	4,8	23%	20,4
Emprunts extérieurs (net)	1,6	0,22	0,25	2,08	4,4	0,64	2,7	22%	12,1
Emprunts nouveaux	2,0	0,79	1,0	3,8		1,4	5,2		
Amortissement	-0,4	-0,57	-0,7	-1,7		-0,8	-2,4		
Financement extérieur exceptionnel	0,5	0,65	0,2	1,4	1,6	0,7	2,1	25%	8,3
Erreurs et omissions	- 0,76	-2,65	-4,59	-7,99	0,00	-1,60	-9,6	-1004%	1,0
Variations des mouvements sur comptes de dépôts et comptes de liaison	-3,0	-0,5	-1,5	-4,9		0,1	-4,7		
Valeurs à l'encaissement à la BCM et instances du mois à la BCM	-0,5	-0,40	-0,4	-1,3		-0,5	-1,8		
Autres éléments de la PNG (hors CCT et Encaisses)	-2,3	1,9	2,2	1,8		1,5	3,4		
Opérations inexpliquées	0,3	0,1	-0,5	0,0		0,3	0,3		

Annexe 3 : Présentation en pourcentage du PIB estimé (février 07)

Tableau des opérations financières de l'Etat	janv-07	févr-07	mars-07	T1- Réa l.	T1- Program	avr-07	TotalJ an- avr07	Prg.07
PIB estimé (prévisions services FMI mai 06)	556,5	556,50	556,50	556, 50	556,50	556,50	556,50	556,50
Recettes totales et dons	2,0	1,57	2,53	6,07	7,74	2,30	8,37	35,89
Recettes totales hors dons	1,9	1,47	1,76	5,09	5,66	2,17	7,26	31,14
Recettes fiscales	1,7	1,42	1,74	4,90	4,87	2,11	7,01	29,01
Impôts sur revenus et bénéfices	1,4	1,05	1,50	3,96	3,90	1,89	5,85	17,20
Taxes sur les biens et services	0,4	0,26	0,57	1,19	1,11	0,77	1,96	5,15
Taxes sur le commerce international	0,8	0,50	0,53	1,79	2,10	0,89	2,67	8,64
Autres recettes fiscales	0,2	0,24	0,25	0,74	0,56	0,23	0,97	2,90
Recouvrement sur les années précédentes	0,0	0,05	0,16	0,25	0,13	0,00	0,25	0,51
<i>Recettes non encore ventilées</i>	0,0	0,01	0,00	0,02	-	-	0,02	-
Recettes non fiscales	0,0	-	0,13	0,13	-	-0,02	0,11	-
Redevances de peche et amendes	0,3	0,37	0,24	0,94	0,97	0,22	1,16	11,81
Dettes rétrocédées	0,1	0,18	0,21	0,50	-	0,11	0,61	-
Dividendes des entreprises publiques (SNIM)	0,0	-	-	-	-	-	-	-
Comptes spéciaux du Trésor	0,0	-	-	-	-	-	-	-
Recettes en capital	0,0	0,01	0,01	0,02	-	0,01	0,03	-
Autres	0,1	0,17	0,01	0,30	-	0,00	0,30	-
Dons	0,1	0,02	0,01	0,12	-	0,10	0,21	-
Projets	0,1	0,05	0,02	0,19	0,79	0,06	0,25	2,13
Aide budgétaire	0,0	0,05	0,02	0,08	0,43	0,01	0,09	1,52
<i>Dont: assistance PPTE</i>	0,1	-	-	0,11	0,18	0,06	0,16	0,61
<i>Dont: assistance PPTE (hors BCM et SNIM)</i>	0,0	-	-	-	-	0,06	0,06	-
<i>Dont: assistance PPTE (BCM et SNIM)</i>	0,0	-	-	-	-	-	-	-
<i>Autres dons (IRDM, FMI)</i>	0,1	-	-	0,11	-	-	0,11	-
Dépenses et prêts nets	0,0	-	-	-	0,18	-	-	-
Dépenses courantes	1,6	1,76	2,60	5,98	8,43	2,37	8,36	38,83
Salaires et traitements	1,3	1,57	2,27	5,09	6,05	1,97	7,06	27,73
Biens et services	0,9	0,85	0,91	2,67	2,70	0,88	3,56	10,82
<i>Dont: processus électoral</i>	0,3	0,59	1,10	1,96	2,12	0,88	2,83	11,13
Transferts courants	0,0	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses militaires	0,0	-	0,11	0,11	0,68	0,08	0,19	2,73
Intérêts sur la dette publique	0,0	-	-	-	-	-	-	-
Extérieurs	0,1	0,12	0,14	0,33	0,44	0,13	0,46	2,13
Intérieurs	0,0	0,02	0,09	0,12	0,09	0,05	0,17	0,73
Comptes spéciaux	0,1	0,10	0,05	0,21	0,35	0,08	0,29	1,40
Dépenses d'équipement et prêts nets	0,0	-	0,01	0,01	0,09	-	0,01	0,93
Investissement financés par extérieur	0,4	0,19	0,33	0,90	2,39	0,40	1,30	11,09
Investissement financés par intérieur	0,4	0,19	0,19	0,76	1,53	0,26	1,02	5,39
Restructurations et prêts nets	0,0	-	0,14	0,14	0,85	0,15	0,28	5,70
Autres dépenses	0,0	-	-	-	-	-	-	-
Solde hors pétrole; dons non compris (déficit -)	0,0	-	-	-	-	-	-	-
Solde hors pétrole; dons compris (déficit -)	0,1	-0,34	-0,86	1,08	-	-0,27	-1,34	-9,81

Idem, recettes de pêche exclues (déficit -)	0,2	-0,29	-0,84	-	-	-0,20	-1,09	-7,68
Solde de base hors pétrole (déficit -)	0,5	-0,13	-0,58	0,19	-1,77	0,04	-0,15	-3,69
Recettes pétrolières (net)	0,1	0,11	0,77	0,98	2,08	0,13	1,11	4,75
Solde global; dons non compris (déficit -)	0,0	-	-	-	-	-	-	-
Solde global; dons compris (déficit -)	0,1	-0,34	-0,86	1,08	-1,48	-0,27	-1,34	-9,81

Annexe 4 : la note de clôture

Note sur l'apurement des arriérés de 2006

Lors du passage à 2007, et après la prise en charge des mandats retardés de 2006 parvenus courant janvier 2007, une situation des arriérés extraite de la comptabilité a été faite. Cette situation se présente comme suit :

Instances du trésor au 31/12/2006 (version 22/01/2007)

	Instances potentielles (1)
Déposants	
Comptes de dépôts	7 753 628 263,20
Corps constitués	-
Consignations	
Consignation service dépense (47911)	731 809 164,17
Consignation IGE (net + Précomptes) (47914)	4 186 929 894,97
Approvisionnement en attente (4008)	-
Atténuation de dépense (47511)	3 380 125 110,54
Arriérés (4007) du titre 98 (arriérés consolidés identifiés)	929 512 689,03
Virements différés de 2006 (arriérés en 2007)	4 589 014 963,43
Bons de caisse	524 997 710,08
Salaire Fonctions Publics décembre	
	22 096 017 795,42
Stock d'instance Trésor	12 681 067 679,02
Corrige des rapprochements bancaires	- 202 349 861,44
Credits 2006 (cheque en instance de decasement)	317 672 438,06
Debits 2006 (cheque en instances d'encaissement)	- 520 022 299,50
Instance de paiement IGE	
Stock ajuste	12 478 717 817,58
IGE	4 186 929 894,97
Autre	8 291 787 922,61

Cette situation arrêtée avec les services du fonds détermine le stock d'arriérés à 12.478.717.817,58 UM constitués comme suit :

4.186.929.894,29 UM de consignations de l'IGE
3.380.125.110,54 UM de consignations de mandats en attente d'atténuation ou de paiements
4.589.014.963,43 UM d'arriérés de virements différés
524.997.710,08 UM d'arriérés bons de caisse.

La somme de tous ces arriérés est révisée à la baisse par les décalages de comptabilisation retracés par l'état de rapprochement du compte courant à la BCM du 31/12/2006.

Il était quasi impossible de dresser un inventaire physique car l'observation des arriérés s'est effectuée le long d'une période de 21 jours où des dynamiques aussi bien de prise en charge que de paiement étaient en place, Or l'inventaire physique n'est possible que pour un moment déterminé.

Bien qu'un suivi des apurements s'effectue à travers la comptabilité, il a été procédé au 30 Mars à l'inventaire physique de l'ensemble des dépenses en position « arriérés » hormis les bons de caisse.

L'inventaire physique :

L'inventaire des mandats de 2006 en instance de paiement fait ressortir sans les engagements consolidés de l'Etat sur les exercices antérieurs à 2006 un montant de **356 303 573,30 UM** au 30 Mars 2007.

Ce montant se répartit comme suit dans les comptes suivants :

47914 Consignations de l'IGE :	351 355 275,060 UM
47511 Rejets du Module VISA	588 768,00 UM
47911 Consignations Sce Dépense	4 359 530,24 UM

A ces montants s'ajoutent les engagement consolidés de l'Etat :

40072 Arriérés/ TITRE 98	56 776 864,02 UM
--------------------------	-------------------------

Le paiement de ces mandats n'a pu avoir lieu pour les raisons suivantes :

- 1- Les mandats consignés par l'Inspection Générale de l'Etat ne se font que sur présentation d'une lettre de déconsignation de l'Inspecteur Général ; cette procédure a été convenue en commun accord suite à la demande de l'IGE.
- 2- Les mandats des arriérés sont payés au fur et à mesure que les bénéficiaires présentent leurs domiciliations bancaires ; le retard du paiement s'explique par l'absence des coordonnées bancaires des bénéficiaires.
- 3- Les quatre mandats consignés au 47511 restent impayés à cause de certaines modifications qu'ils ont subi après leur prise en charge par le module VISA et qui n'ont pas reçu d'explication de la part de la Direction du Budget.
- 4- Les mandats consignés au 47911 sont généralement chargés ainsi dans les journées informatiques à défaut de coordonnées bancaires. Le paiement aura lieu dès la réception d'une lettre de redressement de journée informatique.

Le détail de cet inventaire physique se trouve en annexe 1 :

La confrontation avec la fiche d'instances (annexe 2):

La fiche d'instance fait ressortir des différences entre les soldes résiduels calculés à partir de la comptabilité et les résultats de l'inventaire physique.

Ce constat fait, doit faire l'objet d'investigations qui prendront plus ou moins du temps, néanmoins quelques explications sont déjà latentes.

1. les consignations de l'IGE,

L'inventaire physique des mandats consignés par l'IGE, n'est pas exhaustif car des mandats ont été amenés par cette institution.

Par ailleurs un montant 198 932 989,63 UM est constitué de recettes TVA et IMF précompté qui ont été systématiquement consignés avec les mandats dont elles sont issues.

2. Rejet du Module visa

Ce montant correspond aux dossiers qui sont consignés au 47511 pour absence de visa et dont les dossiers n'ont pas été complétés.

3. Les virements différés arriérés

Les raisons pour les 232 millions résiduels en comptabilité n'ont pas encore été comprises. Il doit y avoir des erreurs de comptabilisation. Il peut s'agir de mandats consignés au 47911 et payés à partir de ce compte sans que l'écriture initiale de consignment n'ait été passée.

Conclusion

La gestion des instances et arriérés en 2006 n'était pas optimale pour les raisons ci-dessous :

- absence d'inventaire physique périodique
- réforme de l'ordonnancement n'étant pas encore complétée un suivi optimisé des instances n'était pas possible
- le suivi se faisait uniquement à travers l'apurement

En 2007, compte tenu des lacunes constatées il est procédé à un suivi physique régulier du stock et une limitation à 2 des comptes susceptibles de recevoir les instances.

Inventaire physique des arriérés

INVENTAIRES DES MANDATS ARRIERES AU 30/03/2007

4007 (ARRIERES ENGAGEMENTS CONSOLIDES DE L'ETAT)

N° Mandat	Bénéficiaire	Montant
999040		3 826 732,00
998841		6 858 810,00
998829		5 932 000,00
998831		8 945 580,00
165		5 651 205,00
998826		334 403,01
999051		2 581 713,00
999005		1 420 440,00
999013		1 021 049,99
999021		319 428,00
999008		6 298 500,00
998994		627 000,00
999017		64 843,01
999048		468 638,01
85		835 095,00
998999		2 802 622,00
888824		134 736,00
324		743 175,00
888825		404 160,00
421150		2 433 599,99
373		4 105 727,99
29		56 613,12
77		502 995,84
160592		104 640,00
160575		134 736,00
160571		168 421,06
TOTAL		56 776 864,02

47911 (CONSIGNATIONS DU SERVICE DE LA DEPENSE)

N° FICHE	Bénéficiaire	Montant
185		48 000,00
97		135 360,00
141		591 578,96
141		192 000,00
141		376 651,88
141		546 960,00
141		2 450 000,00
6679		18 979,40
TOTAL		4 359 530,24

47511(Consignations VISA)

N° Mandat	Bénéficiaire	Montant
350175		432 000,000
180016		156 768,000
TOTAL		588 768,00

47914 (CONSIGNATIONS IGE)

N° Mandat	Bénéficiaire	Montant
419101-28		229 680,000
990101-1365		6 738 000,000
411201-5		421 027,000
410101-410460		380 160,000
411201-8		421 046,740
410103-3		835 200,000
410201-410583		1 263 139,360
419401-78		38 784,000
419401-63		51 264,000
160201-160556		913 813,050
990101-721		19 007 999,920
990101-1098		5 317 141,880
420201-21		86 400,000
411201-7		589 420,630
391865		576 000,000
152894		28 800 000,000
440313		244 320,000
10020		177 120,000
92356		101 061 000,000
10027		297 600,000
372371		336 768,000
141116		20 421,180
460533		190 896,000
290206		182 400,000
170401		150 000,000
350383		327 504,000
220320		2 453 734,830
92571		60 000,000
213498		384 192,000
156102		1 465 819,050
290879		1 152 000,000
100610		15 000 000,000
153888		1 392 000,000
770745		100 000 000,000
371880		105 216,000
200453		172 800,000
180023		230 400,000
213260		46 277 704,000
302388		864 000,000
300476		6 315 789,530
302389		748 800,000
90684		374 400,000
181997		169 627,880
213736		58 320,000
110272		311 424,000
20603		1 251 840,000
180002		470 400,000
451031		222 454,010
180024		460 800,000
180031		254 400,000
402059		127 488,000
402112		235 968,000
391666		355 200,000
391671		703 680,000
391665		1 079 712,000
TOTAL		351 355 275,060

TOTAL ARRIERES SANS LES ENGAGEMENTS CONSOLIDES	356 303 573,30
---	-----------------------

Fiche d'instances

Apurement des arriérés du trésor de 2006 (version 06/04/2007)

	Instances potentielles (1)	Observations	Paiements			Stock au 30/03/2007
			janvier	février	Mars	
Déposants						
Comptes de dépôts	7 753 628 263,20	Solde Crédeur (balance) solde au	2 247 296 432,90	469 615 804,71	1 458 565 731,86	3 578 150 293,73
Corps constitués	-	largement débiteurs				
Consignations						
Consignation service dépense (47911)	731 809 164,17	Solde Crédeur (balance)	733 105 868,16	-		
Consignation IGE (net + Précomptes) (47914)	4 186 929 894,97	Solde Crédeur (balance)	2 323 357 084,51	143 725 278,74	43 680 000,00	1 676 167 531,72
Approvisionnement en attente (4008)	-	Solde Crédeur (balance)				
Atténuation de dépense (47511)	3 380 125 110,54	Solde Crédeur (balance)	685 763 974,75	1 710 140,00	820 800,00	2 691 830 195,79
Arriérés (4007) du titre 98 (arriérés consolidés identifiés en	929 512 689,03	Solde Crédeur (balance)	1 501 121 000,00	522 419 271,51	76 263 000,00	- 1 170 290 582,48
Virements différés de 2006 (arriérés en 2007)	4 589 014 963,43	Extrait de la balance	4 027 581 439,44	286 726 812,82	41 717 000,00	232 989 711,17
Bons de caisse	524 997 710,08	Similaire avec BD néanmoins ce chiffre doit être largement révisé à la baisse car la bons ne sont pas systématiquement émarqués	815 436 000,00	7 605 732,79	3 942 000,00	- 301 986 022,71
Salaire Fonctions Publics décembre						
	22 096 017 795,42					
Stock d'instance Tresor	12 681 067 679,02	Apurement	7 852 138 498,70	439 767 964,35	90 159 800,00	4 299 001 415,97
Corrige des rapprochements bancaires	- 202 349 861,44	Corrige des rapprochements bancaires				
Credits 2006 (cheque en instance de decassement)	317 672 438,06	Credits 2007 (cheque en instance de decassement)				
Debits 2006 (cheque en instances d'encaissement)	- 520 022 299,50	Debits 2007 (cheques en instance d'encaissement)				
Instance de paiement IGE						
Stock ajuste	12 478 717 817,58	Apurement ajusté	7 852 138 499	439 767 964	90 159 800	4 096 651 554,53
IGE	4 186 929 894,97	1 863 572 810,46	2 323 357 085	143 725 278,74	43 680 000,00	
Autre	8 291 787 922,61	2 763 006 508,42	5 528 781 414	296 042 685,61	46 479 800,00	
		Stock	4 626 579 318,88	4 186 811 354,53	4 096 651 554,53	

Annexe 5 : Evolution du suivi des instances du trésor.

Entre le 1 janvier 2006 et ce jour le suivi des instances a connu plusieurs modifications qui ont été parfois dictées par les circonstances apparues dans le cadre de la déconcentration de l'ordonnancement.

En fin 2005, période de la rédaction du protocole technique avec le FMI, étaient considérées instances, tous les mandats de bénéficiaires d'ordonnancement, parvenus au trésor sous forme de « journées informatiques » et non encore payés.

Au début de 2006, et en accord avec le FMI, le trésor a mis en place un module informatique de gestion de visa.

Ce module comporte les sous fonctions suivantes:

- la prise en charge des demandes de règlement, avec la vérification de la disponibilité budgétaire, l'identification du fournisseur, les références bancaires de celui-ci, la précision du compte interne du trésor en cas de virement interne, la prise en compte de toutes les anomalies constatées sur le dossier avec distinction des DRI, Avance Régies et marchés.
- La division du visa classe les différents dossiers à viser conformément à une répartition de prérogatives fixée par une note de service spécifique émise par le Trésorier Général.
- Chaque intéressé valide les bordereaux confectionnés qui lui reviennent en visant les documents correspondants.
- Toutes les opérations de prise en charge, de visa et de rejet sont comptablement prises en compte.
- Le rejet peut intervenir à tout moment avant le paiement
- La prise en charge des journées informatiques est accompagnée par une vérification de la conformité des documents visés avec l'ordonnancement,

Après sa mise en place, on s'est rendu compte que dans beaucoup de cas l'information, qui était saisie au niveau du trésor au moment du visa différait de l'informations qui parvenait sous forme d'ordonnance de la Direction du budget à travers la direction de l'informatique.

Le système de prise en charge de journées informatique rejetait alors tout mandat non-conforme. Cette dynamique de rejet était devenue telle qu'il n'était pas possible de la maintenir. Pour cela il s'est avéré nécessaire de prendre en charge systématiquement les mandats même comportant des anomalies, les consigner dans le compte 47511 atténuation de dépenses pour signifier que cette prise en charge n'est pas définitive et les étudier au cas par cas pour en déterminer l'issue qui est soit de les payer, ou soit de les maintenir ainsi comme des recettes en atténuations de dépense.

Les crédits constatés dans ce compte ne peuvent pas être considérés comme des instances, car selon la définition de ces dernières est considérée instances tout

mandat différé qui répond à toutes les conditions nécessaires au paiement et qui n'est pas encore payé pour des raisons propres à la trésorerie.

Les mandats consignés au 47511 ne répondent justement pas à toutes les conditions nécessaires au paiement, car les informations de ces mandats lors du visa sont différentes de celles de l'ordonnancement.

Les bons de caisses ne peuvent non plus pas être considérés comme des instances étant donnée que leur paiement dépend de la présence physique de leurs bénéficiaires, présence qui échappe à la volonté du trésor.

Durant cette période (2006) où la Mauritanie suivait le SMP, il a été jugé opportun de faire abstraction de cette définition précise des instances et de considérer même les mandats consignés au 47511 comme des tels, pour se maintenir très loin de tout reproche en terme de respect des exigences du programme.

Le suivi des instances durant cette période, était uniquement comptable et ne comportait pas un pointage physique réel des mandats, considérant au 1 janvier que le stock était nul.

A l'issue de la mission géographique de février de 2007, et compte tenu des difficultés rencontrées pour l'identification du niveau réel des arriérés de l'exercice 2006, il a été convenu de tenir parallèlement une fiche d'instance qui faisait apparaître le stock, et les apurements et ces derniers devraient être conforme avec le TOFE.

L'obligation de la tenue de cette fiche et la généralisation effective de RACHAD a conduit à l'apport de nouvelles améliorations du suivi des instances :

- le 47511 atténuation de dépense ne fonctionne plus, car le mandat est pris chargé en une seule fois,
- la division du visa n'est plus autorisée à prendre un charge un mandat assigné au 47911 « consignation du service de la dépens ». Il faut pour la prise en charge d'un tel mandat la précision du compte et de la banque du bénéficiaire.

Un autre saut qualitatif aura lieu quant sera mis en place le module paiement (prévision fin avril 2007), ainsi ce module limitera l'imputation au niveau des ordonnateurs aux seuls comptes susceptibles de recevoir des crédits de ceux là, notamment les comptes des établissements qui leur sont affiliés et les comptes 4003 virements différés et 40011 bons de caisse. L'utilisation d'autres comptes d'attente ne sera plus possible. Ce point n'affectera pas directement les instances mais contribuera sensiblement à améliorer la tenue comptable des dépenses budgétaires.

A partir de mars 2007, il est procédé à une tenue très précise des vraies instances (virements différés non encore payés). Cette tenue s'articule autour des tâches suivantes.

- A la fin de chaque journée, la division du visa, confronte les avis de crédite des virements différés avec les crédits remontés sur la 4003 en comptabilité.

- Ils tirent les virements différés numériques et en font un total,
- Les trois situations, sont gardés dans un dossier qui servira de référence à l'issue du pointage hebdomadaire,
- A la fin de chaque semaine la division du visa extrait sur Excel l'ensemble des virements différés numériques pris en charge pendant la semaine. Ils envoient une copie de ce fichier à la division des opposition et une à la division du règlement, qui suppriment chacune sur sa copie du fichier les avis qu'elle ne pas. Les deux fichiers ainsi constitués sont regroupés en un seul qui sert de fichier des instances accumulées pour la semaine. A ces enregistrements sont ajoutés les instances accumulées avant la semaine, constituant ainsi la situation des instances de la semaine. Le total de ces instances doit exactement correspondre au solde créditeur du 4003. Au cas échéant, il faut rechercher les erreurs, mais seulement durant la dernière semaine qui n'est pas encore rapprochée.

Ce stock doit exactement correspondre au stock de la fiche d'instance à la fin d'un mois.

Le pointage physique ainsi systématisé n'était pas effectué jusque là que très rarement.

En bref on peut dire que le suivi des instances est allé d'une situation initiale en 2006 où il y avait une multitude de comptes et pas de recoupement physique à une situation en mars 2007, où seuls deux comptes sont concernés (bons de caisse, virements différés) et un pointage physique quotidien, hebdomadaire et mensuel.

Annexe 6 : Les recettes non ventilées

Entre deux remises de comptabilités les postes comptables et en particuliers ceux qui enregistrent un grand volume de recettes, dégagent quasi-systématiquement tous les chèques et toutes les recettes qu'ils reçoivent en guise de recette à la Direction.

Il s'agit des postes comptables des impôts, du port, de Douane ville, de Nouadhibou, et de Nouadhibou douane et dans une moindre mesure Rosso et Atar.

Ces dégagements sont indispensables, car ils mouvementent positivement le compte courant le long du mois.

La comptabilisation de ces dégagements s'effectuent comme suit :

Opération 1 :

Au dégagement par le percepteur ou le trésorier Général celui-ci débite son compte de liaison pour les opérations à l'initiative du Trésorier général 39012, par le crédit de son compte de liaison pour les opérations à son initiative 39011.

Opération 2 :

A la réception des fonds la division des agences à la DTCP, crédite le compte de liaison du comptable expéditeur (opérations à l'initiative du trésorier général) 39012 et débite le compte 550121 (chèques à l'encaissement) quant-il s'agit de chèques et le compte 531 (traites) quant-il s'agit de traites.

A travers ces deux opérations, on voit que le crédit du compte 39012 augmente tout le long du mois, avant que les comptabilités ne parviennent et il a tendance à se solder au moment de la prise en charge des comptabilités des postes.

Les crédits accumulés dans le 39012 correspondent en grande partie à des recettes constatées mais dont l'imputation réelle ne s'effectue que quant les comptabilités des postes comptables secondaires.

Constataion des recettes non-ventilées dans le TOFE

Le modèle de la DTCP permettant l'extraction du TOFE, contient l'instruction d'exploiter le comptes 39012 compte de liaison pour les opérations à l'initiative du comptable principal, pour les schémas d'écritures de dégagements de fonds, qui se diversifient par la nature des fonds dégagés.

Le résultat de cette extraction correspond au montant des fonds reçus par la direction et dont les comptabilités contenant les imputations de recettes ne sont pas encore parvenues.

Il arrive que ce résultat soit négatifs, souvent quant les fonds correspondants à certaines comptabilités n'arrivent pas durant les mois de ces comptabilités.

Annexe 7 : Quelques questions courantes et les observations y afférant.

Question	Observation
s'agissant de l'apurement des instances non payées de 2006 pour 8.6 milliards d'UM à fin janvier, quelle est la part qui correspond aux instances régularisées par l'IGE ?	<i>Sur les 8.6 milliards d'arriérés payés en janvier, les déconsignations de l'IGE représentent 0,007463 milliards de bons de caisse (payées à la caisse), et 1,66163 milliards de virements bancaires)</i>
Il est important de suivre spécifiquement l'apurement de ces ordres de paiement. Une fiche récapitulative des instances avait été établie à fin décembre et permettait de suivre le compte de l'IGE. Comme discuté lors de la mission, cette fiche détaillée de stock des instances pourrait être mise à jour mensuellement en 2007.	<i>La fiche d'instances contenant le stock physique comparé au stock de la comptabilité est produite mensuellement</i>
La rubrique « consignations-déconsignations IGE » dans "recap Tofe" correspond-elle aux sommes régularisées ?	<i>Cette rubrique représente les déconsignations de l'IGE pour les montants qui sont virés dans des comptes internes (dépôts et autres). En effet, les mandats consignés par l'IGE sont hétérogènes, certains sont payables à la caisse ou par virement, mais certains représentent par exemple des tranches de subvention libérées avec retard en fin d'année, ou des mises à disposition au profit de certains projets faites au début du mois de décembre mais dont le virement sur le compte interne du projet a été retardé par le contrôle . Ces virements internes n'apparaissent pas dans les apurements, parce que les comptes financiers n'ont pas joué. Mais ils figurent au niveau de la fiche d'instance dans les comptes de dépôts. Il est remarqué à juste titre que sur ces comptes a été payé plus que les dépôts constatés au 31 décembre. Ceci a deux explication, le paiement de certains de ces virements internes et les avances accordées en Janvier et même février pour payer des dépenses urgentes, le budget 2007 était alors pas encore mis en place. Ces montants remontent à 0,65 Milliards. La rubrique 765 ne concerne pas les régularisations budgétaires.</i>
s'agissant des 4 milliards de dépenses ordonnancées mais non prises en charge par le Trésor, y a-t-il des actes ayant annulé ces dépenses en pour l'exercice 2006 et les reportant sur 2007. Sera-t-il possible de suivre spécifiquement l'exécution de ces dépenses en 2007 ?	<i>Le Trésor n'a pas pris en charge ces ordonnancements. La Direction du budget a annulé les engagements et les blocages sur l'ancien système, il n'est sûr pas qu'ils aient fait de même pour les mandats émis par les trois ministères et les dépenses communes qui étaient sur le nouveau système RACHAD. Il est possible de suivre physiquement l'exécution de ces mandats, parce que leurs dossiers comportent en plus les anciens mandats en fin de circuit. Le trésor va essayer d'assurer une traçabilité ou un suivi singularisé de ces mandats.</i>
Y a-t-il eu en janvier un retrait sur le FNRH. Quel est le solde de compte à fin janvier 2007.	<i>Il n'y a eu aucun retrait sur le FNRH au cours du mois de janvier. Le solde du FNRH était de 51 302 477,28 dollars US au 31 janvier.</i>

Question	Observation
s'agissant du détail des dépenses, la feuille recap-tofe a deux colonnes, pour lequel le détail des dépenses est différent. A quoi correspondent les différences entre les deux colonnes ?	<i>La colonne de gauche contient les montants issus du modèle automatique, la colonne de droite contient les montants de la colonne de gauche corrigés des différentes avances effectuées sur les comptes de dépôts, car celles-ci devraient remonter comme dépense, car elles n'ont pas encore fait l'objet de régularisation. . En cas de régularisation, les ordonnancements seront diminués d'un montant équivalent. Exemple rubrique 211 : la Colonne de droite affiche un montant de 5.10 milliards et celle de gauche un montant de 2.63 milliards (correspondant aux salaires de la Fonction Publiques qui sont édités par l'ancien système et donc ordonnances et non avances), La colonne de droite affiche un montant de 5.10 milliards qui se décompose comme suit : Le montant de la colonne de gauche 2.63 auquel s'ajoute d'une part un montant de 0.87 milliards représentant les salaires des établissements publics et 1.58 milliards représentant les salaires des militaires. et faisant l'objet d'avance sur compte de dépôts.</i>
les avances des dépenses de biens et services remontent elles à 1.5 milliards d'UM. N'y a -t-il eu aucune avance pour des investissements ?	<i>Exact, les dépenses sur bien et services en janvier ont été intégralement avancées et représentent le montant indiqué. Ces avances ne sont pas nombreuses et font l'objet d'un suivi méticuleux et concernent principalement le processus électoral. Aucune avance sur les dépenses d'investissements n'a été effectuée.</i>
N'y a-t-il eu aucune dépense de réduction de la pauvreté en janvier.	<i>Comme ce sont des dépenses non encore ordonnancées, le reclassement fonctionnel effectué automatiquement ne fonctionne pas. Les dépenses de janvier ont été suivies au cas par cas et il n'y avait de dépenses de lutte contre la pauvreté. Ces dépenses se décomposaient essentiellement comme suit : 0,8 milliards pour le ministère de l'intérieur dont une partie pour le processus électoral et l'autre pour la sécurité du Rallye, des fonds spéciaux, et quelques dépenses de biens et services urgentes pour le protocole.</i>
est-il possible de vérifier s'il y a eu des dépenses électorales sur financement extérieur en janvier ?	<i>La Régie d'Avance du processus électoral gérée par le ministère de l'intérieur a reçu 0,515 milliards d'avance. Cette avance est destinée au processus électoral, mais elle n'est pas de source extérieure. La CENI n'a rien reçu en janvier. Néanmoins, il faudrait vérifier au niveau de la Coordination du PNUD.</i>

Question	Observation
à quoi correspondent les montants inscrits sous la rubrique 74 "instances du Trésor" dans la feuille recap TOFE ?	<p><i>La rubrique 74 de recap TOFE comporte théoriquement la dynamique l'apurement des instances. En effet après analyse on se rend compte que cette rubrique qui est de 3.35 (7.43 milliard initialement mais dont sont soustraite toutes les dépenses avancées remontées en haut de ligne) doit être en réalité nulle parce que : - 2.25 (rubrique 748) sont des dépenses effectuées sur les crédits des balances d'entrée des déposants - 0.71 sont en partie des avances d'approvisionnements de postes comptables et en partie des restes à payer sur les notifications de crédit de 2006. Cette rubrique était pour apprécier la variation d'instance, mais elle n'est pas très précise parce qu'elle ne fait pas l'état des stocks .Il a été cependant convenu à l'issue de discussions avec la mission du FMI d'opter pour la méthode hors modèle de fiche des instance qui constate les stocks a chaque fin de mois et la variation d'instance se ferait hors modèle. Cette rubrique est aussi très imprécise en début d'année a cause de l'absence d'ordonnancement et des avances que l'on remonte a la main. Mais, elle devait être neutre par rapport au TOFE tant que les ordonnancements n'ont pas commence. C'est ce que démontre le calcul numérique précédent.</i></p>
est-ce que les variations des encours des bons du trésor entre secteur bancaire et non bancaire ne correspondent pas en grande partie au reclassement de Paribas du secteur non bancaire en 2006 vers le secteur bancaire en 2007 ?	<p><i>La question a été posée a la Direction du refinancement bancaire et il semble, qu'il s'agit bien d'un problème de reclassement des BT BNP-paribas</i></p>
détail des recettes fiscales pétrolières 2006	<p><i>Lors de la dernière mission de février 2006, il a été constaté que certaines recettes pressentaient des difficultés de reclassement par nature fiscale ou non fiscale. Mais depuis que la comptabilisation a commence sérieusement avec l'ouverture du compte offshore, la comptabilité montre les résultats ci-dessous. Le Tofe des 12 mois contient la réponse. Les recettes pétrolières fiscales de juin à décembre Les recettes pétrolières de 2006 depuis l'ouverture du FNRH sont mentionnées dans le tableau ci-dessous : BIC pétrole 39,46, ITS pétrole 0,89 , autres recettes pétrolières 36,54, intérêts sur placements 0,41, Total 39,46</i></p>
Est ce qu'il est confirmé qu'il n'y a plus de recouvrement d'arriérés d'impôts attendus en 2007 a la suite du remboursement de ces arriérés? Il y a un petit montant de recouvrement au titre des années précédentes en janvier. Lors des discussions, il avait été retenu que rien n'était attendu.	<p><i>Il est confirmé qu'il n'y a pas d'arriérés d'impôts attendus en 2007 au titre de ces apurements. Le montant qui apparaît en janvier correspond a des précomptes sur les 1,5 milliards payes au titre de ces arriérés en Janvier. (Une partie des 2,2 qui reste)</i></p>
L'hypothèse est faite que les recettes pétrolières liées à la formation et au développement du secteur pétrole arriveraient au premier trimestre. Est-ce confirmé ?	<p><i>Pas encore, le Ministre du pétrole assurait la dernière fois au MF que les sociétés pétrolières étaient prêtes a libérer ces montants des que les autorités en fassent la demande. Il était également question de les saisir par lettre et de leur rappeler les coordonnées du FNRH.</i></p>

Question	Observation
<p>Dans le cas contraire, il serait souhaitable de prendre cela en compte pour la trimestrialisation.</p>	<p><i>En effet, l'attitude à adopter pour la trimestrialisation sera connue avant le afin du mois de février. Si les paiement des à effectués par les opérateurs pétroliers peuvent transfères par les sociétés sur simple demande et en une seule fois, leur prévision serait maîtrisée et ne poserait pas de problème</i></p>
<p>S'agissant des mesures qui pourraient être mises en oeuvre pour renforcer le suivi des dépenses de lutte contre la pauvreté, y-t-il eu des discussions complémentaires avec le Budget et/ou le MAED sur le mécanisme qui pourrait être mis en place (suivi au niveau du Trésor et du Budget coordonnant les secteurs ou utilisation du dispositif de suivi du MAED) ?</p>	<p><i>Seules les dépenses sur financement extérieurs ne font pas encore l'objet de suivi. Dans les discussions qu'il y a eu, il était question que le Trésor identifie mensuellement les services au niveau desquels les dépenses de lutte contre la pauvreté s'exécutent le plus mal a travers la classification fonctionnelle, et que dans le cadre d'une commission (ou du dispositif du MAED) ou seront représentés le budget et le MAED, ces services seraient sensibilisés. Une analyse également de leurs difficultés devraient permettre de lever les obstacles qui se dressent devant l'exécution des dépenses de lutte contre la pauvreté au niveau de ces services. Rien n'a été fait jusqu'à présent a cause du retard dans le déploiement de RACHAD et du coup de l'exécution budgétaire 2007. A partir du premier avril, ces mesures pourraient être mises en oeuvre, car le Trésor aurait un mois d'exécution budgétaire et serait capable par conséquent de sortir la classification fonctionnelle du budget exécute au cours du trimestre.</i></p>
<p>qu'est-ce qui explique le niveau plus élevé que prévu des dépenses de biens et services en 2006 ?</p>	<p><i>Il y a eu des dépassements sur les dépenses du processus électoral. Il semble aussi que les dépenses diplomatiques ont été très élevées.</i></p>
<p>pourrait-on confirmer que le tableau ci-joint sur les dépenses de réduction de la pauvreté 2006 établi a partir du détail LCP du TOFE et de la base de données Access est correct.</p>	<p><i>Le tableau a été vérifié chiffre par chiffre, pas d'erreurs. Les montants sont exacts.</i></p>
<p>la loi de finances rectificative prévoyait des dépenses supplémentaires visant à supporter l'activité et à créer des emplois dans certains secteurs. Pourrait-on dire si ces dépenses ont bien été exécutées ?</p>	<p><i>La plupart de ces dépenses n'a été ordonnancée que tardivement et il y'en a une partie qui a été consignée par l'IGE. C'est le cas des virements internes dont il était question au sujet des déconsignations de l'IGE. Elles ont été exécutées et leur exécution explique probablement le fort taux d'exécution des dépenses d'investissement sur ressources intérieures (dépassant le montant retenu dans le programme)</i></p>

Annexe 8 : Observations relatives au TOFE du 1 janvier au 10 mai 2007

Observations relatives au TOFE jusqu'au 10 mai 2007

Les réalisations du premier trimestre comparées au programme suscitent les observations suivantes :

1. Les recettes fiscales ont été réalisées à hauteur de 22 milliard pour une prévision de 21.5 milliards soit une performance de 0.52 milliards,
2. Les dépenses courantes n'ont été que de 28.3 milliard pour un seuil de 33.6 milliards soit 5.34 milliards d'économie
3. le solde trimestriel n'est que -1.1 milliards pour un seuil minimale autorisé de - 9.7 milliards
4. le « financement BCM » réalisé est de 15.46 UM pour une prévision de 0.00 UM, cet écart s'explique par un apurement total des arriérés, par un « financement banques commerciales très faible et par l'absence de retrait sur le FNRH.
 - Le financement «banques commerciales» n'a été que de 0.9 pour une prévision de 5.3 milliards, ce qui constitue une amélioration de la position prévisionnelle du trésor par rapport aux banques commerciales à hauteur de 4.4 milliards
 - une apurement d'arriérés de 11.69 Milliard pour une prévision de 2.9 milliards soit une performance de 8.8 milliards,
 - et un renoncement à tout retrait sur le FNRH qui s'est soldé par une accumulation sur ce compte de 5.47 milliards d'ouguiya au lieu des 3.46 milliards prévus par le programme, donc une performance supplémentaire de 2.01 milliards.

L'écart constaté sur le « financement BCM » a servi à suppléer le financement prévu sur les banques commerciales et le FNRH d'une part et à financer l'apurement de tous les arriérés durant le premier trimestre d'autre part.

Malgré l'importance de cet écart sur le « financement BCM » ; le compte unique du Trésor a présenté un solde créditeur durant tout le trimestre et a un solde créditeur au 31 mars de 29,8 milliards. Tandis que le compte courant du Trésor (le sous compte mouvementé par le Trésorier général) présente un solde au 31 mars 2007 de 7,5 milliards.

Annexe 9 : Mémorandum du 15 mai 2007 – Note Interne DTCP/2007

L'examen des opérations financières de l'Etat au cours des quatre premiers mois de l'année 2007 à la lumière (i) du respect du déficit de base et de la reconstitution du niveau des avoirs intérieurs prévus dans le cadre des revues périodiques de la FRPC fait appel aux observations suivantes.

(i) Respect du niveau du déficit de base

Nous nous sommes réjouis trop vite du niveau du déficit de base (-0,80) par rapport au niveau prévu (-9,05) dans le cadre du programme. Mais c'était sans jeter un coup d'œil sur les erreurs et omissions du Tableau des opérations financières de l'Etat (Cf. Tableau 2 ci-après). Ce déficit cachait en fait plus de (-7,81) de pertes de trésorerie provenant des paiements intervenus sur les reports de soldes créditeur au 31 décembre 2006 des comptes des déposants (comptes divisionnaires ouvert à la BCM et comptes de dépôts ouvert qu Trésor). Jusqu'au 30 avril, ces comptes n'ont pas reçu les tranches de crédits budgétaires trimestrielles qu'ils auraient dû recevoir au titre de la loi de finances 2007.

Par conséquent, nous ne disposons presque pas de marge sur le déficit de base (seulement environ 390 millions).

Pour que le Tofe que nous transmettons soit lisible sans grande suspicion, les tranches de crédits en question au profit des déposants devraient être libérées sans plus tarder.

(ii) La reconstitution du niveau des avoirs intérieurs prévus dans le cadre des revues périodiques de la FRPC (PNG)

En dépit du niveau actuel important de dépôts au niveau du compte courant¹³ (32,309 milliards), la reconstitution des avoirs intérieurs prévu par le programme au 30 juin requiert la mobilisation d'à peu près 15 milliards d'Ouguiya. Ce montant peut être recherché au niveau de quatre postes de financement.

1. Financement bancaire

Nous ne pouvons plus mobiliser plus d'un milliard et demi au risque d'augmenter l'encours des bons du Trésor au-delà de la prévision de la revue au 30 juin de la FRPC

2. Financement non bancaire

Le niveau du financement non bancaire est déjà assez élevé. Nous ne sommes pas sûr de pouvoir garder le même niveau d'encours des bons du Trésor détenus par le secteur non bancaire.

3. Variation des arriérés

Nous pouvons encore accumulé environ 3,4 milliards. Le récent décret d'avance rendra difficile d'accumuler de telles instances car les crédits ouverts l'ont été sous le sceau de l'urgence. Les ministères dépensiers réaliseront mal que les paiements y relatifs soient mis en instance.

4. Financement à partir du compte pétrolier

Au jour d'aujourd'hui, aucun retrait sur le compte pétrolier n'a été effectué. Par rapport au programme, et compte tenu d'une prévision de recettes pour les deux mois à venir de 1,2 milliards, nous pouvons nous financer sur le compte pétrolier à hauteur de 5,67 milliards.

¹³ Le niveau de dépôts prévu au programme est de 45,552 milliards. Les créances sur l'Etat n'ont pratiquement pas varié durant la période écoulée.

5. Efforts de recouvrement de recettes ou économie de dépenses

Les trois catégories de financement ne suffisent pas à reconstituer le niveau des avoirs intérieurs. Il faudrait en plus mobiliser environ 4 milliards sous forme performances de recouvrement ou d'économies de dépenses ou les deux à la fois

En l'absence de retrait sur le compte pétrolier, ce seront environ 9 milliards et non plus seulement 4 milliards.

Enfin, le décret d'avance tel qu'il a été élaboré, rend difficile voire impossible de présenter la classification fonctionnelle et les dépenses de lutte contre la pauvreté.

Tableau 1: Reconstitution du niveau d'avoirs intérieurs prévu au 30 juin et le respect du déficit de base

	31/12/2007	30/04/2007	30/06/2007	Ecarts par rapport au programme				
Déficit de base	-	0,86	-	9,05	0,39 ¹⁴			
Pertes de trésorerie dues au retard des mises à disposition au profit des déposants	-	7,81						
Déficit de base corrigé	-	8,67						
Position nette du Gouvernement (Objectif d'avoirs intérieurs)	-	85,42	-	97,94	-	83,02	-	14,92
Accroissement des recettes et économie de dépenses					3,86			
Total des financements ci-dessous					11,06			
Financement bancaire - Encours des bons du Trésor	32,30	36,32	37,90	1,58				
Financement non bancaire - Encours des bons du Trésor	3,15	11,43	3,15					
Financement sur le compte pétrolier	-	7,37	-	1,69	5,67			
Recettes pétrolières [1]	-	7,37 ¹⁵	-	16,48				
Retraits sur le FNRH	-	-	14,79					
Variation d'arriérés	-	11,70	-	8,28	3,41			

¹⁴ Marge actuelle sur le solde de base

15 1,2 milliards de ce montant sont la prévision pour les mois de mai et de juin

Annexe 10 : Explications des erreurs et omissions

Tableau 2: Explication du niveau des erreurs et omissions constaté au niveau du Tofe au cours des quatre premiers mois de l'année 2007

[R]	Recettes totales
[D]	Dépenses totales
[S]	Solde global
[PNG]	Position nette du Gouvernement
[FB&FNB]	Financement bancaire et non bancaire
[DeltaAI]	[Variation des arriérés intérieurs] +[Résultat du rapprochement entre le Trésor et la BCM]
[FEX]	Financement extérieur (y compris compte pétrolier)
[E&O]	Erreurs et omissions
Système d'équations	
$[S]=[R]-[D]$	Le solde se calcule par la différence entre les recettes et les dépenses et le financement est égal au solde et de signe contraire
$-[S]=[PNG]+ [FB&FNB] + [DeltaAI] + [FEX]+[E&O]$	Les erreurs et omissions représentent la différence entre le financement et la somme des postes de financement
Déduction des E&O	
$[E&O]= -[S]-([PNG]+ [FB&FNB] + [DeltaAI] + [FEX])$	Le calcul des erreurs et omissions

Du tableau ci-dessus on peut tirer les conclusions suivantes sur les explications des erreurs et omissions. En effet, les erreurs et omissions se constituent, entre autres, par les cas suivants :

1. Les valeurs du trésor non encore dégagées ou dégagés et non encore encaissées par la Banque Centrale et les dépenses encore en instance au niveau de la BCM sont intégrées à la variation des arriérés intérieurs et donc n'apparaissent pas dans les erreurs et omissions. Il peut apparaître d'ailleurs plus transparent de les laisser apparaître dans les erreurs et omissions et en donner l'explication dans une feuille séparée du classeur du tofe.
2. Les chèques tirés sur le Trésor par les déposants et payés sur les crédits des comptes de dépôts reportés à nouveau en début de période (et non déposés à la banque centrale). Ce paiement affecte la PNG et n'a aucune contrepartie en haut de ligne puisque les dépôts n'apparaissent pas dans les instances. N'ayant pas de contrepartie en haut de ligne, ces paiements apparaissent en erreurs et omissions en signe négatif.
3. Les chèques tirés sur des comptes divisionnaires à la BCM à partir de crédits enregistrés au cours de mois précédents le mois pour lequel le tofe est élaboré « donc sur des reports ». Ces paiements apparaissent en négatif dans les erreurs et omissions.
4. Les dépôts sur les comptes divisionnaires à la BCM n'affectent pas la position nette du Gouvernement alors qu'ils représentent un paiement dans la balance du Trésor. Ces montants apparaissent en erreurs et omissions et sont de signe positif.
5. Les mandats objet de virements internes sur les comptes de déposant au Trésor n'apparaissent pas dans les instances du Trésor et sont pour autant considérés comme payés. Les montants affectent naturellement les erreurs et omissions car ce sont des

mandats constatés en haut de ligne comme dépenses et qui n'apparaissent ni dans la position nette ni dans les instances. Ces montants apparaissent dans les erreurs et omissions en signe positif.

6. Il existe un dernier cas de figure qui arrive souvent et qui est neutre en principe par rapport aux erreurs et omissions, c'est le cas où un déposant tire un chèque sur son compte de dépôt au trésor pour faire un dépôt sur son compte divisionnaire à la BCM.

Si le premier cas de figure paraît assez clair et fait l'objet d'un état de rapprochement, les quatre autres cas sont complexes et font état d'un décalage d'un mois à l'autre et d'une année à l'autre inhérent au tofe. Les opérations de paiement sur ces comptes de dépôts et sur les comptes divisionnaires affectent négativement les erreurs et omissions tandis que les dépôts ou communément les virements internes sur les comptes de dépôts et sur les comptes divisionnaires affectent positivement le poste d'erreurs et omissions. Donc, les cas de figure 2 et 3 agissent en sens inverse que les cas de figure 4 et 5 (corrigés du cas de figure 6). Trois cas d'école peuvent apparaître. (i) Les erreurs et omissions sont nulles, ceci peut arriver en cas d'égalité fortuite des dépôts et des retraits sur ces deux types de compte pendant la période pour laquelle le tofe est élaboré. (ii) Les erreurs et omissions sont positives, ceci arrive lorsque les dépôts sur comptes sont supérieurs aux retraits. (iii) Les erreurs et omissions sont négatives, il s'agit du cas où les retraits constatés durant la période sont supérieurs aux dépôts.

- Cas particulier du Premier trimestre de 2007

Durant le premier trimestre de 2007, les cas 2 et 3 ont largement contribué au chiffre élevé des erreurs et omissions constaté durant le premier trimestre du trimestre. Les cas de figure 4 et 5 n'ont pas joué qu'au premier trimestre, car l'exécution budgétaire n'a débuté que les premiers jours de mars et jusqu'à présent les établissements publics et les projets qui sont les principaux déposants au Trésor n'ont pas encore reçu la tranche du premier trimestre. Dans la fiche d'instance qui constate les instances au 31 décembre 2006 fait état de 7 milliards environ de dépôts au niveau du Trésor. Les déposants dont les comptes sont créditeurs ont consommés leurs crédits durant le premier trimestre. Ceux qui n'avaient pas de dépôts suffisants ont bénéficié d'avances exclusivement pour payer les salaires.

L'analyse effectuée dans le fichier Excel joint intitulé Balance montre un montant 4,6 milliards de décaissements sur des crédits reportés à nouveau au 31.12.2006. Il s'agit du cas 2. S'agissant du cas 3, vous pouvez remarquer que sur le premier trimestre 1,6 milliards ont été payés sur les comptes divisionnaires à la BCM à partir des dépôts existants au 31 décembre 2006. Sur des erreurs et omissions de -6,7 milliards -6 ;2 s'expliquent par les faits expliqués plus haut et qui se résument au fait que durant le premier trimestre les comptes de dépôts n'ont pas reçu des crédits et n'ont l'objet que de paiement.

Cette situation continue au mois d'avril, car jusqu'à présent comme je viens de le dire les tranches du premier trimestre n'ont pas encore été libérées.

Cette analyse sera confirmée par le fait que vous constaterez normalement le phénomène inverse le deux prochains mois, car au cours de ces deux mois, les tranches du premier et second trimestre seront libérées pendant que les retraits seront beaucoup moins importants. (Affaire à suivre). Quoiqu'il en soit, le fichier Excel accompagnant cette note sera élaboré et joint au Tofe régulièrement.

Annexe 11 : Commentaire du comportement du compte courant du trésor à la BCM durant la période du 21/03/2007 au 02/04/2007).

0. Introduction

Le compte courant du trésor à la Banque Centrale de Mauritanie, est le principal compte financier du trésor, étant l'interface unique avec le système bancaire.

Ce compte est sujet à un suivi quotidien au trésor et fait l'objet depuis 2005 d'un état de rapprochement mensuel d'abord puis hebdomadaire, qui a permis de rehausser sensiblement la qualité de sa tenue.

Entre le 21 mars et le 02 Avril ce compte a vu son solde créditeur chuter de 13,68 milliards d'ouguiya à 6,04 milliards au 02 avril 2007.

Bien que la période en question ne soit pas suffisamment longue pour apprécier les tendances réelles du compte et que d'autres instruments pour cette évaluation existent et sont utilisés, il sera procédé dans cette note à un exposé détaillant le comportement du compte courant durant ladite période.

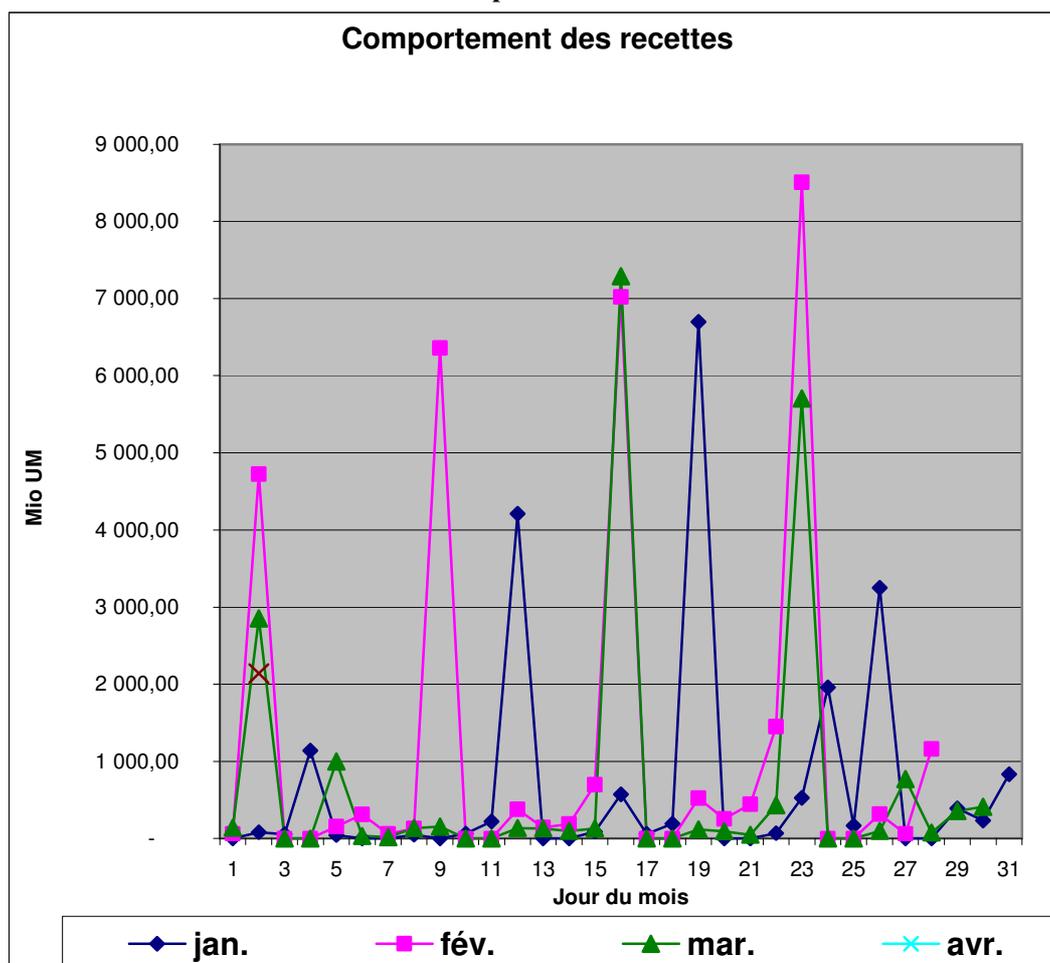
I. Analyse du comportement des recettes des mois de janvier, février et mars

Le seuil naturel des recettes effectives du compte courant est relativement éloigné des seuils des recettes obtenues par adjudication des bons du trésor.

La courbe 1 montre l'évolution superposée des recettes des trois mois cités.

Les crêtes de la courbe 1 correspondent généralement à des adjudications des bons du trésor qui sont comme on le voit très loin des seuils quotidiens de recettes rarement en dessus du milliard.

Courbe 1 Comportement des recettes

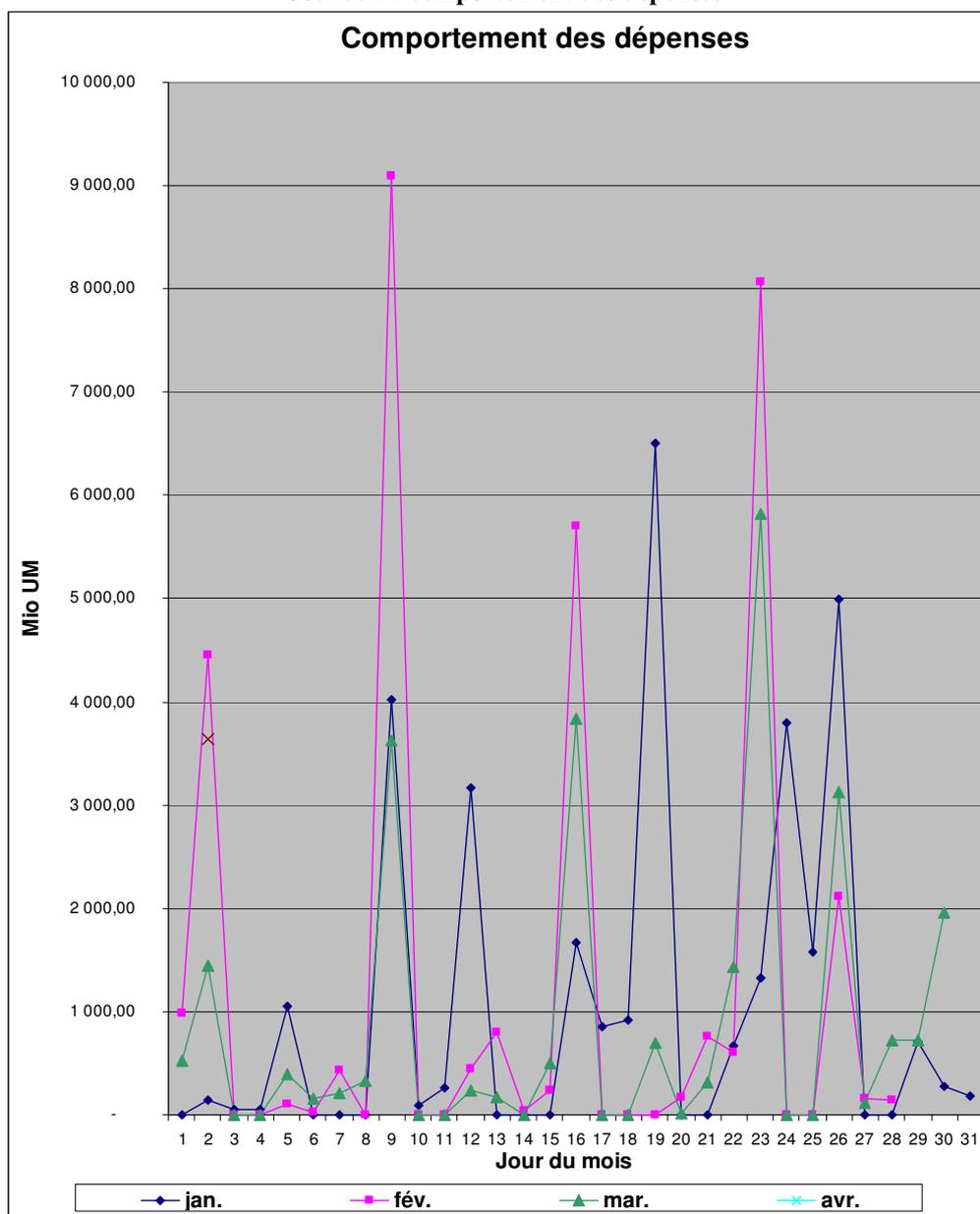


En analysant le comportement des trois mois on s'aperçoit que janvier a connu 3 adjudications (peaks du 12, 19 et 26) pour un total du mois de 14 milliards, le niveau des recettes totales du trésor était quant à lui de 9,7 milliards. Quatre adjudications ont eu lieu en février (peaks du 2, 9, 16 et 23) pour un volume global de 25,7 milliards d'ouguiya et un montant total de recettes de 7,9 milliards. Les 3 adjudications de mars ont pu collecter 14,458 milliards pour un total de recettes de 9 milliards d'ouguiya.

Le comportement des recettes de mars est anormal car le 31 mars est le délai limite de dépôts de déclarations de BIC d'entreprises ce qui s'accompagne généralement par une sensible hausse des recettes (mars 2006 - 16,2 milliards). *La principale raison de cette contre-performance des recettes est probablement la restructuration en cours du recouvrement fiscal.*

II. Analyse du comportement des dépenses

Courbe 2 : comportement des dépenses

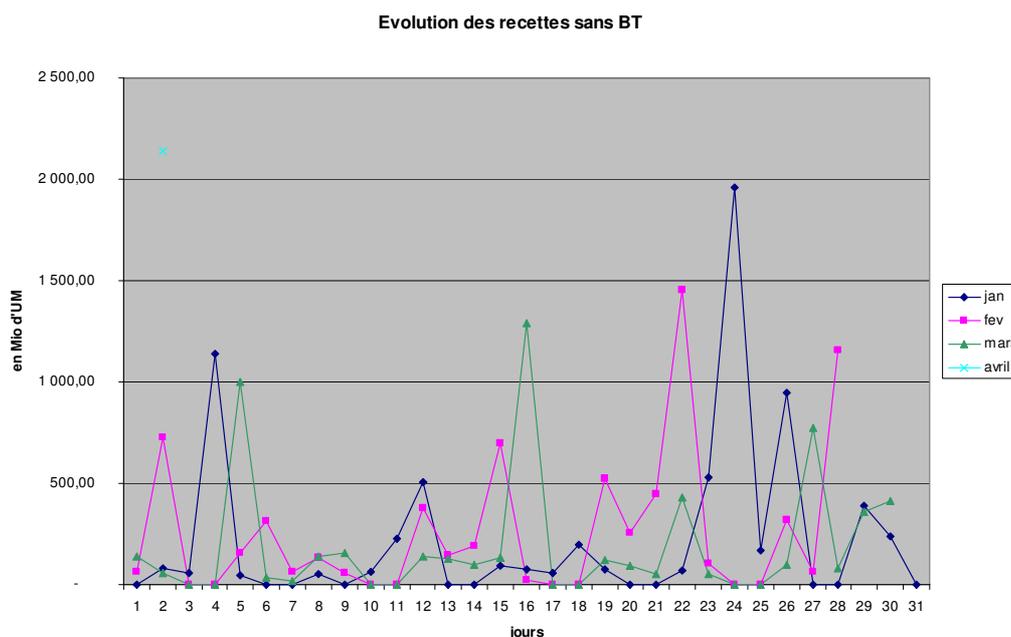


En dépense le comportement est semblable aux recettes et les peaks qu'on voit ça et là sont généralement provoqués par les adjudications des bons du trésor pour les recettes et les remboursements des Bons du trésor pour les dépenses.

Pour cela on se propose d'effectuer la même analyse sans l'impact des bons du trésor, qui sont à un seuil relativement élevé et cachent le véritable comportement des recettes et des dépenses, d'autant plus que les niveaux de remboursement des bons du trésor sont presque égaux aux niveaux des nouvelles adjudications.

III. Analyse des recettes enregistrées sur le compte courant hormis les adjudications des bons du trésor Pour les mois janvier, février et mars

Courbe 3: Evolutions des recettes du compte courant



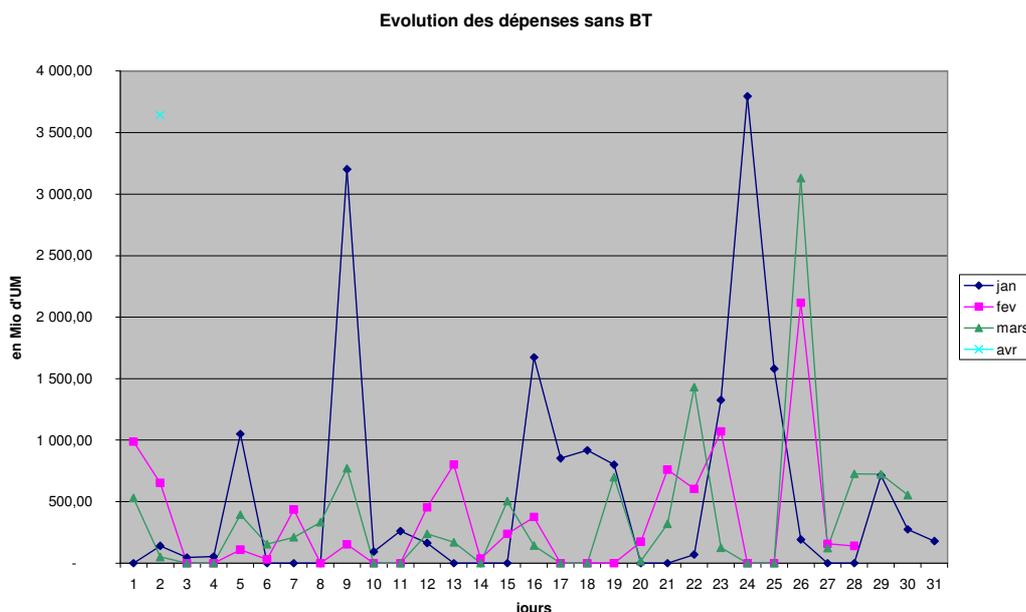
D'une manière générale on constate que les recettes généralement élevées en mars ont été très modestes pour deux raisons :

- faiblesse du recouvrement fiscal qui devrait se manifester en mars par un peak plus imposant vers le 16 et un peak important à la fin du mois (délais de déclarations de BIC)
- retard du dégagement de 2.1 milliards des recettes de mars qui n'ont été inscrites dans le compte que le 02 avril (voir courbe 3)

Mars était donc aussi modeste en recettes que janvier et février. Cela a certainement un rapport avec les élections qui ont été marquées par une certaine décélération de la dynamique économique.

IV. Analyse des dépenses enregistrées sur le compte courant hormis les adjudications des bons du trésor Pour les mois janvier, février et mars

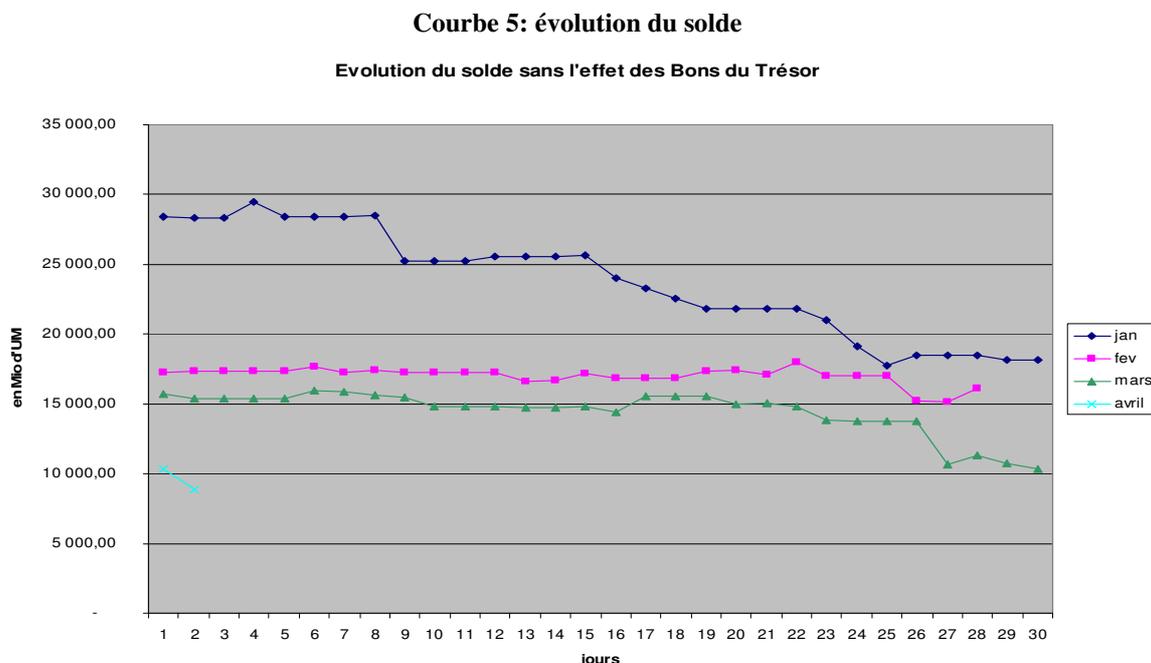
Courbe 4: Evolution des dépenses du compte courant



Les dépenses sont très importantes en janvier, ou plusieurs crêtes dépassent 1.5 milliards, considérables en février et relativement modestes en mars ou seuls deux peaks dépassent 1.5 milliards à l'occasion des paiements des salaires des fonctionnaires à la fin du mois.

D'une manière générale le niveau de dépense était élevé au premier trimestre pour l'apurement d'arriérés qui faisaient 10 milliards d'ouguiya environ.

V. Evolution du solde du compte courant pour les trois premiers mois de 2007 (hormis BT)



Le parcours du solde est de manière général décroissant pour ce début d'année. Il devrait y avoir une amélioration au courant du mois de mars. Cette amélioration a connu probablement un léger retard et surviendra en toute probabilité au courant du mois d'avril et va s'en aller à

partir de là à la croissance. C'est là le cycle naturel de l'exécution du budget de l'Etat en recette et en dépense.

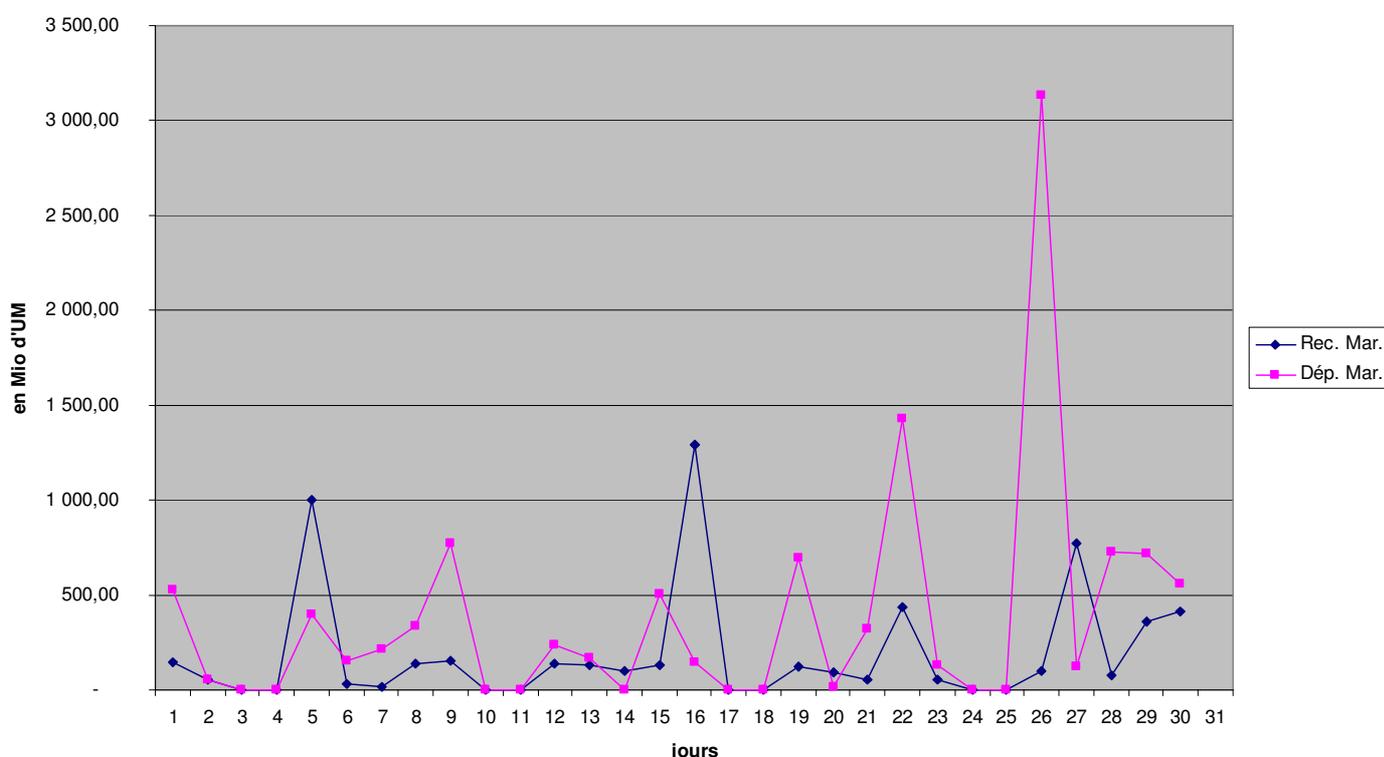
Notons que jusqu'ici aucun retrait n'a été effectué du FNRH durant l'année 2007, bien que il était prévu d'effectuer un retrait au premier semestre de 10.3 milliards d'ouguiya.

Le solde s'est détérioré durant le mois de janvier de quelque 50 % est s'est relativement stabilisé en février et en début mars. En fin février il y a eu une chute sensible de 30 % mais la tendance est à un rétablissement qui aura lieu les premiers jours d'avril.

VI. L'analyse des recettes et dépenses en mars

Courbe 6: Recettes et dépenses en mars

Evolution des recettes et dépenses en mars



Nous commençons par le mois le plus proche du 02 avril 2007 dont le solde est à expliquer.

Mars commence par une crête de recette le 05 et une crête moins importante le même jour. Les recettes correspondent à redevances de pêches, des traites échues et les dépenses sont essentiellement constituées de paiements de chèques trésor qui n'affectent rappelons le pas le compte unique car les montant correspondants sont virées à partir du compte courant vers les autres comptes divisionnaires du compte unique.

Le 9 mars le trésor a eu à payer une échéance d'environ 300 millions de la dette publique (fonds de l'OPEP) en plus de mandats budgétaires et des chèques trésor. Cela explique le peak du 9 mars.

Le 15 et le 16 mars sont caractérisés par une modeste pointe de dépense et d'une pointe de recette en peu en dessous de la barre d'1.5 milliards. Il s'agit pour les dépenses des

approvisionnement d'ambassades et pour les recettes de recettes de l'Etat (chèques à l'encaissement) et de traites arrivées à échéances.

Le 19, le compte courant a supporté plus de 500 millions de chèques trésor.

Au 22 des dépenses importantes constituées de mandats budgétaires, de salaires des corps constitués et de chèques trésor ont été enregistrés en même temps que des recettes relativement importantes sous forme de chèques à l'encaissements.

Le 26 il y'a eu le paiement des salaires, des approvisionnement des ambassades des chèques trésor et de mandats budgétaires.

Le 27 a connu l'encaissement de chèques et le 29 des approvisionnements d'ambassades ont été effectués.

En résumé les dépenses hors remboursement des bons du trésor du mois de mars sont comme suit :

4,736 milliards de paiements chèques trésor constitués des dépenses toutes natures confondues des établissements publics (salaires et biens et services) ont

1,472 milliards d'approvisionnement des ambassades

1,461 milliards de règlements de mandats budgétaires

135 millions de mandats à transférer à l'étranger

1,934 milliards de salaires de fonctionnaires

1,579 milliards de salaires de militaires

669 millions de paiement de la dette publique

298 millions d'intérêts sur bons du trésor

Les courbes décrivant les évolutions des recettes et des dépenses des mois de janvier et de février figurent en annexe.

VII Gros plan sur la période du 21/03/2007 au 02/04/2007

Il a été en effet constaté que le compte courant du trésor à la banque centrale a vu son solde chuter d'un crédit de 13.863 milliards à 6.043 milliards durant cette période.

Il est procédé dans ce qui suit à l'analyse en détail des natures des recettes et des dépenses enregistrées sur le compte pendant cette période, pour permettre une meilleure appréciation des raisons de cette chute.

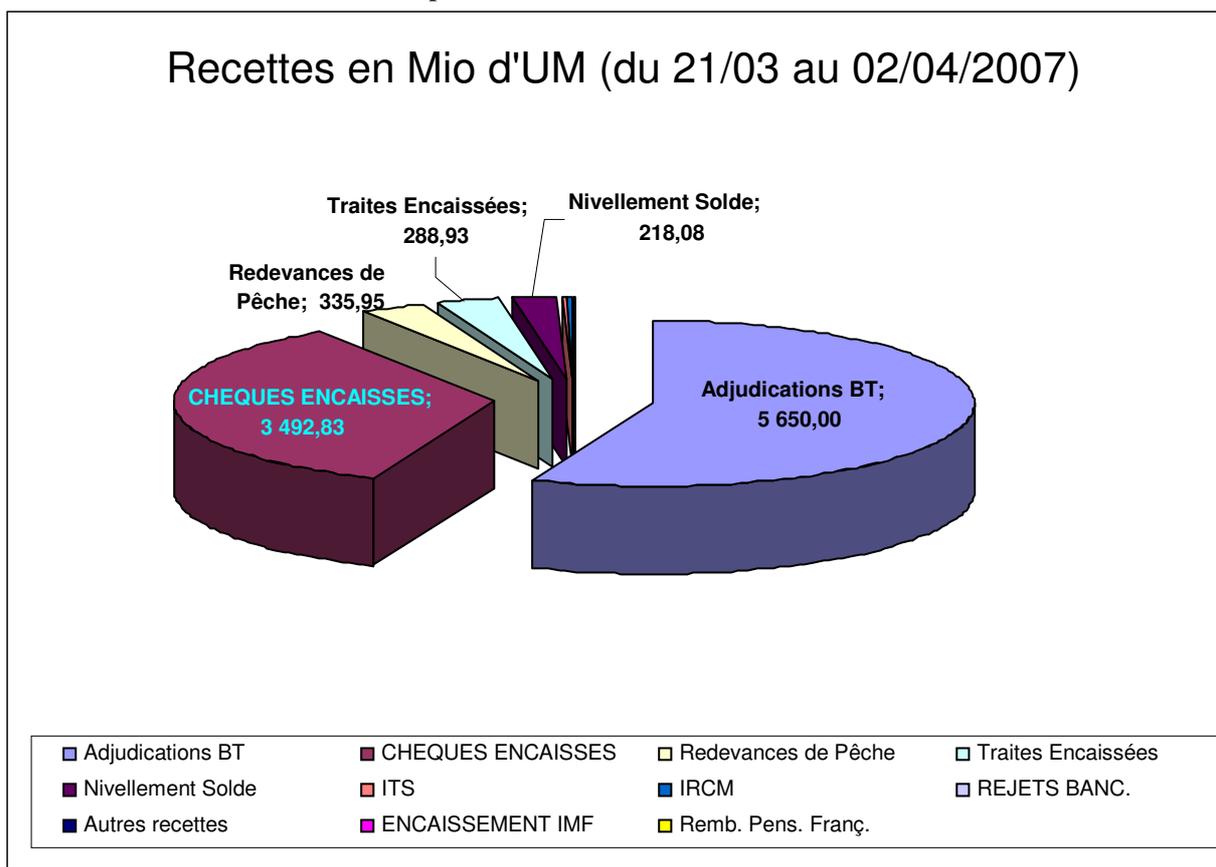
VII.1 Les recettes

Les recettes durant cette période ont été de 10 055 125 861,05 d'Ouguiya, répartis tels que visible sur le graphique courbe 7. Les chèques encaissés qui ont été 3,492 Milliards sont constitués essentiellement de chèques payant des recettes fiscales. Les redevances de pêche à

hauteur de 335,95 millions d'ouguiya sont versés directement par les contribuables dans le compte courant. Les traites échues ont dégagés 288.93 millions qui émanent de recettes enregistrés dans d'autres mois. Les 218,08 millions imputés par la BCM comme un nivellement du compte sont en réalité des recettes sur les comptes d'affectation spéciale.

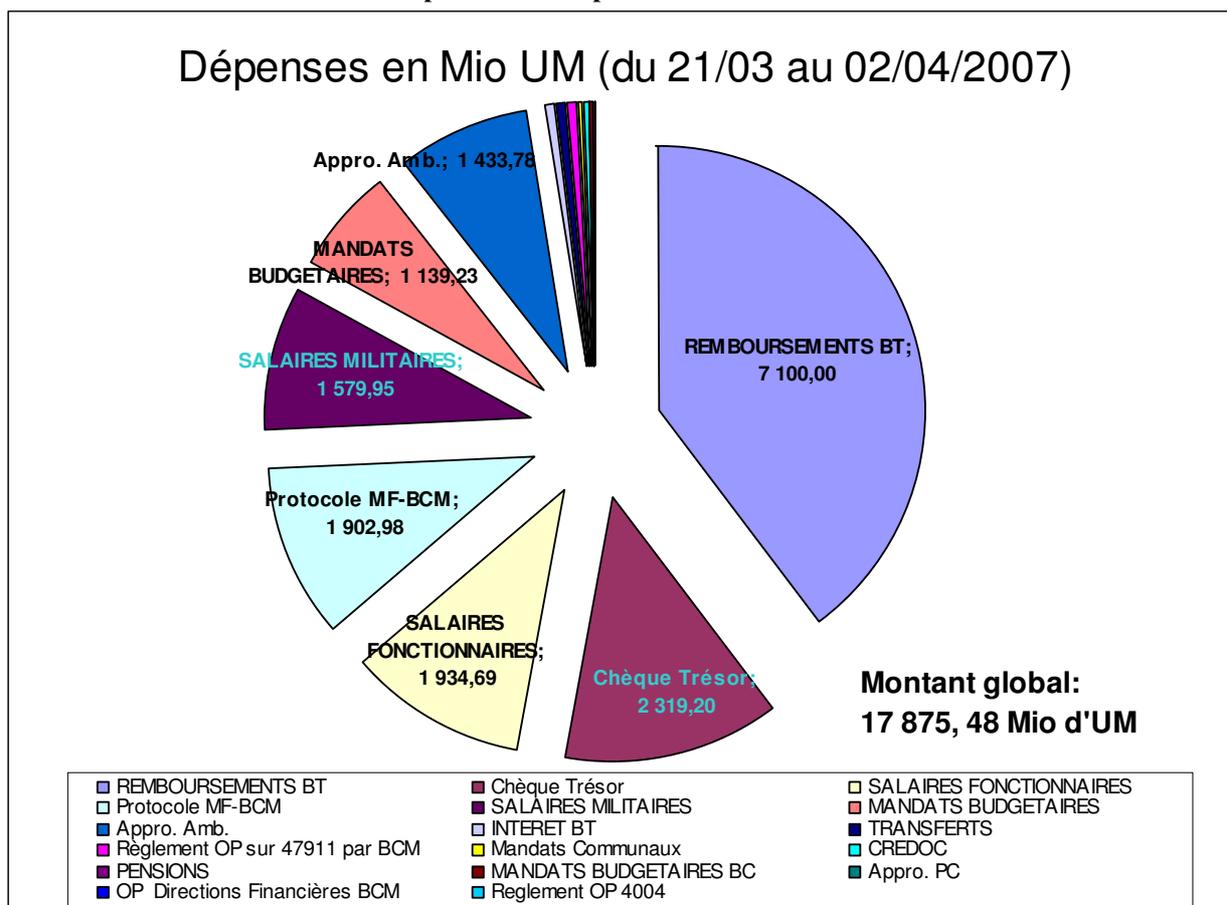
La comparaison avec la même période de l'année dernière donne un comportement pas très différents pour toutes les natures citées plus haut sauf pour les adjudications des bons du trésor qui ont représenté le presque le double en 2006 (5.650 milliard en 2007 et 10.260 milliards en 2006).

Courbe 7: Décomposition des recettes du CC du 21/03 au 02/04/07



VII.2 Les dépenses

Courbe 8: Décomposition des dépenses du CC du 21/03 au 02/04/07

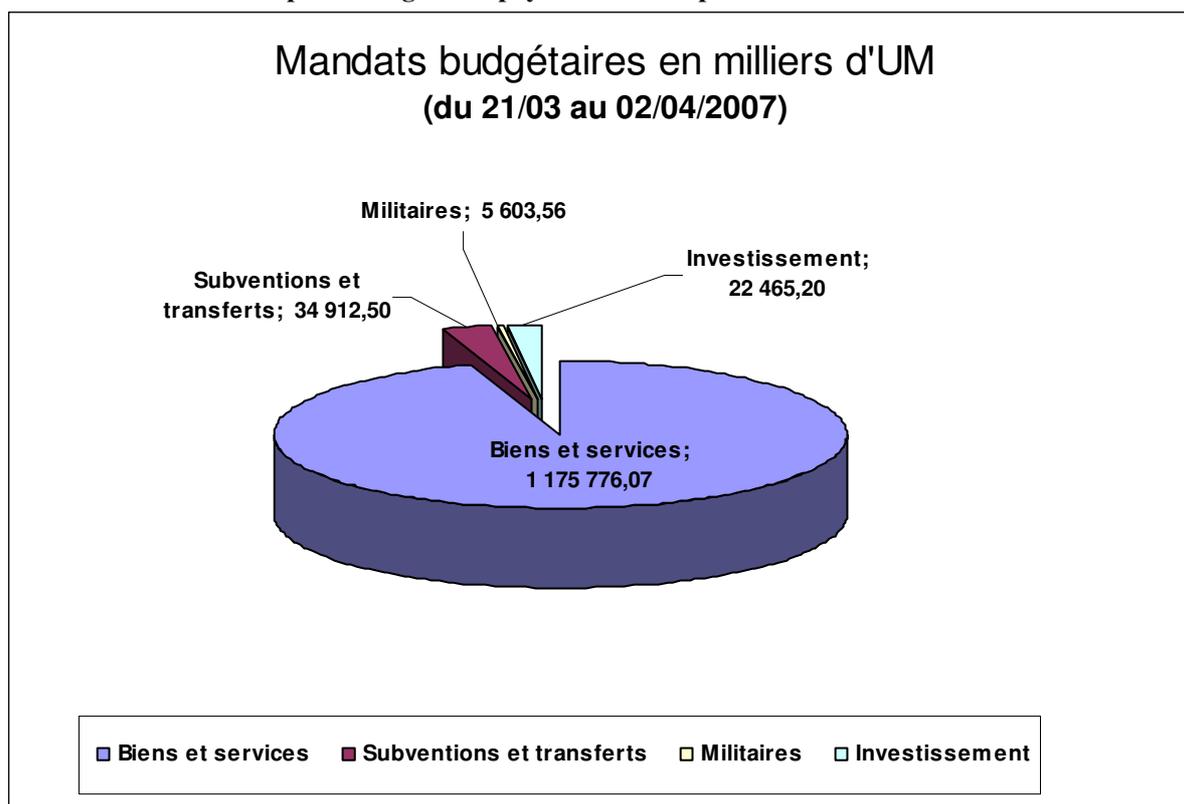


Les dépenses du 21/03/2007 au 02/04/2007 sont composées outre les remboursements des bons du trésor de 2.319 Milliards de chèques trésor, 1.934 Milliards de salaires de fonctionnaires, 1.902 de remboursements conformément au protocole signé entre le Ministère des finances et la BCM relatif à la dette de l'Etat vis-à-vis de la banque centrale, 1.579 milliards, 1.139 milliards de mandats budgétaires et 1.433 milliards d'approvisionnement d'ambassades.

Comparée à la même période de l'année dernière les remboursements des bons du trésor n'ont été que de 5.5 milliards et les autres dépenses et les dépenses des chèques trésor n'ont dépassés 300 millions, et les mandats budgétaires hors salaires n'ont dépassée eux aussi 300 millions d'ouguiya. En 2006 durant la même période la et à cause de la généralisation de RACHAD la majeure partie des premiers ordonnancements de dépenses matériels ne sont parvenus que tardivement au mois de mars et leur paiement d'est effectuée justement en quasi-totalité durant notre période d'observation.

VII.3 Détails des dépenses budgétaires payées sur le compte courant

Courbe 9: dépense budgétaires payées sur le compte courant du 21/03 au 02/04/07



Les dépenses matériels payés sur le compte courant sont conformément à la courbe 9 en majeure partie constitués de dépenses sur biens et services. D'infimes parties sont des subventions, dépenses militaires ou d'investissement.

VIII. Les résultats du premier trimestre de 2007 :

La gestion des finances publiques du premier trimestre de 2007, ne peut mieux ressortir qu'à travers le document intégré TOFE (tableau des opérations financières de l'Etat). Ce document figurant en Annexe 1 montre comment s'est déroulée la détérioration considérable du solde du compte courant du trésor à la Banque Centrale et comment ont été utilisées les ressources provenant de ce compte comme présenté dans ce qui suit:

5. Les recettes fiscales ont été réalisées à hauteur de 22 milliard pour une prévision de 21.5 milliards soit une performance de 0.52 milliards,
6. Les dépenses courantes n'ont été que de 28.3 milliard pour un seuil de 33.6 milliards soit 5.34 milliards d'économie.
7. le solde trimestriel n'est que -1.1 milliards pour un seuil minimale autorisé de -9.7 milliards
8. le financement BCM prévu était de 15.46 UM pour une prévision de 0.00 UM, ce qui est une contre performance qui s'explique par des performances sur les autres postes de financement.

En effet

- Le financement des banques commerciales n'a été que de 0.9 pour une prévision de 5.3 milliards, ce qui constitue une amélioration de la position prévisionnelle du trésor par rapport aux banques commerciales à hauteur de 4.4 milliards
- une apurement d'arriérés de 11.69 Milliard pour une prévision de 2.9 milliards soit une performance de 8.8 milliards,

- et un renoncement à tout retrait du FNRH qui s'est soldé par une accumulation sur ce compte de 5.47 milliards d'ouguiya au lieu des 3.46 milliards prévus par le programme, donc une performance supplémentaire de 2.01 milliards.

La somme des performances ci-dessus énumérées est égale au supplément de financement octroyé du compte courant, qui n'est en absolu pas un financement par découvert, car le compte courant est créditeur.